La Vie Intellectuelle

T. XII — N° 1 10 Juillet 1931

SOMMAIRE

QUESTIONS RELIGIEUSES

A.-M. Jacquin . . Le Concile d'Éphèse . . . 8

Mgr R. Fontenelle. L'Action Catholique . . . 27

NOTES ET RÉFLEXIONS. *La Jeune Pologne catholique*, par M. Winowska, p. 39. — *Le Congrès international de psychologie religieuse de Vienne*, par A. Boutinaud, p. 51.

PHILOSOPHIE ET SCIENCES

Gabriel Marcel. . Le Devoir 58

NOTES ET RÉFLEXIONS. *Le mouvement des idées scientifiques*, par A. George, p. 71. — *Saint Thomas d'Aquin*, par M.-P. de Munnynck, p. 88. — *Hérédité et Races*, par A. George, p. 90.

QUESTIONS SOCIALES ET POLITIQUES

Georges Renard . La Doctrine institutionnelle du mariage 96

Adéodat Boissard. La Turquie Nouvelle . . . 124

NOTES ET RÉFLEXIONS. *Les Comités de l'Union Européenne*, par ***, p. 137. — *Principes d'éducation socialiste*, par **L.-M. Perquy**, p. 143.

LETTRES ET ARTS

E. Mounier . . . Dissonances sur quelques thèmes péguystes 150

NOTES ET RÉFLEXIONS. *Conversation sous le Portail-Royal*, par **R. Schwob**, p. 162. — *L'évolution de la poésie lyrique. De Joseph Delorme à Paul Claudel*, par **J. Madaule**, p. 167. — *Musiques nouvelles*, par **M. Brillant**, p. 172.

QUESTIONS RELIGIEUSES

A.-M. JACQUIN. *Le Concile d'Éphèse.*

Le Concile d'Éphèse marque un moment décisif de la vie de l'Église; il fixe le dogme fondamental de l'union personnelle du Verbe avec la nature humaine et de la maternité divine de Marie ; la primauté romaine y paraît avec éclat : vérités de nos jours opportunes pour tous ceux que préoccupe le problème de l'unité religieuse.

Mgr R. FONTENELLE. *L'Action Catholique.*

Pages d'actualité, au moment où s'organise, en France, l'Action Catholique.

MARIE WINOWSKA. *La jeune Pologne catholique.*

Un mouvement de jeunes, pleins d'ardeur, forts du passé, mais tournés vers les tâches nouvelles, se donne pour mot d'ordre : Renaissance, Odrodzenie. Un nouvel humanisme chrétien naîtra-t-il en Pologne?

ALFRED BOUTINAUD. *Le congrès international de psychologie religieuse de Vienne.*

Simples notes d'un témoin, mais qui marquent assez l'avance des savants d'outre-Rhin sur un terrain encore trop peu exploré chez nous.

Le Concile d'Éphèse

(Juin-juillet 431)

A la base même du christianisme, il y a une vérité essentielle, que saint Jean, dans son Évangile, a exprimée par ces simples mots : « Le Verbe s'est fait chair » (*Jean*, I, 14); ce qui signifie, dit saint Léon, « non pas que la nature divine s'est changée en la chair, mais que le Verbe a pris la chair dans l'unité de sa personne » (*Serm.* XXVII, 2). Que le Christ soit, à la fois, Dieu et homme, les Apôtres l'ont prêché, les fidèles l'ont professé et la hiérarchie ecclésiastique, gardienne et interprète de la foi, l'a maintenu contre toutes les erreurs qui menaçaient de corrompre cette doctrine. Celles-ci furent nombreuses, durant les premiers siècles ; à vouloir expliquer le mystère d'un Dieu-Homme, plus d'un, même bien intentionné, n'aboutit qu'à ruiner ce qu'il voulait défendre.

Sans remonter jusqu'aux Docètes, pour qui l'humanité du Christ n'aurait été qu'une apparence, ou aux Ébionites qui faisaient de lui un homme ordinaire, on en trouve d'autres que leurs idées sur la Trinité amenaient nécessairement à se tromper sur la personne du Christ. Le monarchien Paul de Samosate, qui enlevait au Verbe son caractère personnel, pour en faire la Sagesse immanente du Père, par là même refusait la divinité à Jésus et ne lui accordait qu'un influx particulier de cette sagesse, par quoi il obtenait des mérites exceptionnels et des honneurs divins; pareillement Arius, en faisant du Verbe une créa-

ure, aboutissait au même résultat. Avec Apollinaire de Laodicée, la question fut considérée d'un point de vue vraiment christologique. Préoccupé avant tout de sauvegarder l'unité du Christ, il interprétait le texte de saint Jean, dans un sens restrictif : « Le Verbe s'est fait chair », c'est-à-dire qu'il a pris le corps et l'âme animale, mais non pas l'âme intellectuelle, la divinité remplissant dans le Christ le rôle que cette dernière joue chez les autres hommes. Il n'accordait donc au Verbe incarné qu'une nature humaine incomplète, préparant ainsi les voies au monophysisme qui devait fusionner les deux natures divine et humaine, pour en former une troisième, celle du Christ.

Par réaction contre l'apollinarisme, l'école d'Antioche, avec Diodore de Tarse et Théodore de Mopsueste, insistait sur l'intégrité et la distinction des deux natures dans le Christ. Du fait qu'elles étaient complètes, elles devaient être des « personnes », mais si intimement unies qu'on pouvait les désigner ensemble par une troisième, dite d'union, la personne du Christ. Néanmoins, les actes propres à l'une ne devaient pas être attribués à l'autre : on ne pouvait dire que Dieu avait souffert, et non plus que l'homme Jésus était fils de Dieu par nature ; pareillement, Marie avait enfanté un homme et non un Dieu, elle ne pouvait être dite « Mère de Dieu » que dans un sens improprie, en tant qu'elle était la mère de celui en qui habitait le Verbe, fils de Dieu.

Ces théories passèrent tout d'abord inaperçues ; elles avaient pour elles de s'opposer à une hérésie condamnée, et leurs auteurs, du reste, usaient de la formule orthodoxe : « deux natures en une personne », tout en lui donnant un sens condamnable, puisque la personne du Christ était autre que la personne du Verbe.

Il fallut les incidents de Constantinople pour provoquer

une réaction; elle fut l'œuvre du concile d'Éphèse, qui définit la vraie doctrine à la fois sur l'Incarnation du Verbe et la maternité divine de Marie.

Voici comment et dans quelles circonstances.

*
* *

Nestorius gouvernait alors l'église de Constantinople. Pour mettre fin aux brigues des candidats qui se disputaient la succession du patriarche Sisinnius, l'empereur Théodose II avait proposé aux suffrages des électeurs ce prêtre d'Antioche; grâce à cette haute recommandation il fut choisi et consacré le 10 avril 428. Le nouvel évêque arrivait précédé d'une réputation d'orateur; du moins il était de belle prestance et avait une voix sonore; dans sa tenue il affectait une grande austérité et, en toute occasion, manifestait un zèle ardent contre les hérétiques. Dans le premier discours qu'il prononça devant l'empereur, il lui disait : « Donnez-moi une terre purgée de tous les hérétiques, et, en retour, je vous donnerai le ciel; aidez-moi à exterminer les hérétiques, et avec vous j'exterminerai les Perses » (SOCRATE, *H. E.*, VII, 29). De fait il pourchassa sans merci les ariens, les macédoniens et autres hétérodoxes. Et pourtant lui-même était à la veille de professer publiquement des erreurs qui l'ont fait ranger parmi les hérétiques les plus notoires.

Au nombre des clercs qui avaient suivi Nestorius d'Antioche à Constantinople, se trouvait un prêtre nommé Anastase, l'homme de confiance du patriarche. Or, dans un sermon, il s'attaque à une expression qui était courante dans les formules de la piété populaire. « Que personne, disait-il, n'appelle Marie « Mère de Dieu » (*theotokos*); Marie n'est qu'une créature humaine et Dieu ne peut naître d'une créature » (SOCRATE, *H. E.*, VII, 32). Ces par-

les firent scandale; sur l'heure, dans l'église même, des protestations s'élevèrent. Nestorius, qui était présent, intervint pour défendre le prédicateur et confirmer son enseignement. Le tumulte ne fit que s'accroître; le peuple, aussi bien que le clergé, s'éleva avec énergie contre une telle doctrine; les répliques se croisaient et les plus graves accusations étaient portées contre Nestorius; on le disait disciple de Paul de Samosate, ne voyant dans le Christ qu'un pur homme. Ce n'était pas exact; mais son erreur était de distinguer, au point de les séparer, le Fils de Dieu et le Fils de Marie, dans le Christ, le Dieu et l'homme n'étant unis que par une intimité étroite de leurs pensers et de leurs vouloirs; dans ces conditions, Marie ne pouvait être que la mère de l'homme et non la Mère de Dieu. Cette doctrine lui avait été suggérée par le milieu antiochien où il avait étudié, il ne faisait que suivre les enseignements de Diodore de Tarse et de Théodore de Mopsueste. Au reste, Socrate assure que Nestorius était plus orateur que théologien; sa faconde souvent lui tenait lieu de science et, ajoute l'historien, « il ne s'appliquait pas suffisamment à la lecture des anciens et se jugeait supérieur à tous » (*H. E.*, VII, 32). Si, en effet, il avait étudié les écrivains ecclésiastiques de l'âge précédent, il aurait pu remarquer qu'Origène (SOCRATE, *H. E.*, VII, 32), Eusèbe de Césarée (*ibid.*), saint Athanase (*Orat. III cont. Arian.*, 14, 29, 33; *Orat. IV*, 32; etc.), saint Cyrille de Jérusalem (*Catéch.* 10, 19) et d'autres encore désignaient Marie sous ce titre de « Mère de Dieu ». Saint Grégoire de Nazianze allait jusqu'à écrire : « Quiconque ne croit pas que sainte Marie est « Mère de Dieu », se sépare de la divinité » (*Ép.* 101).

Mais, ignorant ou dédaignant ces témoignages, Nestorius, orgueilleux et tenace, regardait son opinion comme seule vraie et la soutenait envers et contre tous. Autour

de lui pourtant, les protestations continuaient. Un laïque, Eusèbe, le futur évêque de Dorylée, l'interrompit en pleine église et le dénonça comme hérétique dans des placards affichés en ville; des prêtres, à l'église Sainte-Irène-de-la-Mer, prêchaient ouvertement contre les doctrines épiscopales; ils furent déposés; des moines organisaient des manifestations en faveur du *theotocos*, l'un d'eux alla même jusqu'à vouloir arrêter Nestorius, au moment où il s'avançait pour célébrer; par ordre du patriarche quelques-uns furent saisis, fouettés, jetés en prison; le peuple s'énervait, parcourait les rues en tumulte, criant : « Nous avons un empereur, nous n'avons pas d'évêque! » Toute la ville était divisée : une grande partie du clergé, des familles nobles s'écartaient de Nestorius (*Basilii supplicatio ad imperatores*) (1); mais il avait pour lui la Cour : l'empereur Théodose II, de hauts fonctionnaires, comme le comte Irénée, qui lui resta fidèle jusqu'au bout. Les princesses, Pulchérie et ses sœurs, se tenaient dans une réserve plutôt favorable aux adversaires du patriarche.

Loin de se calmer, l'effervescence allait croissant. Est-ce en vue d'apaiser les esprits qu'une réunion fut organisée dans la Grande église? En présence de Nestorius et évidemment avec son autorisation, Proclus, évêque nommé de Cyzique, devait parler. Ce dernier, qui n'avait jamais pu prendre possession de son siège, demeurait à Constantinople; c'était un orateur disert et un théologien de bonne doctrine. Son discours, prononcé, à ce qu'il semble, le 25 mars 429, quoique de ton modéré, formait une réfutation directe des idées de Nestorius : le prédicateur affirmait nettement la maternité divine de Marie. Le

(1) J. D. Mansi, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, t. IV, c. 1104. Florence, 1760.

patriarche répondit en maintenant ses doctrines anciennes (*Nestorian.*, p. 336-341) (1).

Cette opposition ne faisait que renforcer la résistance de Nestorius : le vif sentiment qu'il avait de son autorité et de ses lumières le poussait à imposer ses croyances et à les répandre. Écrivant au pape Célestin Ier, dans les premiers mois de 429, il l'informait que des clercs, « soit par ignorance, soit par fraude hérétique », blasphémaient le Verbe, consubstantiel au Père, en le faisant naître de Marie « Mère du Christ », ne craignant pas d'appeler celle-ci « Mère de Dieu » (*Nestor.*, p. 166-167). En outre, par lui ou par d'autres, une large propagande était faite pour répandre ses idées. Déjà elles avaient pénétré en Égypte ; les moines en discutaient, au grand détriment de la paix et de l'orthodoxie. Le patriarche d'Alexandrie, Cyrille, jugea nécessaire de les instruire sur ces questions délicates et de les mettre en garde contre les erreurs de Nestorius. Celui-ci n'était pas nommé ; mais lorsque cet écrit parvint à Constantinople, il n'eut pas de peine à reconnaître qu'il était personnellement visé. Il en conçut une vive irritation et reprocha au patriarche d'Alexandrie ce qu'il appelait son « manque de charité fraternelle ». En vain, et à plusieurs reprises, Cyrille tenta d'amener Nestorius à se rétracter ; il l'engageait à mettre fin au scandale provoqué par ses attaques contre l'expression *theotocos*, « Mère de Dieu », et lui rappelait la véritable doctrine de l'Église sur l'union des deux natures divine et humaine dans le Christ (février 430). Sans rien concéder, Nestorius répondait par l'exposé de ses propres théories : le corps du Christ est comme le temple de la divinité ; il y a entre eux un lien ineffable, en vertu duquel la nature divine s'appro-

(1) *Nestoriana. Die Fragmente des Nestorius gesammelt, untersucht und herausgegeben* von Dr Fr. Loofs. Halle, 1905.

prie ce qui par ailleurs appartient au corps ; mais vouloir, à cause de cette appropriation, attribuer au Verbe divin la naissance, la passion, la mort, en un mot, tout ce qui est du corps, c'est tomber dans l'erreur des païens, ou des hérétiques comme Apollinaire et Arius. Et il terminait sa lettre, non sans quelque intention ironique à l'adresse de son correspondant, par l'énumération de tout le bien qui se faisait à Constantinople et des victoires que la foi y remportait (*Nestor.*, p. 173-180).

Il ne fallait pas songer à convaincre l'orgueilleux et obstiné patriarche. La conviction où il était de ne pouvoir se tromper l'aveuglait ; elle lui fit même tenter une démarche qui devait hâter sa perte. Afin de prouver son orthodoxie, il envoya à Rome un recueil de ses sermons avec d'autres documents où sa doctrine était proposée sans réticences. De son côté, Cyrille avait transmis au pape tout un dossier sur cette affaire, en même temps qu'il en écrivait à l'empereur et aux princesses Eudoxie et Pulchérie, la femme et la sœur de Théodose. La réponse de l'empereur, inspirée sans doute par le patriarche de Constantinople, était loin d'être favorable ; elle reprochait à Cyrille d'exciter des troubles dans l'Église.

A Rome, l'accueil fut tout autre : le pape se trouva pleinement d'accord avec Cyrille ; des documents authentiques, dont une partie avait été fournie par Nestorius lui-même, lui permettaient de se faire une opinion exacte de l'affaire. Il la soumit, au mois d'août, à un concile réuni à Rome, qui examina les pièces du procès et conclut en déclarant hérétiques les doctrines soutenues par le patriarche de Constantinople. Cette sentence devait être communiquée à l'Orient par quatre lettres pontificales, datées du 11 août et adressées à Nestorius, au clergé et au peuple de Constantinople, à Cyrille et à Jean d'Antioches Le patriarche était mis en demeure de rétracter ses

rreurs dans les dix jours qui suivraient la réception du .ocument, sous peine d'excommunication et de déposi- ion ; les mesures qu'il avait prises contre ses adversaires taient déclarées de nul effet ; enfin, Cyrille, au nom du Saint-Siège et en vertu de l'autorité qui lui était déléguée, evait veiller à l'exécution de cette sentence.

Avant même que Nestorius fût touché par les lettres le Rome, son ami, Jean d'Antioche, qui avait reçu com- nunication de celles qui lui étaient destinées, l'exhortait se rétracter et à admettre nettement et publiquement le erme *theotocos*, « Mère de Dieu ». « Ce mot, disait-il, amais un docteur de l'Église ne l'a rejeté ; ceux qui l'ont mployé sont nombreux et comptent parmi les plus célè- res, et ceux qui ne l'ont pas employé n'ont pas attaqué eux qui en ont fait usage. En repoussant ce terme, pour viter la fausse signification que lui donnent les hérети- ques, nous en arrivons à mépriser la conscience de nos rères et à les scandaliser inutilement. Pourquoi éviter un not qui exprime une idée que nous acceptons ? Et si nous n'acceptons pas cette idée, il est clair que nous tombons lans une grave erreur et que nous risquons de nier l'in- arnation ineffable du Fils de Dieu (1). » Ces paroles rouvent l'orthodoxie de Jean d'Antioche ; ainsi donc les rois grandes églises : Rome, Alexandrie, Antioche, étaient l'accord pour affirmer la maternité divine de Marie, et ce ait, à lui seul, montrait ce qu'avait de dangereux la posi- ion doctrinale de Nestorius.

Celui-ci, dans sa réponse, tout en témoignant de ses ons sentiments à l'égard de l'évêque d'Antioche, ne se nontrait pas disposé à tenir compte de ses avis ; il main- enait que si, en un certain sens, le terme de « Mère de Dieu » était admissible, en raison du danger qu'il présen-

(1) J. D. Mansi, *ouv. cit.*, c. 1065.

tait, il fallait lui préférer la formule « Mère du Christ »; au reste, ajoutait-il, un prochain concile arrangera toutes choses; et il terminait par un trait qui visait Cyrille : « Que votre piété, disait-il, ne s'étonne pas de l'habituelle présomption des Égyptiens, ils en ont fourni de multiples exemples dans le passé. » En évoquant de la sorte, et devant des antiochiens, les récents malheurs de saint Jean Chrysostome, il comptait bien ruiner par avance l'intervention de Cyrille, le neveu du persécuteur Théophile.

Son grand espoir était alors dans le concile projeté. Sur ses instances d'une part, et d'autre part à la demande de quelques archimandrites, qui voulaient mettre un terme aux vexations du patriarche à leur endroit (*Basilii suppl. ad imp.*), Théodose II, en date du 19 novembre 430, avait convoqué à Éphèse les métropolitains, avec quelques-uns de leurs suffragants les plus autorisés. Ce synode devait s'ouvrir le jour de la Pentecôte, 7 juin 431. Fort de la protection impériale, soutenu énergiquement par quelques grands dignitaires de la cour, escomptant la bienveillance des évêques syriens, Nestorius se croyait sûr de triompher dans cette assemblée et d'abattre « l'Égyptien », comme il appelait Cyrille. Dès ce moment, l'affaire étant dévolue à un concile, le patriarche se jugeait dispensé d'obéir aux ordres du pape.

C'est seulement le 6 décembre 430 qu'ils lui parvinrent d'Alexandrie. Avant de les envoyer, Cyrille avait voulu rédiger une formule de foi assez précise pour couper court aux subterfuges de Nestorius; en outre, afin de lui donner plus d'autorité, il l'avait fait approuver par un concile tenu à Alexandrie. Cet exposé doctrinal était rédigé sous forme de lettre à Nestorius et se terminait par douze anathématismes visant jusque dans le détail les erreurs du patriarche; celui-ci devait les souscrire, pour échapper à la condamnation dont il était menacé. Une seconde lettre

plus courte, adressée au clergé et aux fidèles de Constantinople, recommandait de garder la vraie foi et de se tenir l'écart du patriarche hérétique.

Devant cette mise en demeure, Nestorius prit une attitude agressive ; dans un sermon prononcé le 12 décembre, s'échappa en paroles violentes contre son adversaire, appela les anciens démêlés de son église avec celle d'Alexandrie, les injustes procédés du patriarche Théophile vis-à-vis de saint Jean Chrysostome, et affirma ne pas être troublé par ces clameurs nouvelles (*Nestor.*, p. 299-300). Puis, aux anathématismes de Cyrille il opposa, point par point, douze contre-anathématismes, qu'il communiqua à l'évêque d'Antioche.

Cyrille, en faisant accompagner les lettres pontificales par un nouveau document, n'avait visé qu'à mettre la vérité en meillleure lumière ; son exposé touchant l'union des natures dans le Christ était pleinement orthodoxe, mais il employa pour la caractériser une formule qui pouvait prêter à confusion et devait exciter les susceptibilités de l'école d'Antioche. Il parlait en effet d'union physique (*hénósis phusikè*) ; lui-même l'entendait d'une union hypostatique, c'est-à-dire en la personne du Verbe, comme il l'exprime ailleurs ; mais d'autres pouvaient prendre occasion de ce terme pour soutenir qu'il admettait la fusion des deux natures, ainsi que le professèrent bientôt les eutychiens ou monophysites. La suspicion ainsi soulevée devait peser sur les futures délibérations du concile. Avant même qu'il s'ouvrît, les discussions s'engagèrent sur les formules proposées par saint Cyrille. Jean d'Antioche les jugea suspectes, et chargea deux de ses suffragants, André de Samosate et Théodoret de Cyr, de les réfuter. Ils le firent sans tarder et le patriarche d'Alexandrie eut encore le temps de leur répondre avant de gagner Éphèse. Sur le fond de la doctrine, les adversaires étaient d'accord, mais

l'incertitude d'une terminologie encore flottante le empêchait de se comprendre pleinement. Si l'on ajout que le souvenir des griefs anciens ne disposait pas à l bienveillance, on expliquera plus aisément un conflit qu résidait dans les mots, plus que dans les idées.

C'est sur ces impressions et au milieu de ces polémique qu'allait s'ouvrir le concile convoqué à Éphèse. Cyrill était assez inquiet sur ce qui allait s'y passer : l'arroganc de Nestorius, la pression de la cour, les défiances de Antiochiens pouvaient tout compromettre. Il demanda Rome de nouvelles instructions. Son désir, semble-t-il eût été d'en finir sans délai, de s'en tenir au jugement d Rome et de faire appliquer à Nestorius les peines prévues Le pape dans sa réponse (7 mai 431) se montra plus con ciliant : si Nestorius venait à résipiscence, on devait l'ac cueillir avec charité ; en tout cas, il fallait travailler à réta blir la paix et la concorde. Le même jour, Célestin I écrivait à l'empereur, pour lui annoncer l'envoi de troi légats qui le représenteraient ; aux Pères du concile, rappelait les responsabilités doctrinales dont ils avaient l charge et leur recommandait de conformer leur sentenc au jugement déjà porté par lui-même ; à ses légats, le évêques Arcadius et Projectus et le prêtre Philippe, donnait comme consigne de demeurer en union ave Cyrille et de maintenir les droits de la primauté romaine

L'ouverture du concile ne put avoir lieu à la date fixé (7 juin 431), plusieurs métropolitains manquant encor Nestorius était arrivé l'un des premiers avec seize évêques des forces militaires, sous les ordres de son ami le comt Irénée, lui faisaient escorte. Cyrille le suivit de près ; bie que, d'après les instructions impériales, le métropolitai ne dût se faire accompagner que par quelques suffragant le patriarche d'Alexandrie, afin de parer à tout événemen en amenait une cinquantaine ; quatre ou cinq jours avar

a Pentecôte, il fit avec eux une entrée solennelle à Éphèse, suivi d'une foule de moines et de matelots égyptiens. Memnon d'Éphèse avait réuni autour de lui quarante suffragants et douze évêques de Pamphylie; le 22 juin, Juvénal de Jérusalem arriva à son tour avec une quinzaine d'évêques palestiniens et, presque en même temps, Flavien de Thessalonique, conduisant les évêques de Macédoine. L'Afrique, désolée par l'invasion vandale, n'avait pu envoyer aucun évêque; un diacre, délégué par le primat de Carthage, le représentait à Éphèse.

Il ne manquait plus que les légats pontificaux et le groupe des évêques orientaux, conduits par Jean d'Antioche. Celui-ci s'était annoncé, mais seulement pour la mi-juin; or, le 21, il n'était pas encore à Éphèse et deux de ses suffragants, qui venaient d'arriver, affirmaient que « Jean les avait chargés d'avertir qu'on ne prorogeât pas le synode, s'il devait encore tarder, mais qu'on fît ce qui devait être fait » (*Ep. syn. ad. Coel.*). On en conclut qu'il souhaitait ne pas assister à la condamnation de son ami Nestorius, et Cyrille, d'accord avec Memnon d'Éphèse et Juvénal de Jérusalem, décida d'ouvrir les délibérations. Vainement soixante-huit évêques demandèrent qu'on attendît l'arrivée de Jean; vainement le comte Candidien, chargé de la garde et de la police du concile, protesta qu'on allait contre les instructions impériales qui réclamaient la présence des évêques convoqués; la première session eut lieu le 22 juin. Cyrille, en sa qualité de patriarche et en vertu des pouvoirs qu'il avait reçus du pape, la présida. Cent soixante évêques étaient présents.

Après que lecture eut été faite de divers documents : la seconde lettre de Cyrille à Nestorius, les lettres du pape Célestin, la synodale d'Alexandrie avec les anathématismes, qui tous furent approuvés comme pleinement

orthodoxes, on exposa la doctrine de Nestorius, d'après ses écrits et ses propos les plus récents, car il avait refusé de paraître au concile ; elle fut jugée contraire à l'enseignement traditionnel, dont témoignaient de nombreux textes empruntés aux écrivains ecclésiastiques et lus devant l'assemblée. En conséquence, les erreurs de Nestorius furent réprouvées et lui-même excommunié et déposé. Cent quatre-vingt-dix-huit évêques signèrent cette sentence : au cours de la soirée, trente-huit protestataires s'étaient ralliés au groupe des cent soixante.

Tout s'était passé dans cette journée du 22 juin. Lorsque le soir, à la nuit tombante, la nouvelle se répandit dans la ville, le peuple, très dévot à Marie, très hostile aux négateurs du *Theotokos*, éclata en transports d'allégresse ; des illuminations s'improvisèrent dans tous les quartiers comme aux plus beaux jours de fête ; les évêques, Cyrille surtout, furent acclamés et reconduits en cortège à leurs demeures, avec des flambeaux et des cassolettes à parfums.

Pour que ces décisions aient une valeur définitive, il fallait l'approbation du pape : elle n'était pas douteuse puisque tout s'était passé en conformité avec son jugement ; pour qu'elles fussent exécutables, il fallait l'appui de l'empereur. Aussi, dès le lendemain, 23 juin, les membres du concile rédigèrent des lettres qui devaient notifier leur sentence à Nestorius, au clergé et au peuple de Constantinople et à l'empereur. Mais de son côté, le comte Candidien protestait à nouveau contre tout ce qui s'était fait la veille et le déclarait nul de plein droit ; Nestorius, avec dix autres évêques, écrivait à Théodose pour réclamer la protection impériale contre la violence dont il était l'objet.

Les choses en étaient là quand, le vendredi 26 juin, Jean d'Antioche arriva avec ses évêques syriens. Aussitôt, le

oncile lui dépêcha des délégués pour le mettre au cou-
ant et l'inviter à ne pas communiquer avec Nestorius.
Cette ambassade fut très mal reçue et, sans perdre de
emps, le patriarche d'Antioche tint dans son logis une
éunion à laquelle prirent part quarante-trois évêques.
On y entendit le rapport de Candidien, défavorable au
oncile, et les Syriens, déjà hostiles aux formules propo-
ées par Cyrille dans ses anathématismes, déclarèrent
u'il avait précipité les événements, et contrevenu par là
ux ordres de l'empereur, afin d'échapper à une condam-
ation qui le menaçait lui-même, comme tenant de l'apol-
narisme. Sans rien entendre d'autre, ils le déposèrent de
a charge, ainsi que Memnon d'Ephèse, et, à leur tour,
rent connaître à l'empereur ce qu'ils avaient décidé.

De la sorte, en face du véritable concile, comprenant
ne majorité imposante, se dressait un conciliabule de
uelques évêques seulement, mais qui avaient pour eux
ı faveur impériale. Le 29 juin en effet, arrivaient de
Constantinople des lettres de Théodose blâmant Cyrille
t refusant de reconnaître comme valable ce qui avait été
uit sous son inspiration. Celui-ci ne voulut pas demeurer
ous le coup de cette condamnation et, le 1er juillet,
nvoya à l'empereur un exposé des faits qui devait justi-
er sa conduite.

Les événements de Constantinople allaient le servir.
Malgré les précautions prises par la cour et les amis de
Nestorius, le peuple de la ville impériale avait appris ce
ui s'était passé à Éphèse, le 22 juin, et commençait à
agiter. Au cours d'une assemblée tenue, le samedi
juillet, dans la grande église, les fidèles, à grands cris,
éclamèrent la publication officielle de la sentence conci-
aire. L'empereur averti tenta de calmer cette efferves-
ence en faisant annoncer par un référendaire que, le
endemain, les pièces reçues d'Éphèse seraient lues à l'é-

glise. C'était, de sa part, une première concession (1)

« Et le lendemain dimanche, continuent les acte coptes, le peuple se réunit dans la grande église et cri d'une seule voix, tous à la fois : « Sois à jamais vain queur, ô Théodose! Car Nestorius est tombé, le sain concile a frappé Nestorius. Celle qui a enfanté Dieu selon la chair, Marie, la vierge sainte, a déposé Nesto rius. » Après la lecture de l'Évangile, les clameurs repri rent de plus belle : « Qu'on nous apporte ici même le écrits du saint concile. Il n'y a qu'une foi, il n'y a qu'u concile! Qu'on brûle Nestorius le juif et Anastase ave lui ! » L'assemblée était si houleuse qu'un prêtre, nomm Maximien, celui-là même qui devait remplacer Nestoriu comme évêque, profita d'un moment d'accalmie pou essayer de distraire son attention sur d'autres sujets qu'i croyait lui être agréables. Il lui dit en substance : de bon nes nouvelles viennent d'arriver d'Afrique (au sujet de Vandales), l'empereur en délibère; attendez à demain « Nous demeurerons ici jusqu'au soir », répond le peuple Devant cette insistance, le référendaire Domitien du parler. « J'apporte, dit-il, les lettres du synode au clergé pour qu'il vous indique ce qu'il convient le mieux d penser, car la déposition de Nestorius, de Cyrille et d Memnon est annoncée dans ces lettres. » A ces mots, c fut une explosion de cris, de protestations violentes, e faveur de Cyrille. Le clergé lui-même ne put s'empêche de prendre parti pour la foule. « Dans les papiers qu'o nous a envoyés, disait-il, il est clairement démontré qu trente hommes seulement, parmi lesquels maints héréti ques et d'autres qui avaient été déposés, ont élevé la voi

(1) P. Batiffol, *Un épisode du concile d'Éphèse (juillet 431) d'apré les actes coptes de Bouriant*, dans *Mélanges offerts à M. Gustav Schlumberger*, pp. 28-39. Paris, 1924.

our décider la déposition de Cyrille et de Memnon. Mais ı majorité, au nom de deux cent soixante-quatre saints vêques, a déposé le grand impie Nestorius (1). » Et le euple de reprendre ses acclamations en l'honneur de yrille et ses anathèmes contre Nestorius et les siens.

Le lendemain, durant le service liturgique, les mêmes cènes se reproduisirent quand on lut le nom de Cyrille sur es diptyques. « Que nos voix soient portées à l'empeeur ! » criait-on. Et, en effet, de grandes manifestations 'organisèrent dans la ville, pour aller porter à Théodose es doléances du peuple catholique. Une des plus granlioses fut celle que dirigea l'archimandrite Dalmatius. Depuis quarante-huit ans qu'il menait la vie monastique, l n'avait jamais consenti à sortir de son couvent, même pour participer à des cérémonies religieuses. Son apparition dans les rues de Constantinople fit sensation ; autour le lui et à sa suite marchaient des milliers de moines et ıne foule innombrable, chantant des cantiques. Le corège se dirigea vers le palais impérial et Théodose dut entendre les requêtes qui lui étaient présentées ; finalement il promit de s'informer plus exactement de ce qui s'était passé à Éphèse (2).

L'arrivée des légats dans cette ville donna aux orthodoxes de nouvelles forces. Depuis le 23 juin, les choses étaient restées en l'état : malgré la condamnation prononcée par le conciliabule contre Cyrille et Memnon les fonctionnaires impériaux n'avaient pas osé les molester, par crainte du peuple qui leur était nettement favorable. Le 10 juillet, le concile tint une seconde session à

(1) Le 22 juin, les évêques qui avaient signé les actes étaient au nombre de 198; il est possible que ce chiffre ait été dépassé par la suite.

(2) J. D. Mansi, *ouv. cit.*, c. 1428-1429; cf. *Le Livre d'Héraclide de Damas*, p. 239-245. Paris, 1910.

laquelle prirent part les envoyés de Rome. Elle n'avait d'autre but que de faire connaître aux évêques les lettres du pape, dont on donna lecture immédiatement. Célestin, après des recommandations générales aux membres du concile, les invitait à « exécuter ce que lui-même avait déjà décidé » (Mansi, iv, c. 1289). Par la voix de Firmus évêque de Césarée, les Pères adhérèrent à cette proposition : « Le saint Siège apostolique du très saint évêque Célestin, par ses lettres aux évêques..., a déjà prescrit sur l'affaire présente la sentence et la règle que nous n'avons fait que suivre, en portant contre Nestorius un jugement canonique » (Mansi, iv, c. 1288-1289). Après quoi, les légats demandèrent que leur soient soumis les décrets de la première session, afin qu'ils puissent les confirmer au nom du pape.

Ce fut l'objet de la troisième session, tenue le lendemain 11 juillet. Un notaire fit la lecture publique des actes du 22 juin ; les légats approuvèrent ce qui avait été fait et, une fois de plus, renouvelèrent la condamnation portée contre Nestorius ; puis, on apposa les signatures et les lettres synodales furent envoyées à l'empereur et à l'église de Constantinople.

L'œuvre dogmatique du concile était terminée. Si d'autres sessions eurent lieu par la suite, elles ne traitèrent que des questions disciplinaires ou de personnes ; et même elles n'auraient pas été tenues si l'empereur avait permis aux évêques de se retirer, comme ils lui en avaient fait la demande. Deux mois, Théodose tergiversa, avant de prendre un parti ; mais finalement il dut céder devant l'opinion du peuple chrétien et se rallier, de mauvaise grâce, il est vrai, aux décisions du véritable concile, en permettant de remplacer Nestorius sur le siège patriarcal de Constantinople.

***

Le concile d'Éphèse est resté célèbre dans les annales :e l'Église, en raison de son importance doctrinale. Seule, ·n effet, l'union personnelle du Verbe avec la nature ıumaine assurait à la Rédemption sa valeur infinie ; seule ·ncore, elle donnait à l'Eucharistie ce que saint Cyrille ppelle son « pouvoir vivificateur » ; seule, elle justifiait e titre de « Mère de Dieu » donné à Marie et fondait la naternité de la Vierge vis-à-vis du corps mystique du Christ, c'est-à-dire des fidèles participant à la vie divine ont il est la source.

Mais ce concile s'impose encore à l'attention pour 'autres motifs. On y remarque l'action de deux grandes orces qui concoururent simultanément à maintenir la raie foi et à la proclamer avec un éclat nouveau : d'une art la primauté romaine, et d'autre part le sens chrétien e la masse des fidèles.

Dans cette assemblée d'Éphèse qui réunissait plus de eux cents évêques, tout s'est fait au nom et par l'autoité du pape. Cyrille, le plus habile et le plus intrépide éfenseur de l'Incarnation du Verbe et de la maternité ivine de Marie, placé en face des résistances de Nestous, recourt à Rome, pour obtenir la parole décisive ; ésormais il n'est plus que le mandataire du pape, l'exécuıur du jugement de Rome ; s'il préside à Éphèse, c'est au om de Célestin ; s'il condamne, c'est en conformité avec ı sentence pontificale ; et quand les légats arrivent en 'rient, il s'efface en quelque sorte devant l'autorité qu'ils eprésentent ; rien de ce qui a été préalablement résolu ar les Pères du Concile n'a de valeur que dans la mesure ù il est jugé conforme à la décision romaine et approuvé omme tel. Ici encore on peut appliquer le fameux

adage : « *Roma locuta est, causa finita est :* Rome a parlé : l'affaire est terminée. »

Mais, avant même que le pape eût été saisi de la question, les doctrines blasphématoires de Nestorius s'étaient heurtées à l'opposition du peuple chrétien. Si la hiérarchie ecclésiastique seule est la gardienne authentique et l'interprète infaillible du dépôt de la Révélation, aussi bien que les théologiens, quoique d'une autre manière, la masse des croyants, sous l'action de l'Esprit-Saint, peut sinon formuler, du moins découvrir et reconnaître, par une sorte d'instinct surnaturel, le véritable sens du donné révélé et rejeter tout ce qui lui est contraire. Ce fut le cas à Constantinople et à Éphèse, quand la multitude dévote à Marie, soutint avec énergie le glorieux privilège de la maternité divine, et par là même, dans le Christ l'union des deux natures, divine et humaine, en la personne du Verbe. Cette explosion du sens chrétien qui au cours des siècles, et à diverses reprises, s'est surtout manifestée à propos de la Sainte Vierge, ne fut pas la cause de la définition, mais elle la sollicita et lui permit de rendre tous ses effets. Grâce à elle, le pape et les évêques orthodoxes furent soutenus dans leur œuvre d'enseignement, les résistances impériales furent vaincues, et la foi, aussi bien que la piété catholique, purent se manifester sans contrainte.

A.-M. Jacquin, O. P.

L'Action Catholique

On a déjà beaucoup écrit sur l'Action Catholique. Trop, peut-être, et cette littérature exubérante en a parfois voilé la topographie essentielle. Que ne fait-on pas rentrer dans l'Action Catholique! Pour beaucoup, c'est, instinctivement, toute entreprise de zèle ou de charité, toute œuvre de formation ou de sanctification, depuis les confréries jusqu'aux organisations sociales et politiques, y compris les lois du mariage chrétien, les rapports du temporel et du spirituel, tout le traité de l'Église... Sans doute, l'Action Catholique n'est étrangère nulle part où la religion est en cause. Mais à force de trop embrasser on aboutit à une notion un peu confuse. Au lieu d'un labyrinthe ou d'une forêt vierge, on voudrait ici dessiner un jardin à la française.

C'est ce qu'a fait le Pape lui-même, il y a quelques semaines. Il faut toujours revenir aux vérités premières, remonter aux sources, disait-il à la *Giunta* Diocésaine de Rome; on y trouve le secret d'une action précise et fructueuse. Et après huit ans d'un pontificat consacré surtout au développement de l'Action Catholique, après tant de discours, tant de lettres explicatives, Pie XI ne dédaignait pas de revenir aux principes. Suivons-le :

Au point de départ, disait-il, Nous trouvons toujours cette définition, que Nous avons donnée dès Notre première encyclique. *L'Action Catholique est la participation du laïcat à l'apostolat hiérarchique de l'Église.* Ce ne sont que quelques paroles, mais dont le sens est lourd et qui contiennent beaucoup de choses : tout ce que

devait comprendre une définition, qui récapitule tous les éléments essentiels de la chose qu'on veut définir. Simples mots, mais qui expriment le fait le plus magnifique qui puisse concerner le laïcat. C'est-à-dire l'appel à une participation de l'apostolat hiérarchique, constituant une véritable et propre vocation...

Voilà défini, dans le document le plus autorisé et le plus récent, le concept de l'Action Catholique. On en pourra tirer les corollaires, jusqu'aux applications concrètes et adaptées à notre situation française. Il s'agit donc d'une participation laïque à l'apostolat proprement dit. Mais encore qu'est-ce que l'apostolat? — Dans ce même discours du 19 avril à la *Giunta* Diocésaine de Rome, Pie XI nous le dit :

Par apostolat hiérarchique, on entend cet apostolat originellement sorti du cœur, de la vie et des mains de Jésus-Christ, et qui se perpétue à travers toutes les générations, par l'extension, par la dilatation universelle et séculaire du Collège Apostolique, de l'Épiscopat.

Tel est l'apostolat authentique de l'Église, à quoi sont attachées les promesses divines.

Aussi la hiérarchie a-t-elle seule grâce et pouvoir pour parler et agir *in persona Christi* ou encore *Christi legatione*. Qui n'amasse pas avec elle, dissipe. De même qu'en dehors de l'Église il n'y a pas de salut, de même en dehors de la hiérarchie il n'y a pas de véritable apostolat.

Or, c'est à cet apostolat hiérarchique et divin que les laïques eux-mêmes sont, dans une certaine mesure, appelés. *Christiane, agnosce dignitatem tuam!*

Appel qui, comme s'exprime Pie XI, constitue une véritable et propre vocation. Mais il faut entrer dans le détail de cette riche doctrine qui, mettant en valeur l'éminente dignité de l'Action Catholique, ne peut manquer de décupler les énergies spirituelles des fidèles, d'élever infiniment le potentiel religieux des âmes. Il faut pénétrer

e mécanisme de cette vocation et de cette participation. Vocation, oui. On admettra volontiers qu'elle comporte ordinairement un appel intérieur, un attrait, un mouvement de la grâce, qui nous fait brûler de zèle et, non contents de notre propre sanctification, nous porte à communiquer ce bienfait à nos frères en humanité, dont Dieu nous a d'ailleurs chargés.

Mais un appel extérieur est, sous une certaine forme, nécessaire, dans ce sens que les membres de l'Action Catholique sont, en principe, mandatés spécialement par la hiérarchie ; autrement ils contrediraient à la règle, qui veut que rien ne soit fait sans l'agrément de la hiérarchie : *nihil sine episcopo.*

Ce n'est pas sans raison que nous avons dit : « participation » des laïques à l'apostolat hiérarchique. « Collaboration » ne serait pas assez. L'Action Catholique ne se juxtapose pas à l'apostolat hiérarchique, mais fait partie intégrante du ministère pastoral ; entre l'activité des laïques comme tels et celle des laïques unis à la hiérarchie, il n'y a pas seulement différence de degré, mais d'espèce. On voit donc quelle élévation de niveau entraîne, pour le laïque, l'appartenance à l'Action Catholique : le simple fidèle est transféré à un plan supérieur quasi-sacerdotal. Sans doute, il reste distinct de la hiérarchie, comme le gouverné l'est du gouvernant. Mais, étant rattaché à la hiérarchie, comme les rameaux au cep de vigne, le laïque d'Action Catholique (en vertu aussi du caractère imprimé dans son âme par les sacrements de baptême et de confirmation, qui l'habilitent spécialement aux choses du culte et de la religion) exerce en effet un sacerdoce au sens large, qui le rend auxiliaire et coopérateur du clergé : ainsi mérite-t-il mieux que jamais le nom que saint Pierre donnait aux premiers chrétiens : « *Gens sancta... regale sacerdotium.* »

Cette allusion nous rappellera, en passant, que l'Action Catholique n'est pas encore réalisée. Elle est aussi antérieure à l'Église. Écoutons encore le Saint-Père, dans son dernier discours, que nous aimons à citer :

« Il suffit d'une connaissance même superficielle de l'époque [illegible] raison nécessaire pour savoir que l'Église a précédé [illegible] avec les Apôtres et leurs successeurs, qui étaient jusqu'à [illegible] prêtres. A partir d'aujourd'hui, quelque adepte d'une [illegible] qui ne se fonde [illegible] de leur action, se le réservant [illegible] leur apostolat, l'employant à leur œuvre évangélique. Et [illegible] saint Paul, en effet, qui recommande aux communes [illegible] et celles, hommes, femmes et enfants, qui ont travaillé avec lui *mecum laboraverunt in Evangelio*. »

On le voit désormais, l'Action Catholique est une chose extrêmement d'actuelle devant même jusqu'à [illegible] mie. Et si elle n'a pas encore une place explicite et formelle dans le *Codex*, de même le Cardinal Gasparri n'a-t-il pas craint de la mentionner dans son Catéchisme Universel. Elle est, en un sens très réel, l'extension de la hiérarchie au point de former, semble-t-il, un organe de l'Église, une voie de rouage constitutionnel, au même titre *mutatis mutandis*, que certaines institutions reconnues « d'utilité publique », en certains pays, sont organes d'État.

En tout cas, l'Action Catholique, qui prend forme et [illegible] par son *rattachement* à la hiérarchie, a certainement pour effet, selon la remarque du Comte Dalla Torre, dans *l'Osservatore Romano*, d'élever ses membres à un « ordre privilégié », qui serait, à proprement parler, « le Tiers Ordre de l'Église ».

* * *

Il est maintenant facile de circonscrire son champ [illegible] travail. C'est celui même de l'apostolat hiérarchique.

lus, ni moins. Qu'on le remarque, il s'agit d'abord d'a-
postolat, au point que les œuvres, qui ne visent que la
anctification privée et individuelle de leurs membres,
omme certaines confréries ou congrégations, n'en font
as directement partie. Mais, bien entendu, ces associa-
ions n'en sont pas moins dites « auxiliaires » de l'Action
atholique, puisque, par une formation spirituelle plus
oignée, elles préparent leurs sujets à devenir les meil-
eurs adhérents de l'Action Catholique. Elles sont même,
une certaine façon, indispensables. C'est ce que le Saint-
ère encore soulignait :

Pour participer à un apostolat comme celui-là, divinement institué
r les mains mêmes et par le cœur de Jésus-Christ, il faut avant
ut former des *coapostoli*, comme Jésus forma ceux qu'il fit parti-
per à sa divine mission. Œuvre de formation des intelligences,
s volontés, des idées, des sentiments... Ce qui veut dire que l'Ac-
n Catholique doit avoir pour prémisses la sanctification indivi-
elle de chacun, pour qu'abonde et surabonde cette vie surnatu-
le que le Bon Pasteur est venu apporter au monde, *ut vitam
habeant et abundantius habeant*. Or, il est évident qu'on ne peut
nner aux autres une vie qu'on n'a pas soi-même. L'antique adage
toujours vrai : *Nemo dat quod non habet*.

C'est ce qu'on pourrait appeler le séminaire ou le novi-
t des fidèles d'Action Catholique. Ils sont ainsi parfaite-
ent équipés pour l'apostolat, apostolat qui n'a d'autre
que l'établissement du règne universel de Jésus-Christ.
Action Catholique est essentiellement d'ordre religieux.
voit, par là, combien elle « transcende » la politique de
ti ou les partis politiques. Elle est en dehors et au des-
, ne cesse de répéter Pie XI. Indifférente aux formes
gouvernement, pourvu qu'elles soient honnêtes, et
sant à ses membres leurs préférences individuelles,
ction Catholique s'exerce sur le terrain des faits, res-
te les pouvoirs établis et collabore, par sa présence, à
r amélioration. Telle est toute sa « politique ». Dans

le domaine social aussi, elle se garde bien de se mêler aux affaires purement matérielles et techniques. Mais qu'on ne s'y trompe pas, en politique comme en sociologie, son champ reste des plus vastes et s'étend à tout ce qui implique, de près ou de loin, un intérêt moral et religieux. Pie XI vient de le répéter :

Cet apostolat doit s'exercer partout où se présentent la gloire de Dieu, le bien des âmes, le partage à faire entre le bien et le mal, la loi de Dieu, l'expression de la loi de Dieu. Il n'y a ici aucune limite de temps ni de lieu. Partout et toujours, dès qu'il s'agit de problèmes moraux, de la loi de Dieu, du bien ou du dommage des âmes, l'apostolat appelle la coopération de l'Action Catholique. Il en est ainsi en particulier de la question sociale et du problème du travail. Tant que ce ne sera pas une question purement matérielle, économique, ou, comme disent certains, d'estomac et de digestion, mais au contraire une question humaine, une question surtout morale, l'Église, le Saint-Siège, la hiérarchie, l'apostolat — et donc, toutes proportions gardées, l'Action Catholique — ne peuvent se refuser, ne peuvent même se dispenser, par mandat divin, de s'en occuper...

Une semaine plus tard, dans sa lettre au Cardinal Schuster, en réponse au discours milanais de M. Giuriati, le Pape reprenait les mêmes idées :

L'Action Catholique ne doit pas se lancer dans la politique, mais il n'est pas moins certain qu'elle ne peut empêcher aucun de ses membres de faire chrétiennement et catholiquement de la vraie, bonne politique, celle qui étudie et développe le bien de la « Polis », l'Action Catholique y prépare excellemment... De même aussi (étant donnée sa compétence exclusive dans tout problème à répercussions morales) l'Église, c'est-à-dire, dans une certaine mesure, l'Action Catholique, a le droit et le devoir de se porter sur le terrain ouvrier et social, non pour se substituer aux syndicats, mais pour procurer partout l'honneur de Dieu, le bien des âmes, la vie surnaturelle avec tous ses bénéfices.

Et n'est-ce pas ce que vient de confirmer solennellement la grande Encyclique *Quadragesimo anno* ?

*
* *

Il nous reste à envisager le problème de l'organisation : consiste essentiellement à greffer l'Action Catholique ır le tronc de la hiérarchie. Aussi longtemps que cette rmule n'est pas trouvée, il n'y a pas d'Action Catholique ı vrai sens du mot. C'est pourquoi l'on a pu dire avec ison qu'au même titre que l'Apostolat et que l'élément ique, l'organisation aussi est un des constitutifs formels : l'Action Catholique. La hiérarchie est composée des 'êques, successeurs des Apôtres, unis au Pape, succes- sseur de Pierre. Les évêques et les diocèses groupés rment l'épiscopat et l'Église d'un pays, et à côté, ou utôt au-dessus des intérêts particuliers, qui relèvent de aque circonscription ecclésiastique, il est des questions ordre général, qui intéressent l'Église dans un cadre tional. L'Action Catholique aura donc à s'exercer sur ı double palier : l'Action Catholique diocésaine et l'Ac- on Catholique nationale, comme le prouvent les récen- s constitutions de l'Action Catholique Italienne, de l'Ac- on Catholique Espagnole, de l'Action Catholique Lithua- enne... Ainsi surgira de la même façon l'Action Catho- ue Française. On peut même parler d'un troisième ın, qui est celui de l'Action Catholique paroissiale, dont curés et leurs vicaires, formant aussi, bien qu'à un gré inférieur, la hiérarchie, associés qu'ils sont directe- ent aux évêques par l'ordination sacramentelle, restent cheville ouvrière.

Quel que soit donc le mode concret de réalisation de ction Catholique, (et nous savons que cette organisa- n peut et doit s'adapter à la diversité des circonstances personnes et de choses, comme l'a expliqué le P. Vermeersch), nous retrouvons partout cette divi- n tripartite, correspondant aux trois étages de la

paroisse, du diocèse et de la nation. En tout cas, c'est l principe d'unité, qui doit présider à cette architecture Pie XI n'a cessé, depuis huit ans, de recommander cett organisation unitaire, dont la hiérarchie est la clé d voûte. Il montre que l'Action Catholique doit donner ses membres « la conscience d'appartenir à un seul orga nisme », à un seul corps, dont la structure unitaire n nuit pas à l'autonomie des parties distinctes, qui concou rent toutes à l'unique but de l'apostolat. Quand cett conscience fait défaut, le particularisme est bien prè d'obscurcir l'idée suprême d'unité, et c'est alors, selon l parole de saint Augustin, *multi passus, sed extra viam* D'ailleurs, l'Action Catholique unit sans uniformiser, ell coordonne sans confondre.

Le désir du Saint-Père est que, dans chaque pays, soi constituée une vaste organisation de l'Action Catholiqu à caractère unitaire, où, tout en laissant aux activités diver ses leur légitime développement *sui generis*, toutes les fo ces vitales du Catholicisme se trouvent coordonnées e orientées vers le but suprême de l'apostolat, qui est *pa Christi in regno Christi.*

De cette organisation l'Italie et la Pologne, en partic lier, nous donnent déjà d'heureux exemples ; peut-être e retirerons-nous, *mutatis mutandis*, certaines conclusio applicables à notre situation française. Car l'Action Cath lique, chez nous, est en gestation. Ce n'est un mystè pour personne, que le Cardinal Verdier en a rapporté formule, lors de son dernier voyage à Rome, et qu l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques, après qu tous les Ordinaires de France eurent été consultés, lui donné sa charte officielle et définitive. Mais la mise e marche d'une pareille machine ne va pas sans toutes so tes de précautions. Autre chose est de rédiger sur papier une Constitution, autre chose de la mettre e

anle et de la lancer dans le domaine des faits. Rien d'é-
nnant que nos chefs hiérarchiques s'entourent de tou-
s les garanties, examinent et vérifient toutes les pièces,
us les rouages, et même le personnel, avant de crier :
êt ! — Calmons nos impatiences. Il y va d'un trop gros
jeu pour que rien ne se fasse qu'à coup sûr.

Que l'Action Catholique doive avoir une structure uni-
re, l'organisation italienne, plus directement issue de
pensée et des mains du Pape, en est une preuve exem-
aire. Mais il y a lieu de distinguer entre France et Ita-
, en ce qui concerne la réalisation de cette unité. Chez
us, où toute une floraison d'œuvres existait depuis
ngtemps, il ne peut être question, il ne sera pas ques-
n de les simplifier brutalement et de les ranger de gré
de force sous une formule arbitraire. En Italie, au con-
ire, les œuvres ont plutôt pris leur essor et leur confi-
ration à la suite de l'Action Catholique, en fonction de
uelle elles se sont organisées. L'Action Catholique offi-
lle a précédé en quelque façon les œuvres et leur a
ert des cadres tout prêts. En France, l'Action Catholi-
e sera bien obligée de tenir compte des œuvres, qui
llulent de longue date ; elle va donc, non pas les déco-
er, ni les uniformiser, mais, tout en respectant leurs
actères propres et leur légitime autonomie, les harmo-
er, les coordonner, assurer leurs convergences, leur
igner un but commun ; et alors que, bien intention-
es sans doute, mais trop individualistes, elles suivaient
ousement leurs voies, sans mandat précis, et se contra-
ent les unes les autres, l'Action Catholique les ratta-
era et les fera participer ainsi, proprement, au véritable
ostolat de l'Église.

Cela suppose avant tout un organe central, où se fera
en haut la jonction entre la hiérarchie et le laïcat.
te clé de voûte, cette pièce essentielle, et qui se répé-

tera aux plans inférieurs du diocèse et de la paroisse, nou
la trouvons dans toutes les organisations d'Action Cath
lique déjà réalisées. Écoutons ce qu'en dit Mgr Pizzard
pour l'Italie :

Permettez-moi de mentionner brièvement un des modes d'org
nisation unitaire que je connais davantage pour y avoir appo
ma collaboration. Je veux parler de notre organisation en Italie. Nos
avons pu réaliser cette unité grâce à d'heureuses circonstanc
locales et surtout parce que nous approchions davantage le Sai
Père. L'Action Catholique italienne est donc composée de six org
nisations. Nous avons, tant du côté masculin que féminin, tr
organisations : adultes, jeunes gens et universitaires. Mais les ch
de ces six organisations sont réunis dans un Comité central (*Giu*
Centrale), auquel le Saint-Père ajoute d'autres membres compéten
— en plus du président laïque et de l'assistant ecclésiastique gé
ral. — Pour l'exercice de certaines activités spécifiques, qui f
partie du programme d'Action Catholique, le Conseil Central a co
titué des bureaux spéciaux appelés secrétariats, comme par exem
le secrétariat pour la Moralité, l'Institut catholique d'activité soci
auquel adhèrent les associations et œuvres économico-sociale
programme catholique. Ces dernières, tout en conservant leur au
nomie et leurs responsabilités dans le champ économique et soc
se tiennent ainsi en contact avec l'Action Catholique pour ce
regarde la réalisation de leurs fins morales et spirituelles...

... Notre direction unitaire centrale se reproduit en chacun
diocèses d'Italie et proportionnellement aussi dans les paroisses
moyen des Conseils diocésains et des Conseils paroissiaux s
l'autorité respective des évêques et des curés. (*Discours au Con*
de l'Union internationale des Ligues Féminines et au Séminaire F
çais.)

La Pologne s'est inspirée des mêmes principes.

L'article 5 de ses Statuts érige, à Poznan, l' « Insti
suprême de l'Action Catholique », composé d'un Pr
dent laïque, d'un Assistant ecclésiastique général, d
délégué des Instituts diocésains de l'Action Catholic
d'un délégué des unions catholiques nationales approuv
par l'épiscopat, et d'autres personnalités plus marquan
du catholicisme polonais. Une Commission épiscopale p

Action Catholique nomme pour 3 ans le Président laïque t l'Assistant ecclésiastique de l'Institut suprême de l'Ac-ion Catholique Polonaise. La même organisation se épète sur les plans successifs du diocèse et de la paroisse.

L'Action Catholique Française ne peut pas, semble-il, ne pas s'inspirer de tels exemples, en y apportant les orrectifs commandés par la situation. — Elle aura donc ussi un Conseil Central, qui aura nécessairement son ège à Paris, et qui comprendra, nécessairement aussi, un 'résident laïque, un Assistant général ecclésiastique et es assesseurs, tous désignés par l'Assemblée des Cardi-aux et Archevêques.

Notre *Petit Catéchisme de l'Action Catholique* prévoyait ue le Conseil Central pourrait être divisé en autant de ections qu'il y a de formes principales d'Apostolat : par xemple, une section religieuse, une section civique et ne section sociale. C'est là qu'aboutiraient toutes nos randes œuvres nationales, comme l'A. C. J. F., la L. P. D. F. a F.N.C., la C.F.T.C., etc... C'est là aussi que se réalise-aient la coordination et le rattachement authentique à a hiérarchie. Le Directeur Diocésain des œuvres pourrait tre l'intermédiaire entre le Conseil Central et chaque iocèse, et c'est par lui que les Unions Paroissiales, assis-ées de MM. les Curés, entreraient dans l'orbite de l'Ac-ion Catholique Nationale.

***

Il ne nous appartient pas d'aller plus avant dans le étail d'une organisation, qui est en train de s'élaborer ecrètement. Aussi bien, ne tardera-t-elle pas à voir le our, et peut-être cette esquisse générale, cette descrip-on à grands traits, rappelant la doctrine pontificale et es considérants qui l'inspirent, aura-t-elle l'avantage d'ê-

tre une préparation éloignée ou prochaine aux grandes réalisations que nous réserve l'épiscopat français. Ainsi le terrain sera-t-il mieux disposé à recevoir cette semence destinée à devenir un grand arbre. Ainsi comprendra-t-on mieux l'origine auguste, le sens véritable et les immenses bénéfices que doit assurer l'Action Catholique Française.

Au moment où l'Action Catholique vient de subir en Italie les premières atteintes d'une persécution, qui lui confère un cachet plus divin encore, la fille aînée de l'Église et tous les catholiques français travailleront avec plus d'ardeur que jamais à appliquer chez eux cette consigne d'Action Catholique, qui tient si spécialement au cœur du Vicaire de Jésus-Christ.

Mgr R. Fontenelle,
prélat de Sa Sainteté.

NOTES ET RÉFLEXIONS

La jeune Pologne catholique
« L'Odrodzenie »

Essentiellement catholique, la Pologne n'a pas toujours
:u pleinement sa foi. Le grand mal des XVIIIe-
Xe siècles, mal de désagrégation et de désordre, ne la
sa pas intacte. Le romantisme outrancier d'une part,
positivisme de l'autre, sapèrent la conscience catholique
pays en détresse. Paralysée dans son propre essor,
de de nouveau, s'évadant d'une atmosphère asphyxiante
e réfugiant dans le rêve, la Pologne captive se laissa
prégner de tout ce que la pensée occidentale avait pro-
t depuis plus d'un siècle. L'élite de la Pologne, réfugiée
étranger — surtout en France — et tout ouverte aux
uatre vents de l'esprit », assimilait en le transformant
on les particularités d'une race, d'une culture et d'une
toire différentes, tout ce que pensait, rêvait ou réalisait
urope libre. J'insiste sur les particularités de cette assi-
ation. Un peuple heureux et libre a, comme régulateur
ses programmes, la réalité vibrante et palpable de son
toire *dont il est responsable.* Rien n'endigue l'imagina-
n d'un peuple prisonnier : sa pensée dépourvue du
trôle, parfois cruel, de la matière sur laquelle elle
terce, se joue trop souvent dans le vide. Victime de
ditions anormales, la Pologne d'avant guerre ne pou-
t pas échapper à certaines exagérations, souvent morbi-
, causées par l'hypertrophie des constructions intellec-
lles et imaginaires.
i un membre est malade, tout l'organisme s'en ressent.

L'état d'asservissement où se trouvait la Pologne a eu de répercussions dans tous les domaines de sa vie. Mais il y plus : si un membre est malade, il arrive qu'il réclam impérieusement la primauté, qu'il se subordonne l'orga nisme tout entier. La liberté politique brutalement enle vée réclamait ses droits. Tous les yeux, tous les cœur étaient fascinés par la vision du bien perdu qui, peu à pe se personnifiant, prenait la forme d'une réalité tangible les allégories poignantes d'un Grottger répondaient au besoins des cœurs.

Exaltée par les artistes, sublimée par le rêve, la Polo gne libre devint peu à peu une vision lointaine, tou idéale, trop belle peut-être pour être atteinte. Le patrio tisme légitime, juste *dans son ordre*, commençait d'em piéter sur les droits de Dieu et frisait parfois l'idolâtrie.

Cette remarque préliminaire est indispensable pou bien poser le problème catholique de la Pologne ressusci tée.

Du jour au lendemain, beaucoup de valeurs ont dû êtr liquidées. Le clair-obscur du rêve, de la pensée se prenan elle-même pour but, dut céder devant la lumière de l réalité. Grandi et creusé par la souffrance, le peuple déli vré reprit sa place dans l'histoire et soumit à l'examen de faits ses rêves de captivité.

La génération de la guerre a payé de son sang la rud expérience. Rentrée au chantier de la paix, loyalement elle s'efforça d'adapter son ancien credo à des besoins e à des devoirs nouveaux.

De cet examen naquit un immense besoin d'ordre, d'é quilibre et d'harmonie.

J'ai suivi avec curiosité, chez les jeunes, l'incompréhen sion croissante à l'égard de nos grands poëtes romantiques La corde qu'ils faisaient vibrer semble devenue muette Un jeune garçon me dit un jour : « Que voulez-vous toute cette littérature d'avant-guerre, ce n'est pas « d vrai ! » — Dans son irrévérence juvénile, le collégien avai vu juste, son instinct le mettait en garde contre le

ıthousiasmes du rêve. Il ne s'agit plus de penser, mais agir. En Pologne, le passé immédiat n'est guère une :ole d'action. C'est le présent qui doit former cette école. a former ou simplement la retrouver.

Très logiquement, l'indépendance politique retrouvée a ıarqué un retour vers l'Église catholique. Le vide béant ue le martyre d'un siècle avait creusé dans les âmes ne ouvait pas être comblé par un « ersatz ». D'instinct la eune Pologne revient à ses sources, cachées, peut-être oublées, non point taries.

Le danger bolcheviste est bien plutôt un avertissement t un rappel qu'un poison. Écoutons au lendemain de la uerre l'aveu d'un jeune soldat, Malaczewski, — se décou-rant un talent littéraire très remarquable durant un age à l'hôpital et mort, peu après, des suites de ses bles-ures : « Nous, les défenseurs de la civilisation et de la ırétienté, pourrons-nous combler cet abîme de haine et e sauvagerie qui menace le monde entier et s'appelle olchevisme, uniquement par les débris de nos corps, ides d'un esprit supérieur à l'esprit du mal déchaîné dans et abîme? Il faut que nous devenions essentiellement *ifférents*. Celui qui veut combattre la haine et le mal par haine et le mal, qu'il se souvienne qu'une grande haine e peut être domptée que par une plus grande haine et n grand mal dévoré que par un autre mal plus grand ıcore. »

L'écrivain, lourd de l'expérience des tranchées, se tourne ers son peuple et constate : « Je vois ce qui leur manque. 'amour leur manque. Ils n'aiment qu'eux-mêmes d'un nour fatigué et indifférent. Et pourtant, seul un grand nour pourrait les guérir. »

De cet aveu au retour à l'Évangile, message d'amour, il y a qu'un pas. Logiquement, Malaczewski conclut par ıymne de saint Paul à la charité.

Écrivain d'une heure, trop tôt disparu, Malaczewski a ı dire les angoisses et le drame qui se jouaient dans les

cœurs les plus nobles et les plus fiers de sa génération. Rien d'étonnant que ses jeunes contemporains l'aient adopté en s'appropriant sa parole prophétique : « Je vois en Pologne surgir une génération d'hommes nouveaux comme on n'en a pas vus encore... se justifiant de la foi et armés d'amour. »

Cette génération nouvelle affamée d'amour ramena le programme du renouveau à son principe : le Christ Jésus.

Son mot d'ordre fut : *Rendre la Pologne au Christ.*

Son programme : pénétrer peu à peu dans tous les domaines de la vie sociale et intellectuelle de la Pologne libre, les envahir, les gagner au Christ : *Instaurare omnia in Christo.*

Ce mot de saint Paul, mis en vedette dans toutes les manifestations du mouvement, est réellement un mot programme. Dès le début, les yeux des jeunes apôtres se tournèrent instinctivement vers leur grand modèle. Mis en face de problèmes analogues à ceux qui s'étaient posés aux premiers chrétiens, et isolés par leur petit nombre des masses tièdes ou inconscientes, ils voulurent dérober au Docteur des Gentils le secret de son succès dans la conquête du monde. Ce secret, ils le comprirent : *Omnia et in omnibus Christus.* De là le *christocentrisme* si marqué de toutes leurs initiatives, de tous leurs efforts. De là aussi le nom qu'ils adoptent : « Renaissance — Odrodzenie. »

Ce nom est, en même temps, un défi et une alliance. Un défi, car il affirme fièrement le programme de l'effort : tout renouveler, tout transformer, tout pénétrer, tout sublimer, tout sanctifier. Programme surhumain, s'il devait se servir d'instruments humains. Là aussi saint Paul est le maître : *omnia possum in eo qui me confortat*, je puis tout en celui qui me fortifie. Le jeune groupement comprend que la seule humilité interdite au catholique est celle qui doute de Dieu dans la diffusion du royaume de Dieu. Ce qui à des incroyants semble une vantardise, n'est qu'un acte de confiance filiale et joyeuse.

les Apôtres ont réussi à changer, à renouveler le onde, pourquoi, aujourd'hui, un effort généreux serait-il ué à l'échec? Il suffit de suivre leur trace, de les imiter, appliquer leurs méthodes de Justice et d'Amour.

Mais le terme « Odrodzenie » — « Renaissance » — veut re aussi : Alliance. Ce n'est pas par hasard que les jeu- es catholiques ont choisi ce nom lourd de réminiscences aïennes. Ne s'agit-il pas de tout atteindre, de tout adop- r, de tout baptiser? La vraie Renaissance n'est-elle pas elle que donne le Christ : *nisi quis renatus fuerit...* 'est-ce pas l'esprit nouveau qui vivifie toutes choses et ur restitue leur sens perdu? Le catholique, enfant de ieu et cohéritier du Christ, n'a-t-il pas droit sur tout?

Par un instinct sûr et lucide — qui fut une grâce — le une mouvement catholique se mit en garde, dès le ébut, contre tout esprit de chapelle ou de sectarisme. Ils mprirent cet axiome que cesse d'être catholique qui esse d'être universel. Forts de la seule vérité de l'Évan- ile, ils tendent la main à tout *ce qui est* en y cherchant part de la Vérité éternelle. Ils revendiquent tout ce qui st humain et, paraphrasant le mot du vieux Térence, rennent comme devise : « Je suis chrétien et rien ne 'est étranger. »

De bonne heure l' « Odrodzenie » se vit obligé de pré- ser son programme. L'incompréhension — souvent hos- le — de l'entourage obligeait à une attitude très fran- ne et très claire, à un credo formulé. C'est alors que fut édigée la première déclaration de principes de « l'O- rodzenie ».

Ceux qui ne font rien, seuls, évitent l'erreur et la criti- ue. Cette déclaration fort belle dans son élan joyeux et ardi, lourde de sens, vibrante d'enthousiasme, n'a pas su viter quelques imprécisions de détail prêtant à double ens et qui furent aussitôt l'occasion de violentes criti- ues.

Vivre, c'est être humble et admettre l'évolution et la

croissance. Seul l'orgueil se fige. Une expérience de dix ans a montré à l' « Odrodzenie » ses lacunes, ses dangers, ses faiblesses. Loyalement on se mit à l'œuvre pour les corriger. Cet examen obligeait à un remaniement de l'ancienne déclaration. Le deuxième congrès de l' « Odrodzenie », qui a eu lieu à Varsovie du 11 au 17 novembre 1930, en a donné une seconde rédaction — d'une envolée moins lyrique, mais mieux charpentée, plus solidement construite, plus « légale ».

Dès les premières lignes apparaît l'esprit de cette seconde rédaction :

Nous allons vers des temps nouveaux — des temps où les actes d'hommes jeunes d'esprit doivent décider de l'aspect du lendemain. Les générations modernes sont appelées à une grande tâche qui est de former, parmi la lutte des diverses orientations et tendances, une étape nouvelle dans l'expansion du royaume de Dieu sur terre...

Nous voulons fonder la vie en Pologne sur l'éternelle loi divine qui est une loi de développement organique. C'est elle qui apporte dans la vie des individus comme dans celle des groupements la force et l'harmonie. L'Église catholique étant la dépositaire infaillible de cette loi divine, nous adhérons à elle avec amour, avec respect et une obéissance sans bornes. C'est avec énergie et avec la conscience profonde de notre responsabilité devant Dieu, en ce qui concerne le sort des générations futures, que nous sommes prêts à assumer nos devoirs...

La « Déclaration de Principes » de l'Odrodzenie joue dans la vie de ses membres un rôle considérable. Ce n'est pas un document poussiéreux, vaguement connu, jamais mis en pratique. Les discussions interminables qui ont précédé sa deuxième rédaction, le soin avec lequel on a pesé, débattu, tourné et retourné le moindre détail, sont une preuve de l'importance qu'on lui accorde. La « Déclaration » doit être non seulement un code d'action et de méthode, mais aussi un code moral, un credo ; elle doit résumer l'idéal à atteindre et montrer la voie qui y conduit ; indiquer enfin sous forme de postulats brefs, précis et nets, jusqu'où doit viser l'effort de ces jeunes « cheva-

ers de la Cause de Dieu » qui lui soumettent leurs intelgences et leurs cœurs. Dans le désarroi qui a suivi la uerre, il était de la plus haute importance d'avoir des ositions nettement marquées, non seulement pour pallier ux critiques et hostilités venant du dehors, mais surtout our défendre de tout rétrécissement et de tout compro-is le jeune mouvement lui-même.

Il est tout naturel qu'en pratique il n'arrive pas tou-urs à vivre pleinement son idéal. Mais il l'envisage ettement, avec courage, marche vers lui sans défail-ance.

Les premières recrues avaient une tâche ingrate : celle e défricheurs. Il fallait se faire connaître et reconnaître, btenir une place au soleil. Ce ne fut pas facile. Le catho-cisme timoré, indifférent et teinté de positivisme qui tait celui de leurs contemporains s'offusqua des préten-ions de « ces jeunes ascètes » et cria au scandale. Il n'é-ait pas facile, du jour au lendemain, de mettre fin au réjugé que la religion *pratiquée* et *vécue* est seulement affaire d'illuminés inoffensifs et de dévotes respectables. Trop souvent on n'était catholique que chez soi et un seul our de la semaine : le dimanche. Trop souvent, dans la ie publique et même dans la vie privée, en dehors de ertains moments rituels, la religion n'avait qu'un rôle effacé, et devait se plier aux circonstances. Le dogme écu, converti en sang et en nourriture, informant tous es sentiments, les pensées et les actes, voilà qui était pour eaucoup chose inconnue, ou tâche réputée impossible.

Il fallut ouvrir la brèche, il fallut vivre, se montrer via-ole, s'imposer pas des réalisations. Ce furent des années dures et belles. Un petit nombre de porte-drapeau et d'explorateurs entraînèrent, par leur exemple et leur enthousiasme, d'abord la jeunesse universitaire, puis la eunesse des écoles. Coup sur coup se forment des centres à Varsovie, Poznan, Lwow, Wilno, Lublin.

L'action se dirige en deux sens.

Elle se fait d'abord en profondeur : on vise l'éducation, je dirais presque l'initiation catholique des jeunes recrues, au moyen de conférences, réunions, retraites, formation liturgique — celle-ci trop négligée alors en Pologne — influence individuelle, apostolat direct dans la signification la plus large du mot. Cette action essentiellement « catholique » est l'âme du mouvement, la source de sa vie et de sa diffusien, la condition de son rayonnement. Les dirigeants s'en rendent bien compte et ils insistent sur la formation intérieure de la jeunesse. De là une collaboration des plus intimes et cordiales avec le clergé et la hiérarchie. Le mot d'ordre « *Vivere, sentire cum Ecclesia* » revient saus cesse sur les lèvres, se répète à chaque réunion. De son côté, le clergé, — qui a enrôlé là plusieurs de ses meilleurs pionniers, — témoigne à la jeune organisation une bienveillance toute paternelle et lui ouvre toute grande la source d'énergie divine dont il dispose. Cette entente spontanée et profonde réalise dès le début la pensée si chère à Pie XI, exprimée dans la plus grande entreprise de notre siècle : l'Action catholique, cette « participation des laïques à l'action hiérarchique de l'Église ». Et lorsqu'à son dernier congrès, l'*Odrodzenie* a demandé d'être admis officiellement dans les rangs de l'Action catholique, il n'a fait que ratifier un principe qui lui était depuis longtemps essentiel.

L'action en profondeur est une préparation et une accumulation d'énergies. C'est de ce dynamisme du cœur et de la pensée que dépend la vitalité de l'action extérieure, qui ne doit être en quelque sorte qu'un trop-plein et l'épanouissement naturel de la vie intérieure. La dépendance logique de ces deux formes d'action, qui, en réalité, n'en font qu'une, est parfois ignorée par les jeunes enthousiastes qui se mettent à l'œuvre sans être prêts et donnent sans avoir fait provision. L'échec — je serais tentée de dire bienfaisant — des efforts trop hâtifs ramène le juste

uilibre et rappelle aux jeunes apôtres qu'avant d'agir il ut être.

L'action extérieure s'exerce sous deux formes : 1° la fusion spontanée dans les milieux de jeunesse universire et scolaire, le recrutement d'adeptes nouveaux; l'action sociale proprement dite, si nettement soulignée ns les programmes, parfois un peu négligée dans la praque.

Dès le début, l'*Odrodzenie* reconnut hautement la resnsabilité morale et sociale des élites intellectuelles à gard des masses : problème auparavant assez peu étué, pour lequel il a fallu conquérir droit de cité. Ce ne t pas chose facile. La déchristianisation lente et contiue des classes dirigeantes avait eu, comme ailleurs, ses percussions sur le peuple, qui, laissé à lui-même, mal lairé, était de plus en plus à la merci de propagandes ti-religieuses. L'*Odrodzenie* vit le danger et comprit le mède. Les Encycliques et directives des trois derniers apes — surtout celles de « *Rerum novarum* » et de « *Il rmo proposito* » fournirent le programme et les méthodes suivre. On se rendit compte qu'au principe de toute tion sociale féconde, la justice doit précéder la charité; 'il faut commencer par rendre au peuple *son dû*, et ne s escamoter, sous des formules de charité, les exigences devoir le plus élémentaire; qu'à l'heure actuelle une tion catholique qui se désintéresserait de la question vrière et sociale est irrémédiablement vouée à l'échec. L'action sociale parmi le peuple », — écrit M. Koczorowi, un membre très actif du groupement, — « est une ite absolument logique de notre programme; sans elle n'y a point d'*Odrodzenie*.

Devant les problèmes sociaux actuels — trop souvent éformés — il ne suffit pas de jeter l'anathème. Au lieu se réfugier dans le passé avec un geste de déserteur, il ut saisir le soc et creuser ce sillon ingrat pour y retrouer, sous les décombres matérialistes, un grain perdu de rité éternelle. « En nous tenant en marge de la vie »,

— écrit M. Lewandowicz, l'un des plus éloquents promoteurs de l'Odrodzenie, aujourd'hui prêtre, — « nous perdons, par notre faute, tout contact, toute possibilité d'entente avec le monde hostile. »

Cette action sociale, pour être féconde, doit être une *collaboration*. Si l'intellectuel partage avec l'artisan et l'ouvrier des usines les fruits de son instruction universitaire, souvent il reçoit plus qu'il ne donne. L'*Odrodzenie* insiste sur la valeur éducative et morale du contact avec la classe ouvrière.

Fondés en 1924, les centres ouvriers de l'*Odrodzenie* se sont multipliés rapidement. Après trois ans, ils étaient au nombre de 26. Si, depuis, faute d'initiatives personnelles, l'élan a quelque peu diminué, la conscience de leur besoin ne cesse de s'affirmer. Le programme fondé sur des postulats de justice et de charité fraternelle, très complet, ne demande que des cœurs, des intelligences et des dévouements pour devenir une force de régénération et de renouveau. Et c'est de cette réalisation que dépend tout l'avenir de l'*Odrodzenie*.

De bonne heure, l'*Odrodzenie* s'est servie de la presse comme moyen de diffusion et de propagande. En dehors d'éditions, que publie l'Université catholique de Lublin, il faut mentionner la revue mensuelle *Prad*, qui est l'organe officiel du mouvement et son porte-parole. Le but essentiel de ces éditions est la culture catholique des intelligences. L'une des raisons principales de la diminution du « sens catholique » en Pologne étant une instruction religieuse insuffisante et une ignorance pratique du dogme, le *Prad* s'applique à combler cette lacune, à donner aux jeunes une nourriture intellectuelle et spirituelle appropriée. Sa force réside dans la conviction hautement affirmée que *la vérité est à nous* et qu'il suffit de puiser à la source pour la retrouver jeune et fraîche éternellement. « De quelle joyeuse énergie ne devraient pas se remplir nos cœurs, si nous savions comprendre et assimiler jus-

'à la moelle de nos os ce fait que nous possédons la rité? Nous, catholiques, nous devons en avoir une nscience profonde et si vive qu'aucun souffle de l'es- it décadent « cherchant pour chercher » ne vienne us troubler... Ce n'est qu'alors que nous pourrons sor- vainqueurs de la lutte avec le scepticisme, l'anarchie le désordre de la pensée moderne, et apporter au onde ce dont il a faim et soif : la certitude... Oui, s'il y quelque chose de terrible quand on cherche la vérité, *st qu'on la trouve*. C'est qu'on la trouve nécessaire- ent... La beauté et la force d'attraction du catholicisme ur les âmes modernes *c'est surtout son dogme* (1). »

Pour comprendre la vitalité de la jeune Pologne catho- ue et l'esprit de l'*Odrodzenie*, il faut assister à ses gran- s réunions. Ce sont les « Semaines sociales » si chères cœur de ses associés. Elles ont lieu chaque automne puis neuf ans sous les auspices de l'Université catholi- e de Lublin et ont groupé plus de 2000 participants.

La note dominante de ces réunions est la joie, une joie arissable s'égrenant en rires, en chants, et pourtant gulièrement recueillie. Les journées laborieuses, quoi- e non surchargées, débutent par une messe et une mmunion générale, et se passent en conférences suivies discussions animées. Nulle contrainte. Les conféren- rs, aussi doctes qu'indulgents, amis des jeunes, écou- nt avec une patience à toute épreuve les objections ivent imprévues de ce jeune monde ardent, avide de istruire, plein d'aplomb, et ne doutant de rien. De ce ntact entre les deux générations jaillit une entente ite de sympathie et de bienveillance. On y traite de 'ers sujets actuels, souvent graves et ardus. Tout le onde a voix au chapitre. L'érudition tapageuse et fraî- ement acquise des étudiants se règle et s'ordonne sous mprise mesurée des professeurs qui, pour quelques irs, deviennent des égaux. Il me souvient d'un savant

1) *Prad.* 1922. N° 1-2, p 8.

renommé, qui, après une conférence, s'en alla me dépiste dans un coin pour éclaircir familièrement un point qu j'avais contesté dans la discussion. Le même soin, l même intérêt bienveillant les caractérisent tous... On regrette involontairement que cette atmosphère de confiance et d'entente ne puisse pas se maintenir duran toute l'année universitaire.

Aux heures des repas, la joie déborde. C'est un concer ininterrompu de chants improvisés par des poètes occasionnels et exécutés par des centaines de voix. Et l'on es étonné d'entendre citer, entre deux éclats de rire, un parole de saint Paul ou une « quaestio » de saint Thomas. C'est que tout, absolument tout, subit l'atmosphèr contagieuse. Gare aux mélancolies! On les laisse à l porte et c'est, pour quelques jours, une vie nouvelle libre, toute de charité, où l'on prend des forces, où l'on puise des ressources, où l'on réchauffe les cœurs. Tant il est vrai que, de toutes les écoles de joie et de franc-rire celle de Dieu est la plus efficace. J'insiste particulièrement sur cette note joyeuse, car elle me semble la marque toute spéciale des « Semaines sociales de Lublin » Le conseil de saint Paul « *Semper gaudete* » y est suivi à la lettre, et réellement cette joie profonde, qui n'a rien de fébrile ni de factice et qui naît chaque jour dans le grand mystère de la communion des saints, est la meilleure propagande de l'*Odrodzenie*. Rien ne conquiert comme la vie.

Cette courte esquisse n'a pas la prétention de montrer tous les aspects de la vie de l'*Odrodzenie*. Elle veut simplement indiquer une belle et généreuse forme de renouveau catholique, et qui, étant catholique, appartient à tous.

MARIE WINOWSKA.

Congrès international de psychologie religieuse de Vienne

e premier Congrès international de psychologie reli-
se a tenu ses assises, à Vienne, du 24 au 30 mai. De
breux théologiens protestants et catholiques, des phi-
phes, des psychologues venus de différents pays ont
né à ce congrès une note internationale, bien que
emagne et l'Autriche y fussent surtout représentées.
serait difficile de donner une vue d'ensemble des
tiples rapports présentés souvent par des sommités
science théologique, philosophique et psychologique.
e vue d'ensemble ne pouvait guère se dégager claire-
t d'un congrès où l'on oubliait souvent la psychologie
ieuse pour parler métaphysique, théologie, ou morale.
'autre part il y avait tant de rapports, le plus souvent
à la suite, matin et soir, et traitant de sujets souvent
sparates, malgré les soins apportés à les grouper par
tion, que la dispersion des idées n'en pouvait qu'être
risée. D'ailleurs, comme on avait sans doute prévu la
ude des auditeurs devant cette quantité de rapports,
certains prenaient l'allure de véritables conférences,
rganisateurs avaient établi, aux mêmes heures que les
ces, tout un système d'agréables distractions : Pro-
ade à Schönbrunn, visite des églises, des musées, de
ibliothèque nationale, excursions en auto-car à
zenstein, et ce qui, pour un psychologue, présentait
rand intérêt, une visite aux centres de psychologie
tile ou de psychopathologie. Qui n'a pas vu la magni-
clinique infantile de Madame Bühler, et n'a pas assisté
expériences qu'elle y poursuit depuis quelques années
toute une école de jeunes psychologues, peut difficilement se faire une idée de l'importance de Vienne pour
ychologie de l'enfance. Dans ce domaine, comme

dans celui de la psychopathologie, la capitale autrichien se classe certainement au premier rang.

Sans analyser les différents rapports, ni chercher à do ner une vue d'ensemble des problèmes abordés, et d questions traitées, nous voulons simplement dégager grande idée que l'on sentait vivante dans ce congrès l'inquiétude angoissée devant l'incrédulité contemporai Quelle émotion vibrait dans ces pages souvent d'ari spéculation aussi bien des théologiens protestants q catholiques, dans les analyses des philosophes et des ps chologues! Les problèmes traités ici ne sont plus de ce dont on aurait ri il y a dix ans. Ils sont devenus l'actu lité infiniment douloureuse, l'angoissante question que posent tous ces savants penchés sur l'âme contemporai Et certes s'ils s'efforcent de démêler les causes complex de l'incrédulité, de faire l'analyse exacte de l'indifféren en matière de religion, ce n'est pas pour se canton dans les hautes sphères de la spéculation théorique, m avec l'ardent désir de contribuer à la solution pratique ces douloureux problèmes. On ne peut que s'incli devant les nobles sentiments exprimés par ces savants ces chercheurs venus d'horizons de la pensée si différen

Combien ces problèmes religieux touchaient les c gressistes au plus intime, au plus profond de leur âme, a pu le voir, lors du premier rapport présenté avec u belle éloquence par le professeur de psychologie de l'U versité catholique de Salzbourg, le R. P. Alois Mag O. S. B. Son sujet : le brûlant problème de Konnersreu le cas de Thérèse Neumann et la psychologie religie Le professeur Mager, bien connu en Europe Central voulu traiter son sujet selon les principes de la scienc plus rigoureuse. Psychologue de l'école de Würzburg professeur de Salzbourg a parlé avec une autorité scie fique qui a fait une profonde impression sur le Congrès devait se produire, racontait-on, une controverse viole à ce sujet, de la part du cercle protestant fanatique s'est fait le champion de Konnersreuth. Mais lorsqu

fesseur Mager eut terminé sa conférence, posant les stions avec la plus franche et la plus nette objectivité ntifique, écartant toute équivoque, l'intervention oncée ne se produisit pas. Le R. P. Mager avait traité, effet, le sujet du strict point de vue de la psychologie érimentale, laissant à la théologie et à l'autorité reli- ise le soin de se prononcer sur des questions qui dépas- : la science. L'attention avec laquelle fut suivi ce rap-, pourtant très aride et technique, prouvait combien istance s'intéressait à ces phénomènes de psychologie gieuse. L'apparition à la tribune de ce bénédictin, dans austère costume de moine de Beuron, parlant avec forte éloquence où l'on sentait l'émotion contenue s'il avait pu développer le thème de sa conférence à gue féminine catholique, le lendemain soir : Thérèse mann et l'apostolat de la souffrance, le message de la France apporté à un monde qui a oublié le Calvaire ! s il parlait devant ce congrès en homme de science !), e apparition, dis-je, cette éloquence et cette émotion ressionnèrent tellement l'assistance que la salle éclata pplaudissements. Et je pensais alors à la lutte menée le P. Gemelli autrefois à Milan, pour les miracles de rdes, contre le corps médical de Milan. Les temps sont ngés, Dieu merci, mais il n'en faut pas moins souligner aute valeur apologétique de ces psychologues scienti-s, de ces hommes de laboratoire qui s'appellent : nelli, O. F. M., Mager, O. S. B., Lindworsky, S. J., Wil- l, S. J. C'est peut-être dans ces congrès qu'éclate le la nécessité de telles vies sacerdotales vouées à la nce. Notre temps pragmatiste, n'accordant son atten- qu'aux valeurs pratiques, serait si volontiers porté à ifier d'inutiles de belles existences renfermées dans le nce de leurs bibliothèques et de leurs laboratoires.

a même attention de l'auditoire fut accordée au pro- ne actuel que traita le médecin psychopathologue R. Allers : Névrose et incrédulité. Venu de l'école dler, appuyé sur une vaste expérience de praticien

réputé, mais traitant l'Individualpsychologie en médec
catholique, le rapporteur développa de façon brillante
thème qu'il avait choisi. Son analyse des névroses surto
fut suivie avec le plus grand intérêt. J'ai cru y retrouv
bien des thèmes du livre fameux du grand philosop
actuel de l'Allemagne : *L'Être et le Temps*, de Heidegg
Et, en effet, le Dr Allers ne s'en défend pas, mais il a si
gulièrement enrichi la magistrale analyse de l'angois
faite par Heidegger. Travailleur acharné, ce médecin ps
chopathologue s'efforce de lutter contre le matérialisn
de l'école psychanalytique, contre le matérialisme
Freudisme, tout en montrant aux catholiques quel usa
ils peuvent faire de la part de vérité contenue dans l
recherches de l'école de Freud. Dans son introduction
livre d'Allers : *Das Werden der sittlichen Person* (Herde
1930), dans lequel il voit un ouvrage de haute valeur,
R. P. Gemelli a montré combien on devait être reconnai
sant à l'auteur d'avoir abordé ces problèmes de psycha
thénie, scrupules, psychonévroses de tout genre, si impo
tants dans un monde où de tels phénomènes se révèle
de plus en plus fréquents et doivent attirer l'attentio
des directeurs de conscience et des éducateurs catholique
Le Recteur de l'Université de Milan, avec sa scien
réputée de psychologue, a donc voulu manifester publ
quement en quelle estime il tenait un travail aussi scie
tifique que celui de R. Allers, et en même temps, comm
prêtre, comme éducateur, il a tenu à recommander
livre aux prêtres et aux éducateurs catholiques. L
20 minutes parcimonieusement mesurées au Dr Allers n
lui permirent que de donner une esquisse de son système
Elles suffirent cependant à créer un fort mouvement d
sympathie dans l'auditoire. Comme le Professeur Mager,
conférencier parlait, en effet, quoique non sans une point
d'ironie, avec toute son âme de savant catholique, cett
âme qui attire tant d'étudiants à ses cours libres à l'Un
versité, parce qu'il y en a tant qui cherchent et dont l
cœur est inquiet pour avoir perdu Dieu. Et peut-être

.te inquiétude, la sentait-on aussi dans les rapports de éologiens protestants, à la recherche de formes objecti- ; religieuses. Était-ce sentiment de l'impuissance à nbattre l'incrédulité contemporaine par la seule doc- ne luthérienne? Il est curieux de noter que le Congrès st ouvert par une conférence de l'Évêque protestant de esde, Dr Ihmels.

En terminant cette brève chronique, je voudrais con- rer quelques lignes au seul rapporteur français de ce ngrès : M. le Professeur Clavier, de Montpellier, qui ita : « La responsabilité des croyants dans la formation complexe d'incrédulité ». Belle tenue littéraire, noble spiration, souci d'apostolat. Mais le conférencier, profes- ur de théologie protestante, avait revêtu la cuirasse de eud : instincts, refoulements sous la pression d'une ucation religieuse ascétique et puritaine, révolte de dolescence, incrédulité, tel serait d'après lui le schéma complexe d'incrédulité. Cas cités à l'appui de la thèse : fant de chœur — refoulement — débauche, incrédulité maris devenant incrédules parce que ne pouvant sup- rter qu'un confesseur pénétrât dans le secret de l'âme leurs épouses : ces cas devant être fréquents aussi bien ns la confession catholique que dans la confession pro- stante. Suivaient l'exemple d'A. Gide, et quelques cas de tholiques ou protestants devenus anarchistes ou com- unistes. La conférence fut très applaudie. Dans la dis- ssion qui suivit le lendemain, tout en rendant hommage ux sentiments élevés d'apostolat du conférencier, ne fal- it-il pas protester du point de vue de la psychologie ientifique? Il était nécessaire d'affirmer que ce congrès ait un congrès de psychologie et devait éviter l'écueil la dispersion dans la morale, la métaphysique ou l'é- ique. Il n'était pas malaisé non plus de démontrer au pporteur qu'il n'avait pas délimité nettement son amp d'expérience, que ses analyses étaient sommaires, ue les cas cités n'étaient pas scientifiquement établis et u'enfin, le fait de l'incrédulité religieuse était trop com-

plexe pour pouvoir être étudié par la seule méthode psychanalytique, laquelle commence à être démodée; d'où nécessité d'autres méthodes, en particulier celle de Würzbourg, la Gestaltheorie et la psychologie de la structure.

De la réplique de M. le Professeur Clavier, ressortit clairement que nous ne parlions pas le même langage. Or la psychologie est une science, et seules les conclusions établies scientifiquement sont irréfutables. Sans doute y aurait-il grand intérêt à ce que, en France, on se préoccupât davantage de prendre contact avec les nouvelles écoles psychologiques allemandes dont l'étude est certainement de première importance pour travailler dans le champ encore à peine exploité chez nous, de la psychologie religieuse.

Vienne.

ALFRED BOUTINAUD.

PHILOSOPHIE ET SCIENCES

ABRIEL MARCEL. *Le Devoir.*

On sait à quelles difficultés se heurte l'idéalisme lorsqu'il s'agit de construire une morale. Or voici un essai de morale idéaliste qui prétend être toute la philosophie. L'importance de cette tentative méritait une critique serrée qui, sans omettre d'en souligner les traits intéressants, en dévoilât les faiblesses et les lacunes.

NDRÉ GEORGE. *Le mouvement des idées scientifiques.*

I. *L'orientation actuelle des sciences* : la Chimie physique ; les questions d'échelles ; l'orientation actuelle de la Physique ; matière et rayonnement ; l'orientation des doctrines chimiques ; l'orientation actuelle de la Physiologie ; l'influx nerveux ; quelques aspects de la Biologie ; la Biologie végétale ; la finalité ; et les mathématiques ?

II. *Astronomie* : « L' Univers » de Jeans.

III. *Physique* : la structure de l'électricité.

.-P. DE MUNNINCK. *Saint Thomas d'Aquin.*

Un livre du P. Sertillanges, qui met en contact avec un saint vivant et une doctrine vivante.

NDRÉ GEORGE. *Hérédité et races.*

Une série d'études, diverses et tout ensemble coordonnées, sur un problème très actuel, et bien faites pour « attirer et retenir l'homme cultivé ».

Le devoir

Voici un ouvrage auquel on se saurait, je crois, accord
trop d'attention. *Le Devoir* (1) est, à n'en pas douter, u
des contributions les plus importantes qui aient été fou
nies au développement de la pensée idéaliste en Fran
depuis un quart de siècle. J'irai même jusqu'à dire q
nous trouvons dans ce livre si ample et si profondéme
médité l'expression peut-être tout ensemble la plus pr
cise et la plus émouvante que puisse recevoir aujourd'h
l'idéalisme chez un esprit rompu certes à la dialectique
plus rigoureuse — mais attentif de surcroît à tous l
enseignements que dégage une expérience sincèreme
et directement interrogée. J'y admire pour ma part u
sens de la difficulté qu'on ne rencontre pas toujours ch
les adeptes d'une semblable doctrine. Ce sens est ici a
cœur même de la pensée ; peut-être fait-il corps avec l'in
piration la plus intime, la plus essentielle de l'œuvre. C
tiquant l'idéalisme dialectique d'Hamelin, M. Le Sen
déclare que « le point moteur de l'esprit ne peut jamais êt
un être sensible, un idéal ; c'est une contradiction épro
vée, sentie ; non pas une contradiction purifiée comm
celle de l'être et du non-être, mais la plus confuse, la pl
brutale, celle de deux êtres, l'accident ou même l'accide
voulu par un belligérant ». Ceci revient à dire que « la co
tradiction suppose l'être et le prépare, mais que là où el
est il n'est point » (p. 12) ; c'est « un trouble mental, u

(1) *Le Devoir*, par R. Le Senne. Alcan, éd.

ouche dans la conscience » (p. 35). D'emblée apparait ainsi
ı volonté de voir dans l'idéalisme ce que j'appellerai une
hilosophie de la pensée pensante, ou encore, comme
: dit M. Le Senne, de la pensée militante. C'est dire,
oute-t-il, que la philosophie morale est toute la philoso-
hie. Affirmation qui, de prime abord, heurte nos habitu-
es et nos préjugés ; mais il faut reconnaitre que l'analyse
ui nous est présentée du *cogito* donne à cette réduction
a pleine valeur. Nous commettons une grave erreur en
oupant le doute méthodique de la pensée qu'il prépare ;
en réalité nous ne sortons pas du doute pour entrer
ans la pensée ; on s'exposerait par là à poser le *cogito*
omme la découverte d'un être prédéterminé qui aurait
ttendu, comme un trésor, qu'on le mit au jour, mais ne
ecevrait pas l'existence du procédé qui l'atteste » (p. 18).
Ious ne devons donc pas traiter la pensée comme un
roduit du doute qui le ferait évanouir. « Il n'y a pas
idée de l'erreur, l'idée de la pensée et un doute les unis-
ant. Il y a seulement la pensée qui ne peut être la pensée
ans être un doute méthodique. » Ce n'est qu'à cette
ondition qu'on échappe à un idéalisme de l'idée qui
nkylose la pensée. On pourrait reconnaitre par là d'autre
part le néant du scepticisme. « Le doute des sceptiques
ıe peut être le doute, parce qu'il n'y a de doute que par
ıne volonté de vérité à laquelle s'oppose diamétralement
a volonté du scepticisme. » On comprend comment, de
e point de vue, M. Le Senne peut déclarer que le doute
néthodique est l'immoralité même ; « au lieu que le doute
ui s'enchante de lui-même ou simplement se crispe sur
oi est l'immoralité type, cela au sens où l'auteur déclarera
ue le vice c'est toujours la création refusée (p. 56).

Ainsi pour l'auteur du *Devoir* il n'est pas d'affirmation
ligne de ce nom qui ne soit préparée par une certaine
rise qu'elle-même résout : l'affirmation, dit-il, sort par

la réflexion de l'échec ; celui-ci est l'expérience cruciale non en ce qu'il tranche mais en ce qu'il provoque. Ici avouons-le, il est permis d'hésiter à suivre tout à fait M. Le Senne. Est-il tout à fait légitime de confondre, comme il le fait, affirmation et affirmation réfléchie? « Je pense, dit-il, au chemin que je suis, si la rue est barrée. » C'est évident ; mais n'est-ce pas là le schème même de la réflexion comme telle, c'est-à-dire du retour sur soi ? L'affirmation spontanée dans la mesure où elle se heurte à un obstacle peut, à coup sûr, donner naissance à une crise ; mais on ne voit pas pourquoi elle-même est nécessairement provoquée par une contradiction. Cette remarque, en apparence insignifiante, présente, je crois, en réalité, une grande importance métaphysique, car il est permis de se demander s'il n'existe pas, au sein de l'esprit, une zone d'affirmation pure où la dialectique que défend M. Le Senne normalement ne s'exerce pas et n'a pas à s'exercer. Je reviendrai sur ce point à propos de la philosophie de la religion qui nous est présentée dans le *Devoir*.

Dès le premier chapitre du livre, nous sommes mis en présence d'une théorie, je dirai presque d'une morphologie de l'échec, dont l'importance est considérable. M. Le Senne distingue trois types essentiels d'échec : le premier est l'accident, qui implique d'abord la collision de deux mécanismes, mais aussi, et plus profondément, une désertion relative ou partielle de la volonté, une distraction au sens le plus fort du terme — l'échec le plus objectif ne peut se comprendre sans un sujet. Mais au dessus de l'accident, il y a l'arrêt où le sujet reconnaît sa solidarité avec un des termes de la contradiction. C'est-à-dire qu'il y adhère en quelque manière ; sur ce point M. Le Senne reprend à son compte des analyses célèbres de Bradley. « Pour que je me pense limité, dit-il, pour que je juge que ce mur que je vois me cache ce qui est derrière, qu'il y a

ne épaisseur, il faut qu'au même moment je me sente oussé à aller au-delà de ce que je vois et que je ne le uisse, que l'idée d'un au-delà reste idée au moment où e voudrais la condenser en image, que la relation m'ap-elle et me repousse en même temps » (p. 43). L'erreur u réalisme sera de faire exclusivement état de notre npuissance, qui repousse ses limites sans arriver à les upprimer, au lieu qu'un idéalisme purement abstrait, et ar là même superficiel, ne tiendra compte que de l'infi-ité de notre aspiration. « Notre condition est de les nier un par l'autre », là est la vérité à la fois dynamique et ranscendante à ce dynamisme même de ce qu'on pourrait ppeler notre nature en tant qu'esprits. Dans le conflit, e sujet se trouve divisé contre lui-même, car deux ten-lances se présentent en lui comme incompatibles, et il ne eut s'empêcher d'adhérer en quelque façon à l'une et à 'autre. Le conflit est en réalité à la source de la vie norale, car c'est pour le résoudre que la réflexion éthi-que est indispensable, et contre tous ceux qui voudraient oir substituer à l'autorité du moraliste celle du savant onctionnarisé, c'est l'existence inévitable du conflit de conscience qui constitue l'objection dirimante (p. 45). Mais es trois formes de l'échec viennent confluer dans la mort. La mort paraît à la fois comme accident absolu, comme arrêt total, comme source d'anarchie extérieure. On peut aller plus loin. « C'est la mort qui fait la réalité de toute contradiction. Si nous étions intimement persuadés de a vérité de l'idéalisme personnel, la contradiction, qui ne nous apparaîtrait plus que comme une affection de notre conscience, ne pourrait plus provoquer notre inquié-tude. Ce serait une contradiction de théâtre » (p. 63). Nous touchons ici à un des points les plus remarquables du livre. M. Le Senne a su montrer, avec une force peut-être sans précédent chez aucun idéaliste, non seulement

ce qu'il y a de radicalement ambigu dans l'idée de la mort, mais le sens et comme la fonction spirituelle de cette ambiguïté même. Sans aucun doute, du point de vue idéaliste, la mort ne peut être que dans la conscience ; « elle est le passage de la présence à l'absence de l'organisme, mais l'absence d'un objet n'a de sens que par la présence d'un sujet. C'est donc la mort elle-même qui, en tant qu'elle est une destruction, requiert l'observateur pour en constater la destruction » ; et il serait vain d'objecter que la conscience observante peut être numériquement distincte de la conscience anéantie, car si une conscience peut être annihilée, toutes peuvent l'être, « et ce sera un hasard s'il en reste pour reconstruire, à l'occasion, en elle-même, les expériences d'une autre ». Le problème est, par là, théoriquement résolu et dans le sens de l'immortalité ; mais cette solution ne fait pas évanouir la contradiction concrète qui est l'origine du problème. La victoire de l'idéalisme ne peut être qu'idéale, et peut-être faut-il aller plus loin : cette victoire n'est possible que pour une certaine foi, elle est l'affirmation d'une confiance fondamentale, mais libre. « Disons même que nous ne pouvons pas, en tant que nous prenons conscience de notre destinée spirituelle, vouloir que cette apparence menaçante d'une mort absolue soit jamais objectivement dissipée, puisque peut-être avec elle c'est le goût même de vivre qui s'abolirait, et jusqu'au sens de la réalité. »

Le caractère essentiellement phénoménologique, au sens général, et non pas techniquement husserlien du terme, de la pensée de M. Le Senne apparaît ici en pleine lumière.

Plus distinctement encore que tout à l'heure nous voyons qu'à ses yeux l'affirmation de l'être n'est possible que dans le contexte d'une expérience dramatique de la vie à laquelle elle demeure relative.

D'autre part, il est évident que, de son point de vue, la

inction entre raison théorique et raison pratique tend abolir. Aussi, après qu'il aura étudié sur un exemple cret (la découverte de l'argon) la façon dont l'esprit, en présence d'une contradiction ou d'une incompati-té réelle, parvient à la résoudre par la puissance inven-e qui lui est propre, n'hésitera-t-il pas à déclarer que t la moralité elle-même qui est à l'œuvre dans la herche d'un Ramsay. L'erreur consiste « à confondre sciences et la morale avec leurs produits respectifs, la ence faite, la morale formulée dans un catéchisme » 105), mais l'opposition tombe si l'on considère les ences et la morale en tant qu'opérations constructives. utes deux seraient inconcevables sans le devoir et le voir d'unifier. Seulement, au lieu que la science est reconstruction, l'activité éthique est une préconsc-tion ; elles ne s'opposent que dans leur rapport au pré-t qui est le point où la volonté s'insère dans le temps. 'agira maintenant de montrer qu'il serait également x de dénier à la contradiction une réalité subjective l'y voir la révélation de la réalité en soi. Le propre de éalisme est précisément de se maintenir sur l'arête diane qui sépare ces deux thèses. L'effort de l'auteur sistera à établir, en particulier, qu'on peut rendre rai-des contradictions de conscience sans supposer d'être soi ; partant du conflit où la contradiction ne mani-e que le démenti d'une volonté à elle-même, il remon-vers l'arrêt et l'accident, où les apparences semblent ner raison à la thèse réaliste. Mais il lui faut alors ourir à l'interprétation leibnizienne et former, par con-uent, l'hypothèse que « la matière que le physicien dans l'espace de sa perception n'y est que la projec-sensible d'un peuple de consciences obscures qui t nées à la vie, consubstantielles à la conscience, mais le sont pas encore à la vie, supérieure pour elles, de

l'animal et de l'homme » (p. 129). Je dois avouer que cet
procédure ne me paraît pas à l'abri de toute objection ;
me semble que M. Le Senne quitte ici le terrain phén
ménologique sur lequel il s'est placé jusqu'à présent po
s'engager dans une aventure métaphysique quelque p
hasardeuse. J'irai plus loin : supposons même que l'év
nement auquel nous donnons le nom d'accident compor
une contre-partie nouménale du type qu'il s'efforce d
maginer, pouvons-nous dire, en quelque sens que ce so
que celle-ci modifie sa nature d'accident? Je suis loin
méconnaître ce qu'une représentation sociologique
infrasociologique de la matière peut avoir de séduisa
pour l'esprit ; il faut reconnaître, toutefois, qu'il n'y
peut-être là qu'une mythologie et dont une métaphy
que saine doit pouvoir se passer. Au surplus, encore u
fois, en admettant même que l'hypothèse soit tenab
parvient-elle vraiment à éliminer cette spécificité
donné matériel comme tel qui entre comme éléme
constitutif dans notre expérience humaine? L'impatien
du donné nous est à vrai dire présentée comme le cara
tère peut-être le plus essentiel de la moralité ou de
spiritualité comme telle. Mais M. Le Senne soutiendr
t-il sérieusement que ce soit pour nous une obligati
morale d'adhérer à une représentation leibnizienne de
matière? Il le devrait, nous semble-t-il, de son point
vue, et pourtant quelle étrange prétention ce serait là ! N
sommes-nous pas en droit de penser, au contraire, que
modestie du savant qui s'interdit aucune conjecture s
ce que peut être le *dedans* des choses est par elle-mêm
une vertu positive d'un très grand prix? Or, remarquon
le, cette modestie ne se confond nullement avec le dou
méthodique que définit et que prône M. Le Senne ; el
consiste dans une certaine acceptation pleine d'humili
des limites mêmes de notre nature. Il n'y a alors aucu

ication, rien qui ressemble à la trahison ou au suicide M. Le Senne voit, sans doute avec raison, l'essence de moralité. Et c'est là, peut-être, que nous commen- is à entrevoir une des faiblesses centrales d'un pareil alisme ; personne, à coup sûr, n'est plus en garde que iteur du *Devoir* contre les puériles illusions du scien- ne ; mais on ne peut s'empêcher de se demander s'il transporte pas dans une zone infiniment plus élevée même préjugé en faveur du dynamisme ou du progrès ', auquel les scientistes adhèrent de la façon la plus ve. Certes il n'est question dans le *Devoir* de rien qui semble à un fatalisme du progrès. L'option intervient haque instant, l'option, c'est-à-dire la liberté ; mais re l'invention et l'ankylose, c'est-à-dire la mort spiri- lle, je me demande si M. Le Senne accepterait de placer moyen terme ; il ne me le semble pas. Comment pas se demander alors si l'athlétisme moral qu'impli- e une semblable doctrine ne se suspend pas à une ologie malgré tout bien déficiente ? Les formules que peut relever dans l'ouvrage de M. Le Senne ne sont nt, semble-t-il, de nature à apaiser cette inquiétude. e réel, déclare-t-il (p. 505), c'est la conscience impa- nte », c'est-à-dire la conscience engagée dans l'instau- ion d'un ordre qui ne se ferait point sans elle, sans te par lequel elle l'invente ou le construit. « L'ordre, 'on veut, éternellement inchoatif », lisons-nous un peu s loin, « est celui d'un chantier de construction qui met la réalisation d'un ordre, et plus intègre et plus de, quoique encore incomplet » (p. 506). Nous retrou- is, ainsi transposée dans un registre assez différent, te horreur du « tout fait » qui est à la racine de la taphysique bergsonienne. Mais cette aversion est ici ssence éthique, elle coïncide, ou peu s'en faut, avec le -motiv fichtéen, ainsi qu'en fait foi le texte suivant :

« La moralité suppose..., l'expérience morale vérifie qu
le moi est sans être accompli, comme elle vérifie que
contradiction le pousse à se faire. Il ne peut se réduire
rien, ou se confondre avec tout, être exclusif complèt
ment de l'être, comme l'impliquerait un idéalisme subje
tiviste, ou le posséder intégralement, comme le profess
rait un réalisme qui l'identifierait avec Dieu, et Dieu av
le monde. Il devra donc, dès qu'il se réfléchira, se disti
guer en un moi pur transcendental, qui serait le moi so
verain s'il n'était abstrait, en un moi particulier incarn
qui achètera sa densité concrète de son étroitesse
(p. 178). Ailleurs, M. Le Senne dira que « la morale co
siste à introduire dans la recherche intellectuelle et da
la vie pratique l'action informante d'un tout qui ne
donne progressivement à la vie que pour ne pas la mo
tifier » (p. 582). Notons soigneusement combien il e
éloigné d'un ascétisme moral qui méconnaîtrait la vale
spirituelle du bonheur ou même de la jouissance. « L
bonheur, dit-il, consistera dans l'art continu avec lequ
le moi, dans chacune des étapes de l'action, avouera
devoir, y discernera la garantie même de son développ
ment, en définitive réalisera la coïncidence de sa volon
avec la volonté universelle. Il y a la moralité triste, el
est une moindre moralité ; il y a la jouissance et l'app
rence du bonheur, elle est un bonheur susceptible
décevoir et déjà décevant. Dans le bonheur moral, q
est le seul, la contradiction met sa tension, la fin met l
tre. Dans ses intuitions eudémoniques où la conscien
morale s'appréhende elle-même, et par suite appréhen
la conscience divine par un éclair de communion, doive
se composer la douceur d'une convalescence, puisque
moi y sent une souffrance céder et se résoudre, la joie
la jeunesse, puisqu'il y éprouve sa spontanéité créatri
la volupté de l'art, puisque l'objet qu'il a créé lui devie

ondition de mieux en mieux connue et possédée du sir. Tant qu'en nous la moralité et le bonheur sont ırés, c'est que notre moralité est maladroite et incom- e, ou que nous nous méprenons sur le bonheur qui s est destiné... » Il est impossible de méconnaître ort que fait ici l'auteur pour embrasser l'expérience naine dans son ampleur ; mais on ne peut s'empêcher e demander si de pareilles formules ne trahissent pas jet même qu'elles prétendent définir. Quand M. Le ne parle de « ces intuitions eudémoniques où la cons- ıce morale s'appréhende elle-même », on ne peut re douter qu'il n'y fasse entrer l'intuition de l'artiste ; s le terme de conscience morale s'applique-t-il ici ıureusement ? Plus profondément, l'effort créateur se ıe-t-il assimiler à celui par lequel nous résolvons une tradiction ? Il me paraît bien difficile de le prétendre ; e me demande si ce que M. Le Senne méconnaît ici t pas la nature même du don et plus généralement ore de tout ce qu'implique une générosité qui s'é- ıd par la vertu de surabondance qui est en elle.

me semble qu'on marquerait assez exactement les tes d'une semblable spéculation en disant qu'elle e à la fois en deçà d'un certain zénith qui n'est acces- e qu'à la contemplation et aussi peut-être d'un monde turne dont un Novalis ou un Wagner nous ont, plus tout autre, livré l'accès. Si l'on voulait chercher ni les poètes celui dont l'intuition du monde se rap- che le plus de celle qui se déploie dans la philosophie M. Le Senne, c'est manifestement à Browning, au wning de *Paracelse*, mais aussi de *L'Anneau et le Livre*, l faudrait penser en premier lieu ; ici et là le senti- ıt de ce qu'il y a d'irréductible dans chaque destinée naine, dans la tragédie personnelle qui en constitue le ıd, est d'une égale profondeur, et aussi la confiance

dans les ressources infinies qu'offre la réalité au dévelo pement des personnes. A une époque comme la nôtre tant d'âmes risquent de sombrer dans un pessimisme sa grandeur, on ne saurait, je crois, s'exagérer la vale d'une pareille attitude ; tout donne à penser que l'aute du *Devoir* est un des éducateurs les plus pénétrés du se de leur mission spirituelle et les plus capables d'éveil l'intelligence philosophique. Ceci apparaît en plei lumière dans le dernier chapitre du livre, qui est consa à l'éducation morale et est à tous égards remarquab M. Le Senne montre avec une grande force que la tri fonction de l'éducation consiste à *inquiéter*, en suscit des problèmes, en contrecarrant les actions trop facil en contrariant la réduction du sentiment à l'habitu etc., à *promettre* en orientant et en encourageant, à *ai* enfin. Seulement ces propositions en elles-mêmes inc testables ne réagissent-elles pas en quelque façon su système métaphysique qui les supporte? Je ne puis m' pêcher de me demander si la réalité telle que la conç M. Le Senne ne tend pas à se réduire à un champ d' périence pédagogique, si elle n'est pas semblable à écoles nouvelles où on place habilement les enfa dans des conditions telles qu'ils aient à se poser e mêmes des problèmes proportionnés à leur degré de dé loppement et qu'ils pourront par suite résoudre s aucun secours extérieur? Toute la question est alors savoir si une représentation semblable, pour noble féconde qu'elle puisse être, ne dégrade pas malgré t en quelque manière son objet. Penser Dieu comme *é cateur absolu*, n'est-ce pas méconnaître ses attributs or logiques les plus essentiels? Et, de fait, on n'aper guère quelle place pourrait leur être accordée dans semblable idéalisme. Nous trouvons d'ailleurs dans *Devoir* bien des formules qui marquent nettement

ıs chez l'auteur de s'élever à une affirmation qui libé-
ıit en quelque sorte Dieu de son rapport aux conscien-
qu'il oriente. « Il faut à la fois, écrit-il (p. 550), que
u soit et ne soit pas, que le monde concilie l'unicité
a multiplicité des personnes, que le propre de la cons-
ıce, ce soit d'être la conscience pour et par les cons-
ıces. Que Dieu fût achevé, la contradiction serait sup-
née, mais l'esprit ne serait pas vivant ; que Dieu ne
pas, le néant le remplacerait, et il n'y aurait pas plus
esprits que le sien. » Mais comment ne pas se deman-
dès lors si Dieu ne se résout pas en fin de compte
ıs le devenir d'une réflexion phénoménologique qui le
e et le supprime tout ensemble et saisit dans leur
té contradictoire cette position et cette suppression
me? « Dieu est taciturne, lisons-nous ailleurs (p. 178) ;
ıe peut se donner qu'à celui qui le mérite, car il ne
ırrait nous dispenser de mérite qu'en supprimant notre
erté, c'est-à-dire notre existence même. » Peut-on affir-
r plus nettement le primat de la liberté *humaine* dans
que cette thèse a de plus anthropocentrique? Il arrive
ıs doute à M. Le Senne de parler de la grâce ; mais
elle peut être pour lui la signification de ce mot, puis-
'il nous déclare, par exemple p. 454, que « le miracle
: lequel Dieu doit (!) répondre à la prière ne peut pas
distinguer de l'acte moral »?

Sans doute nous répondra-t-il que le problème de la
nscendance n'avait pas à se poser dans un ouvrage cen-
: sur le Devoir, c'est-à-dire sur l'ensemble des démar-
es par lesquelles l'esprit, reconnaissant en lui-même la
ntradiction comme embarras intérieur, comme « incon-
tance consistante » (p. 155), parvient à la résoudre et à
dépasser par son activité inventive. Mais, de deux cho-
; l'une, me semble-t-il : ou bien — et c'est ce que je
ois — un idéalisme de ce type ne comporte pas d'au-

delà ; il exclut jusqu'à l'idée d'une métaphénoménolog où l'être serait saisi en soi et pour soi — ou bien si p aventure il la tolère, elle ne peut pas ne pas réagir s lui. S'il existe une zone affranchie des limitations à de volontaires, à demi subies, qui conditionnent notre exp rience humaine, c'est à elle que s'ordonne la religion ; il faut bien que, par une compénétration qui est imp quée dans la nature même de l'esprit, la religion ell même retentisse sur les autres modalités de la pensée de la création humaine : c'est ainsi, pour prendre u simple exemple, que l'essentiel de l'artiste (et peut-êt du métaphysicien) ne sera pas de poser et de résoudre d problèmes, mais bien plutôt de participer à une certai vie qui trouve dans l'Amour, et dans l'Amour seul, s achèvement et son sens.

GABRIEL MARCEL.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Le mouvement des idées scientifiques

I

L'orientation actuelle des sciences

Continuant l'excellente tradition des Boutroux et des Tan-
y, le directeur actuel de l'École Normale supérieure,
Vessiot, priait naguère ses collègues les plus qualifiés
ndiquer aux futurs agrégés de philosophie l'orientation
sente des recherches scientifiques. Les conférences ainsi
es durant l'année 1929-1930 viennent de paraître en
ume, avec une introduction de M. Léon Brunschvicg (1).
regrette que six branches seulement aient été considé-
s; si l'enquête eût été plus vaste, ses résultats formaient
ur notre époque le pendant des deux volumes de la collec-
n Borel sur *La Méthode dans les Sciences*, publiés voici
elque vingt-deux ans. Sans doute s'agit-il ici de discipli-
s particulièrement importantes : Chimie physique, Physi-
e, Chimie, Physiologie, Biologie, Biologie végétale. Le
te relatif accordé à la dernière n'est pas sans surprendre
peu, alors que d'autres sciences ne figurent point au
leau. L'absence des mathématiques semble singulièrement
grettable et, pour tout dire, inexplicable. Mais enfin, ne
us plaignons pas trop : le livre est d'un extrême intérêt, il
lit facilement, voyons désormais ce qui s'y trouve et non
us ce qui lui manque.

(1) Un volume in-8°, 157 pages (« Bibliothèque de philosophie
ntemporaine », Alcan, 1930. Prix : 25 fr.).

La Chimie physique

C'est naturellement M. Jean Perrin qui traite de la Chin physique. Son article est d'ailleurs assez général et plusieu réflexions curieuses s'y rapportent à l'ensemble des scienc du monde inorganique. N'est-il pas difficile, d'ailleurs, définir spécifiquement les méthodes de la Chimie physiqu « En réalité, nous dit l'auteur à l'abord même, il n'y a p de méthodes particulières propres à la Chimie physique. Il a un esprit physico-chimique, une attitude de l'expériment teur maniant la matière suivant les procédés du physici ou du chimiste », — et c'est cet esprit, cette attitude q M. Perrin tente de préciser.

Traditionnellement, l'on attribuait à la Physique les ph nomènes continus et réversibles; les phénomènes discon nus et irréversibles, relevant au contraire de la Chimi (Nous pourrions ajouter que cette dernière est une scien de la *qualité* beaucoup plus que la Physique, mais le mot r que de prêter à malentendu et d'ailleurs Jean Perrin n'en pa pas.)

Or, nul n'ignore plus combien les physiciens d'aujou d'hui ont abattu ces barrières. La théorie atomique, s triomphe général, ont ouvert au discontinu les portes de Physique. Le domaine de la lumière, qui fut longtemps royaume incontesté des ondes, dut admettre lui-même discontinu, sous la forme des quanta de lumière, des ph tons, — nous nous en sommes plusieurs fois expliqué ici.

Désormais, continu et discontinu s'imbriquent de te sorte, en beaucoup de cas, *qu'on ne peut les étudier séparéme* La tâche du physico-chimiste, aux confins des deux science sera d'intervenir particulièrement dans de tels cas, de suiv le mécanisme des réactions, de mesurer leur vitesse, d' analyser les étapes. Cette tâche est aussi de faire servir à discipline nouvelle les principes et les méthodes qui réuss sent dans les deux branches.

Les questions d'échelles

)ans un seconde partie de son mémoire, M Perrin se :e à des vues plus générales. Ce n'est pas l'endroit qui sionnera le moins. Le célèbre savant y réfléchit sur l'in-nité des connaissances humaines, sur la *limite de notre pou-r séparateur*. Il trouve alors des formules si pittoresques, on se reprocherait de ne pas les citer purement : « On ıt voir séparément le Louvre et une mouche a l'échelle ıvenable, mais on ne peut les voir simultanément... Il faut pas voir la Joconde au microscope, ni espérer ren-ıtrer le principe de Carnot en observant le mouvement ownien. Chaque échelle a ses avantages... » L'auteur en ive à cette conclusion qui est celle du physicien moderne, is qui aurait fort surpris — pour ne pas écrire : scanda-ż — le savant du dernier siecle encore : *Toute notion finit perdre son utilité, sa signification même, quand on s'écarte léfiniment des circonstances expérimentales ou elle a été for-e.*

Au-delà de la route classique, traditionnelle, l'homme de ence aujourd'hui explore une terre inconnue, pressent un dre nouveau. Renonce-t-il, devant la difficulté? Ce serait ıl connaitre l'effort du savant que de le penser. La diffi-lté, là aussi, n'est pas sans stimuler l'effort.

L'orientation actuelle de la Physique

Il était particulièrement intéressant d'avoir le témoignage M. Paul Langevin sur l'axe de marche actuel de la Physi-ıe. Son article, beaucoup plus développé que celui de Per-ı, est à coup sûr l'un de ceux ou le curieux, le philosophe, ront le plus a profiter. Le savant professeur du Collège de ance, en effet, connait admirablement la Physique moderne, n histoire, ses théories, son harmonie espérée comme ses ntradictions subsistantes.

Son effroyable complexité, aussi. Une des premieres remar-ıes de notre auteur est pour nous montrer que devant la

difficulté du symbole mathématique aujourd'hui nécessai
comme devant la délicatesse de l'expérimentation, une di
sion du travail devient fatale entre théoriciens et expérime
tateurs. Un Fresnel, jadis, pouvait observer lui-même l
phénomènes d'interférence et de diffraction que sa théo
ondulatoire lui avait fait prévoir et couler dans la forr
mathématique. Maxwell, Boltzmann, Lorentz, Planck, Ei
tein, aujourd'hui Louis de Broglie, ont dû en général « la
ser à d'autres le soin de poursuivre les délicates expérienc
nécessaires pour vérifier leurs précisions théoriques ». Et l'
ne peut manquer de trouver assez piquante la phrase par
Langevin clôt ce paragraphe : « Je crois bien, d'autre pa
que le merveilleux expérimentateur qu'est Michelson, n
jamais accepté pleinement les conclusions déduites de s
résultats par les théoriciens de la Relativité. »

Matière et Rayonnement

M. Langevin passe ensuite à l'opposition interne qui préo
cupe le physicien dans sa recherche, l'opposition ent
matière et rayonnement qui a son reflet dans la représen
tion théorique dont parlait déjà M. Perrin : l'explication p
continu ou discontinu. Disons une fois de plus que penda
longtemps la continuité parut régner dans le domaine d
radiations, dans cette succession extraordinairement étend
de longueurs d'ondes qui va du rayonnement hertzien a
rayons X de plus en plus pénétrants, aux rayons Gamma
aux rayons cosmiques (les derniers venus, les plus énigm
tiques et sur lesquels les expériences du physicien aér
naute Piccard contribueront peut-être à nous apprendre qu
que chose).

La matière, sous toutes ses formes, semblait conduire à
discontinuité, à l'atomique. Mais ce n'est pas seulem
dans la structure que l'opposition éclatait entre matière
rayonnement. La caractéristique de la matière paraiss
être la pesanteur et l'inertie, double propriété s'exprima
dans une seule et même grandeur, la *masse*. Le rayonneme
à l'inverse, passait pour impondérable.

Or, le développement de la théorie électromagnétique, puis
.périence, ont prouvé que la « lumière » exerce une pres-
n, la *pression de radiation* sur les obstacles matériels. La
ativité généralisée montra, de plus, que la lumière est
esante ».

l y a donc eu, ici, rapprochement. La tendance à l'unifi-
ion s'est beaucoup accrue, avec la théorie des Quanta et
développements. Les quanta de lumière (l'article de Per-
le rappelait et nos chroniques l'ont souvent dit, mais
t-il craindre de trop insister sur des notions malaisées?)
nenaient le discontinu dans le monde ondulatoire. La
ouverte de Louis de Broglie « associait » à la matière une
le, abattait les barrières entre la physique de la matière et
e de la radiation. Nos lecteurs savent d'ailleurs quelles
icultés restent, dans l'interprétation physique de la théo-
. Et M. Langevin nous fait très justement souvenir aussi
la profonde différence mécanique par où matière et rayon-
nent s'opposent toujours : les vitesses que peut prendre
matière, par rapport à nous, sont très variables et conti-
es depuis le repos (vitesse nulle) jusqu'à cette limite supé-
ure que nous savons être la vitesse de la lumière dans le
e (300.000 km. à la seconde). Le rayonnement au con-
re, et quelle qu'en soit la forme, ne se propage dans le
e qu'avec une vitesse identique pour toutes les longueurs
ndes, et c'est la vitesse de la lumière.

La matière, pour *rattraper* la lumière, devrait dépenser une
antité infinie d'énergie; la Physique lui dit : « Tu n'iras
s si vite. »

Ainsi, l'effort de la Physique moderne a résolu d'une façon
attendue la millénaire antinomie entre continu et discon-
u. A la vieille question : l'un *ou* l'autre? la science
ond, depuis Louis de Broglie : l'un *et* l'autre. Mais l'é-
me n'a fait que se déplacer. M. Langevin terminait son
posé d'alors en faisant allusion à la fameuse indétermina-
n de Heisenberg, amorçant déjà la solution qu'il en donne
alléguant que « la question est mal posée ». Depuis, il

est allé plus avant dans cette voie, mais comme désorma je rentrerais dans mon dernier article tout en sortant livre que nous considérons présentement, il est temps nous arrêter.

L'orientation des doctrines chimiques

La Physique d'aujourd'hui est une sirène. Elle attire no bre de savants, elle entraîne beaucoup de chimistes. Ce qui lui résistent et se maintiennent strictement sur leur t rain sont rares. Le plus grand de ces chimistes purs, France, est indiscutablement M. Georges Urbain. Le m fameux : Tout ce que les physiciens connaissent de la C mie, c'est la table de Mendeleeff (la fameuse classificati périodique des éléments) est de lui. Figure éminemme curieuse, d'ailleurs, soit dit en passant. Si M. Urbain avant tout chimiste, il n'ignore ni la physique, ni la phi sophie. Tel Borodine, il est un musicien accompli, s'il vrai qu'il n'a pas encore écrit de *Prince Igor*. Et c'est en un sculpteur remarquable.

Ce n'est pas de ces activités diverses qu'il nous entretie aujourd'hui, encore que son témoignage soit celui d' homme cultivé. Mais la Chimie, du moins sous son jo actuel, est une science récente, l'une des dernières qui appliqué la méthode expérimentale. Et « une science exp rimentale qui n'a encore qu'un siècle et demi est à l'âge d balbutiements ».

On connaît actuellement la composition des corps pu on sait la traduire en formules symboliques, qui exprime en dernier lieu « les lois générales, précises et relativeme simples qui président aux proportions suivant lesquelles l corps simples ou éléments chimiques se combinent ent eux ». Mais le rôle de l'*idée*, comme celui de la *technique*, notre auteur, restent toujours les mêmes et la science peut que s'appuyer sur « ces deux béquilles » pour avance M. Urbain, positiviste pur, n'a qu'un amour restreint de l'h pothèse. Voici un parfait échantillon de sa manière : « L

ories spéculatives sont quelquefois d'un bon rapport, is elles vivent souvent de crédit; et il leur arrive de tenir nal leurs promesses, qu'à notre époque de temps relatif, r longévité dépasse rarement six mois. »

Attitude, après tout, qui s'explique fort bien : le pur chiste est plus près de la matière; homme de laboratoire entiellement, il n'est point tenté de s'envoler dans le in ciel des abstractions mathématiques, *il n'en a pas oin*.

M. Urbain montre, sur le terrain de la Chimie depuis voisier, « la course entre la théorie et la technique ». Car bserve finement, malgré ses préférences, qu'il est « prodément humain de s'intéresser aux *pourquoi* et qu'on a it à perdre à renoncer d'être humain pour vouloir être ge. La science sera à la fois positive et spéculative si elle veut s'enliser dans un morne ennui ». J'avais tort, plus ut, d'exagérer le comtisme de M. Urbain...

La Chimie d'aujourd'hui reçoit sa notion de *valence* des ins du physicien. La théorie électronique a construit tout système où c'est désormais l'électron qui est responsable s faits chimiques. Mais le technicien pur se montre pour moins prudent et M. Urbain confesse : « Je veux parler de valence, notion primitivement claire, qui, à force de s'enhir, est devenue peu à peu des plus obscures. » Il termine r un souhait en faveur de la mécanique ondulatoire et de nterprétation qu'elle nous offre des molécules les plus simes.

Il est certain qu'à cet égard, le chimiste peut se montrer servé. Plus que tout autre, il vit de réalités, répétons-le. s succès fort intéressants au point de vue physique appassent comme assez limités au chimiste. Les travaux des ctor Henri, des Heitler et London, des Heisenberg ou des orn, n'en sont encore qu'à leurs débuts, — regardés de ce int de vue. C'est, pour ainsi dire, l'aspect opposé à celui physico-chimiste, et par où la Chimie traditionnelle est peu différente, dans son esprit, de la Chimie physique.

L'orientation actuelle de la Physiologie

Avec M. Louis Lapicque, nous entrons dans les scien
de la Vie. « Je vous apporte, dit-il en commençant, un p
siologiste qui a quarante-cinq ans de pratique. » Expérie
glorieuse et féconde, qui rend tout de suite un son sym
thique : l'éminent professeur de Physiologie générale co
tate que la technique de sa science, c'est la vivisection.
dit-il, une question morale se pose : la vivisection est-é
légitime? Mais avant même de discuter le problème théo
que, M. Lapicque nous fait ses confidences de vivisecte
« Plus je vais, plus la vivisection m'est pénible, avoue-t
et plus je l'évite tant que je peux, n'y recourant que lorsq
vraiment la recherche l'exige. » A Paris, il se trouve que
« sujet » le plus courant du professeur Lapicque, c'est
chien, « le chien compagnon de l'homme depuis l'âge
pierre! » Ici, le grand savant a des accents d'une pitié
montre combien est fausse cette réputation que font a
hommes de science les gens qui en ignorent tout. « Si m
regard s'est croisé avec celui du chien, c'est fini, je ne pou
rai pas mettre le scalpel dans sa chair. » Et les garçons
laboratoire ont une consigne formelle : apporter le chi
déja morphiné à haute dose (1).

J'ai tenu à reproduire ce témoignage qui appartient
aussi, me semble-t-il, à « l'orientation actuelle » de
science. On y voit trop quel respect l'animal même insp
au savant.

Quant à la méthode générale de la physiologie, elle
devenue plus rigoureuse, plus conforme aux méthodes d
autres disciplines scientifiques, depuis le temps lointain
Magendie déclarait, parlant du corps vivant : « Je me p

(1) Il faut ajouter que les chiens sont fournis par la fourriè
donc auraient été tués de toutes façons. L'adjoint de Lapicq
Henri Laugier, l'un de nos meilleurs physiologistes lui-même, pré
nise l'emploi du cinéma qui, dans beaucoup de cas, permettrait d
viter la vivisection.

ne là-dedans comme un chiffonnier et je trouve à chaque quelque chose d'intéressant à mettre dans ma hotte. » ormais, il ne s'agit plus seulement de *description*, la des- ption n'étant plus que le point de départ de la recherche. question est celle-ci à propos du phénomène étudié : Quelle est la série de processus physico-chimiques, de ctions possibles dans la matière inanimée par laquelle se stitue le dit phénomène? » Un exemple tout récent mon- bien le caractère spécifique des « objets » qu'étudie la phy- ogie, en même temps que le triomphe de sa méthode. ux savants, Hill et Meyerhof, ont trouvé presque entière- nt le secret de notre organe moteur, le muscle. Eh bien! ne part, le muscle est un moteur absolument spécial (*chi- o-colloïdal*), *d'un type inconnu à la mécanique et qui n'est re concevable en dehors de l'organisation vitale*, reconnaît Lapicque. Mais, d'autre part, « le mécanisme apparaît, y apris quelques lacunes secondaires, comme tout entier rsico-chimique, n'invoquant aucune réaction, aucune e qui n'ait été reconnue dans la matière inanimée, *rigou- sement soumis à la loi de conservation de l'énergie.* »

L'influx nerveux.

Lapicque insiste ensuite sur la notion actuelle d'*influx ner- x* (les « esprits animaux » de Descartes), qu'il a personnel- ent beaucoup éclaircie. On admet aujourd'hui que l'influx veux est une variation électrique, transmise d'un bout à utre du nerf. La variation est étudiée, mesurée; la forme, durée, l'amplitude du phénomène ont été déterminées phy- uement. Restait la transmission, qui est assez lente, pré- nte une manière de *freinage*. Le physiologiste américain lph Lillie, l'a expliquée par l'exemple de polarisation et ctivation qu'offre la matière inanimée, et en introduisant lée de *circuits locaux*. Ce n'est qu'une hypothèse. Comment nerf reprend-il son état normal, après excitation (reforme- sa polarisation, après activation)? On ne voit rien qui ne t ici proprement nerveux. « Autant dire, avoue Lapicque,

que c'est un processus vital. » Et, sans l'attirer le moins
monde où il n'irait point lui-même, il faut retenir les der
res lignes du savant biologiste (1) : « Y a-t-il aucune ob
tion à qualifier de *vital* le domaine qui se trouve encore
delà de notre analyse? C'est un aveu loyal de notre ig
rance; prendre de celle-ci une concience claire constitue n
meilleure chance pour qu'elle ne soit que provisoire. »

Quelques aspects de la Biologie

Le professeur de Zoologie de la Sorbonne, qui est a
directeur du laboratoire de Roscoff, M. Ch. Pérez, cons
son exposé aux questions de morphologie. Ces questions
trent, en somme, dans deux catégories fondamentales
problème ontogénique (Comment un être donné se fait-
partir du germe?), — le problème phylogénique (Comm
cet être a-t-il évolué au cours des âges, à partir d'un anc
plus ou moins reculé?).

Le problème de la génération, c'est aujourd'hui l'embr
logie expérimentale. La tendance actuelle des embryogé
tes marque une sorte de retour à la vieille doctrine de
préformation, si fort en vogue à la fin du XVIIe siècle, et se
laquelle l'animal est préformé dans l'œuf, comme une mi
ture invisible qui s'agrandit peu à peu. « Si les diver
ébauches de l'embryon, précise aujourd'hui notre guide,
sont pas déjà réalisées dans l'œuf, elles y sont du moins
déterminées en puissance, réparties suivant une mosaïqu
territoires représentatifs, dont chacun se développe pour
compte, indépendamment de ses voisins. »

L'évolution des êtres vivants relève aujourd'hui de la *g*
tique, science moderne et expérimentale de l'Hérédité.
techniciens de notre temps ne s'aventurent guère dans
généralités. M. Pérez, dans ces conférences pour ainsi

(1) M. Lapicque s'est exprimé en termes semblables dans sa b
conférence de l'Union Rationaliste, l'an dernier, sur *les Phéno*
nes de la Vie.

cielles, remarque loyalement : « Les théories par lesquel- Lamarck ou Darwin ont imaginé les mécanismes de l'évo- ion ont, aux yeux de nos contemporains, beaucoup perdu leur prestige. Bref, après avoir cru possible d'atteindre des lications très générales, on se sent aujourd'hui beaucoup s timide et quelque peu désemparé par les difficultés oupçonnées du problème. »

)u moins, sur le terrain expérimental, est-on parvenu à résultats précis, grâce surtout à l'influence des idées de ndel, ce précurseur génial du siècle dernier. Les théories ia génétique permettent aujourd'hui de « réaliser sur com- nde une souris pie, isabelle ou chocolat ». Évidemment, difficultés d'expérimentation gênent l'application des idées ndéliennes au comportement des hommes. Cependant, e M. Ch. Pérez, « si les chancelleries avaient su ou avaient sulté des généticiens avertis, jamais Nicolas II n'eût usé Alix de Hesse ni Alphonse XIII Victoria de Battenberg, rant infailliblement à la procréation d'un tsarévitch ou n infant taré d'hémophilie ».

.a conclusion de M. Pérez se rapproche assez de celle de Lapicque. Le *vital* garde son allure propre. « L'embryon ne certaine initiative d'adaptation en dehors des règles imposées. L'avenir montrera sans doute qu'il peut y avoir is les phénomènes du monde vivant un peu moins de ueur inéluctable que dans une mosaïque géométrique, un moins d'automatisme forcé que dans la formule algébri- d'un théorème de probabilité. » Quant au transformisme, gré les réserves actuelles, il demeure « un postulat sans uel l'histoire de la nature vivante est difficilement explica- ».

La Biologie Végétale.

Comme beaucoup de notions modernes, c'est à Auguste nte surtout que la biologie doit sa place du premier rang. venait à l'avant-dernier degré de complexité croissante — te avant la sociologie, couronnement de l'œuvre comtiste dans la classification positiviste des sciences fondamenta-

les. Mais le mot même est récent, créé par le naturalis allemand Treviranus, environ la fin du XVIIIe siècle, et uti pour la première fois chez nous par Lamarck, dans son *Hy logie* de 1802.

Ces faits sont rappelés par M. L. Plantefol, qui termin série de conférences par des réflexions intéressantes su *biologie végétale*, science encore très jeune puisque la Bot que s'est longtemps bornée à la description.

La Botanique expérimentale étudie aujourd'hui la pla en fonction du milieu, des disponibilités matérielles de milieu; les possibilités de la « biosphère », les influen géochimiques, interviennent ici. Les résultats paraîtrai favorables à l'idée d'une dualité possible de développeme pour la plante, les conditions du milieu ou plutôt les co tions de nutrition suscitant le passage d'une forme à l' tre. « Ainsi nous gardons là l'image d'une autonomie rela de l'être vivant; il n'est point, comme on l'a dit souv modelé par l'action du milieu; il oscille entre des formes sont en quelque sorte prédéterminées. »

La Finalité.

Le biologiste, d'ailleurs, met l'accent sur le caractère c cret de l'être vivant, regardant celui-ci « comme un élém du monde vivant, une petite partie de la biosphère ». Le p siologiste, lui, se place au point de vue physico-chimic nous l'avons vu, traitant l'être d'une façon presque abstra et, ajoute bien M. Plantefol, le considérant « comme machine qui reçoit et transforme de l'énergie ». Le pren point de vue, celui de l'auteur même, conduit à une res ration de la finalité. M. Plantefol n'hésite pas à l'affir dans un passage qu'il faut citer entier : « On a beauc médit de l'interprétation finaliste. Nous devons nous den der si elle n'est pas compatible avec une explication scie fique, c'est-à-dire si nous ne pouvons trouver des liens de minants, des liens de cause à effet, entre des phénomènes nous sont apparus sous cet aspect : fin et moyen. Ce son

ies vitalistes qui ont causé le plus grand tort à la notion nalité, car, laissant supposer l'être vivant assez souple sa structure, dans sa forme et dans ses fonctions pour r d'une manière intelligente presque, à l'action qui rce sur lui, elles ont jeté un discrédit sur une notion le secours de laquelle la biologie, ou plus généralement ciences physiques et naturelles, ne peuvent se dévelop- *Il y a une finalité dans le monde et même dans le monde anisé* (1). »

ne telle extension ne manquera point de surprendre, au s dans de certains milieux. Mais l'auteur la fonde sur un ipe très général lui-même, le *principe de Le Chatelier*, les applications sont innombrables en tous domaines : un me en équilibre, si une force extérieure vient à rompre quilibre, tend toujours, par ses modifications, à suppri- l'action de la force extérieure.

Conclusion.

me suis étendu avec quelque ampleur sur un livre bien commode, fragmentaire sans doute mais très riche et ous donne la note actuelle de plusieurs sciences du pre- rang, avec la solution moderne de quelques problèmes res. Ces « orientations » sont assez convergentes. De ère générale, les savants d'aujourd'hui réagissent contre poirs ingénus, les extensions simplistes du XVIIIe et du siècles. Non point que la science connaisse une crise de ragement ou de scepticisme qu'il serait aussi vain que de lui supposer. Mais les perfectionnements merveilleux technique, la discussion des théories trop audacieuses, ématurées, ramènent à une vue plus juste, et marquent, compte fait, un progrès. Dans le domaine biologique ulièrement, la loyauté des parfaits savants qui menaient ête nous avertit que le phénomène dit *vital* n'a pas ru, que la Physico-chimie n'explique pas encore tout, et

Nous nous permettons de souligner.

nous montre avec quelle prudence il faut manier des i
grandioses mais trop larges précisément pour demeurer
tes.

A notre tour de ne point prendre ces aveux pour
défaite, comme si quelque arrière-pensée se trouvait eng
dans le débat. Les savants n'ont pas à être traités en en
prodigues : ne tuons pas le veau gras.

Et les mathématiques?...

J'ai dit au début qu'on avait, à ces réunions sava
oublié d'inviter la douairière : la mathématique. O
regrette d'autant plus que les grands mathématiciens e
réfléchissent sur leur art, ne manquent nullement chez n
au contraire! Un Picard, un Hadamard, un Cartan par e
ple, aurait pu nous offrir le précieux résultat de son
rience et de ses méditations. Le lecteur de l'*Orientation ac.
des sciences* pourra du moins compléter son informatio
étudiant un article récent et remarquable, écrit par un exce
mathématicien de la nouvelle génération, M. Georges B
gand (1). Le savant professeur de Poitiers y examine l'é
tion contemporaine de la mathématique, à partir d'
Poincaré et du grand suédois Fredholm, sensiblement.
puis m'y étendre ici. L'auteur dégage les grands cou
d'une évolution extraordinairement luxuriante; il étudie
cessivement l'influence de la physique, celle de la phi
phie, et le « développement de courants géométriques
lancés ». L'orientation vers l'unité se marque ici netter
par la liaison entre continu et discontinu surtout. Nos lec
savent déjà que la mécanique de Broglie-Schrœdinge
l'onde, le continu, est primordial, s'est révélée mathé
quement équivalente aux mécaniques quantiques de He
berg et ses émules, fondées sur le discontinu.

Il serait fort aisé de montrer enfin comment le courar
constant entre mathématique et physique, celle-là se

(1) *La Mathématique, son évolution récente* (*Larousse m.*
n° 288. Février 1931 ; 10 colonnes avec portraits et figures).

enal à celle-ci, les outils les plus abstraits, les moins *diats* finissant toujours par servir au physicien. M. Lan-ı, tout dernièrement (semaine de synthèse) mettait cette sous une forme familière, proclamant : « Chez le mathé-cien tout est bon ! »

II

Astronomie

« L'Univers », de Jeans.

un des principaux astronomes et physiciens anglais, ames Jeans, avait réuni voici quelque deux ans diverses érences sur les méthodes et les résultats de l'Astronomie erne. Le livre publié sous le titre *Universe around us*, t d'être traduit (1), et j'y ai fait diverses allusions déjà, ; de précédents articles. Peu de lectures, en effet, qui ıt plus riches, plus profitables. Le détail du livre nous ènerait souvent à la matière que nous effleurions à pro-d'*Étoiles et Atomes*, ou de *Nature du monde physique*, les ‹ livres d'Eddington. Jeans, après une introduction sur-historique, dresse une sorte d'inventaire : *exploration du exploration de l'atome. exploration du temps.* Observons, foi de plus, que la forme la plus moderne de l'Astrono-, l'Astrophysique, oblige à un va-et-vient incessant e l'atome et l'étoile, le très petit et le très grand, les ux infinis » (corpuscule élémentaire et nébuleuse spirale). s les chapitres qui suivent, l'auteur traite principalement a cosmologie et expose ainsi ses théories propres, qui : aujourd'hui parmi les plus célèbres et les plus reçues de tronomie.

e chapitre final, « Le commencement et la fin de l'Uni-s », passionnera tout le monde, puisqu'il parle de l'*Uni-*

) *L'Univers*, 1 vol. in-8°, 290 pages avec 24 fig. et 24 pl. hors-e (trad. Georges Cros ; Payot, Bibliothèque scientifique, 1930. : 36 fr.).

vers et la Vie. C'est un chant de confiance qui s'en déga
« Pour si faible que soit la lumière dont nous jouiss
aujourd'hui, nous discernons cependant dans les leçons
l'Astronomie le point capital suivant : l'espoir en notre r
et la responsabilité de l'individu parce que les plans et
fondations que nous établissons sont les bases d'un av
plus long que nous ne pouvons l'imaginer. »

III

Physique

La Structure de l'Électricité

La « Collection Fontenelle », que dirigent MM. Salor
Reinach et Georges Urbain, « s'efforce, comme parle
programme, de présenter sous une forme claire et concise
grandes théories de la science ». Son troisième volume
sente donc une vue d'ensemble des faits et des idées con
nant la *Structure de l'Électricité* (1). L'auteur, M. F. Wolf
est l'un de nos bons physiciens, et j'avais eu l'an derni
louer son remarquable et très net petit ouvrage sur la *Tr*
mutation des Éléments. Aujourd'hui, je suis moins à l'aise
l'avoue, pour parler de son dernier livre. Supposez que
volume me soit parvenu sans couverture, sans avant-prop
et n'offrant que son seul contenu propre, je pourrais v
dire qu'il est intéressant, et reste utile à ceux qui
déjà quelque teinte de la physique moderne. M. F. Wolfe
voulu présenter surtout les « certitudes expérimentales
montrer que la physique d'aujourd'hui atteint à une merv
leuse précision, ce que l'on oublie trop aisément si l'on c
die surtout sa partie avancée, hypothétique, *explicative*. Be
coup d'auteurs, pour ce sujet, eussent commencé par
théories électroniques et le dernier aspect de la théorie
Quanta. M. Wolfers procède au contraire : il dresse le tabl

(1) 1 vol. in-8° couronne, 247 p. avec figures, Kra, 1931.

faits électriques, tels que nous les fournissent Physique
Chimie, — il part des électrolytes, étudie les ions et n'ar-
qu'ensuite à l'électron, après l'avoir rendu nécessaire par
déterminations sûres et convergentes de la charge néga-
élémentaire (la fameuse valeur *e*). Une *coda* bien fournie
ze appendices) apporte quelques détails plus techniques,
c des calculs de mathématiques générales.

Tout cela est plein d'intérêt, généralement sûr. Me voici
s de vanter cet auteur inconnu, comme de rechercher le
e du livre et compléter sa couverture. Je lis alors : *Deux
res de Physique*, *La Structure de l'Électricité*. Deux heures
physique! L'auteur a un « temps propre » extraordinai-
ment « contracté », pour parler le langage relativiste! Je
ndrais savoir les heures qu'il passerait à se relire, lui qui
ivit le livre? Je vois, dans l'avant-propos, que l'auteur a
endu donner « la liste de quelques ouvrages de lecture
ile, où le lecteur pourra trouver un exposé clair... » : or,
Bibliographie, dès le numéro trois, m'offre l'ouvrage de
mmerfeld, *Constitution des Atomes et raies spectrales*, fonda-
ental, certes, et justement célèbre, mais enfin qui n'est de
ture facile qu'à l'échelle, si j'ose dire, des « deux heures de
ysique ». — Je me rappelle tout à coup qu'à la page 54,
uteur écrit : « on sait comment Δ se mesure », qu'il parle
cryoscopie sans définir le terme, qu'un peu plus loin (p. 56)
rencontrant la *conductivité* sur son chemin, il se contente
éclaircir cette notion par la note suivante : « la conducti-
té *c* est l'inverse de la résistivité ρ »...; etc. — Je vois avec
arement enfin, que la collection se réclame de Fontenelle,
ince des vulgarisateurs, et qui prenait mille précautions
ur introduire sans effaroucher les termes inévitables, *gra-
ation* par exemple.

Je conclus donc, non pas que M. Wolfers a fait un très mau-
is livre, mais qu'il s'est trompé d'éditeur. Ou, si l'on veut
latin : *non erat hic locus*...

ANDRÉ GEORGE.

P.-S. — *Scientia*, la grande revue internationale de synthèse
entifique, met au concours pour l'année prochaine un

mémoire original sur *l'Évolution de la notion de Temps*. Adi rable matière, et qui ne peut être surpassée pour son intér passionnant. Mais dira-t-on jamais mieux que saint Augus dans les *Confessions* : « Le Temps? si l'on ne me deman pas ce que c'est, je sais ce que c'est; je ne le sais plus si me le demande... »

A. G.

Saint Thomas d'Aquin (1)

La collection « Les Grands Cœurs » s'est enrichie très beau livre que le R. P. Sertillanges a bien voulu donner. Les monographies sur la vie et les œuvres « Docteur angélique » ne se comptent plus. Sa puissan personnalité exerce une véritable fascination sur n contemporains. On s'est attaché à éclaircir les ombres c entouraient certains points de sa biographie. On a an lysé et parfois torturé ses écrits; et sa pensée grandiose fini par s'imposer à de nombreux penseurs. Le R. P. Se tillanges, plus que personne, s'est assimilé ces trava immenses; il en a fait une synthèse accessible à to homme réfléchi; et de son livre résulte que le saint moi et le profond spéculateur a été, dans toute la force terme, un « grand cœur ». Il a consacré sa vie tout entiè à répondre aux besoins intellectuels de son siècle; à cet œuvre de charité doctrinale il a apporté son âme to entière. Il est très naturel de vouer à ses écrits une adm ration enthousiaste. Après la lecture de ce livre il est pl naturel encore d'*aimer* saint Thomas.

Pour tous ceux qui désirent prendre contact avec personnalité ou les œuvres de saint Thomas l'ouvrage R. P. Sertillanges sera extrêmement précieux. La lectu de quelques pages nous vaut une vue exacte et suggesti

(1) A.-D. Sertillanges, membre de l'Institut. Collection « L Grands Cœurs ». — Paris, Flammarion.

:e treizième siècle où le saint a déployé son activité. saisit sans peine quel est le grand problème qui à ce nent s'imposait à tous les hommes cultivés, et com- nt saint Thomas a pu fournir la réponse définitive. Les ondes et lumineuses considérations aboutissent à une thèse sans pareille, qui jusqu'à nos jours satisfait les rits les plus exigeants. Aussi le souvenir de saint Tho- est entouré d'une gloire incomparable ; et l'on peut hésitation admettre avec le R. P. Sertillanges qu'elle s'éteindra jamais, aussi longtemps qu'un philosophe dra spéculer ou qu'un théologien cherchera une syn- se rationnelle de la révélation divine.

e savant auteur est un disciple enthousiaste du grand :eur médiéval ; et son enthousiasme est d'autant plus municatif qu'avec une finesse et une clarté admira- il note ce qu'il y a de transitoire dans l'œuvre de t Thomas. Il y a des anti-thomistes « par défaut », ne sont pas arrivés à saisir ce qu'il y a d'éternel dans nomisme ; il y a des anti-thomistes « par excès », qui ent le prestige du thomisme en s'attachant à sa ne surannée et même aux lacunes de son information ntifique. Le R. P. Sertillanges n'est ni des uns ni des es. Solidement thomiste parce qu'il a assimilé l'es- e du système, il reconnaît que la forme des écrits de t Thomas est rébarbative pour nos contemporains ; e n'est pas lui qui demandera au saint docteur des eignements sur la constitution électronique des ato- ou sur la formation des roches au Spitzberg. Il a par- ment pénétré dans l'esprit de saint Thomas. Muni a synthèse métaphysique et de l'irréfragable théolo- thomistes, il sait parfaitement que l'intelligence aine n'a pas été frappée de stérilité depuis le XIIIe siè- et il nous prépare à aborder les problèmes actuels me saint Thomas, le grand novateur, les aurait abor- de nos jours. Il en résulte une attitude, essentielle- t thomiste et éminemment moderne, qui fera com- ndre au lecteur que le « grand cœur » de saint Tho-

mas bat toujours au sein de l'humanité ; et qu'aujourd'h
et demain sa puissante intelligence doit nous achemin
vers le Vrai et le Bien.

Le R. P. Sertillanges a bien mérité du thomisme. No
l'en remercions respectueusement.

M. P. DE MUNNYNCK, O. P.

Hérédité et races

On ne saurait prêter trop d'attention aux études des gr
pements provinciaux, surtout lorsqu'il s'agit de centres
culture aussi importants que la ville de Lyon. Le « Gro
lyonnais d'études médicales, philosophiques et biologique
se distingue justement par la méthode, la variété et la c
vergence des recherches. Son but nous est très clairem
défini par M. le docteur René Biot : *Offrir aux médecins,*
sociologues, aux moralistes un lieu de rencontre cordiale et
faire collaborer chaque année à la mise au point d'un grand s
central.

Deux de ces « mises au point », — les dernières, —
été publiées : les *Questions relatives à la sexualité*, parues a
Laboratoires Lumière ; les rapports présentés en 1929-1
sur *Hérédité et Races*, que nous offrent, dans ce moment mêr
les Éditions du Cerf (1).

Ces livres sont de ceux qui séduisent un très vaste pub
Ils traitent de questions primordiales, brûlantes comme
dit ; ils en traitent de la façon lumineuse et approfondie c
tout en satisfaisant aux exigences des « spécialistes », at
le lecteur ordinaire au lieu de le rebuter.

Ce n'est certes pas le volume d'aujourd'hui qui contre

(1) 1 vol. in-16, XI-278 p. avec gravure sur bois et figures (
Éditions du Cerf, Juvisy, Seine-et-Oise. Prix : 15 fr. ; franco : 16 fr.
étranger : 18 fr.).

: à cette excellente formule. Il n'est point de notions plus
éressantes, ni plus débattues que celle d'hérédité et celle
race. L'une et l'autre, d'ailleurs, n'appartiennent-elles pas
ette catégorie d'idées dont le terme est usuel, tandis que
ens demeure le plus souvent obscur ou faux? La science
l'Hérédité s'est même entièrement renouvelée au début
ce siècle, lorsque les lois formulées par Naudin en 1863,
surtout par Mendel en 1865 eurent été retrouvées, appro-
dies et appliquées (1). Renouvellement qui se traduit
me par un changement de nom : cette science s'appelle
ourd'hui la Génétique.

C'est par un bref et très clair exposé de ses principes que
oute notre ouvrage : le professeur Étienne Létard, de l'É-
e Vétérinaire de Lyon, résume fort bien le *Mécanisme de*
rédité mendélienne, en montrant les expériences-types par
se confirment les lois de Mendel, et s'étudient les cas de
nsmission de deux ou plusieurs caractères. Il montre sur-
t quelle importance aurait la détermination des ascen-
nts d'un sujet, et l'impossibilité où l'on se trouve de faire
te détermination dans l'espèce humaine. L'analyse géné-
ue est ici particulièrement complexe, car la multiplicité
caractères atteint à son maximum.

Pour le fameux débat sur l'*Hérédité des caractères acquis*,
on s'est adressé à Nancy. Mais aussi qui pouvait mieux en
ler que M. Cuénot? Le grand généticien a repris à peu
s le parfait tableau qu'il dressait pour le premier
bier de Philosophie de la Nature, en 1927 (2), car le pro-
me n'a point changé. Il se résout toujours par la négative :
nt de transmission par le *germen* des caractères acquis
bord par le *soma*, « ceux-là s'éteindront complètement
c leur porteur et la génération suivante n'en présentera
une trace ».

C'est au docteur Mac Auliff qu'échoit la mission ardue d'é-

1) Le livre aujourd'hui classique de E. Guyénot, *L'Hérédité* (Doin,
. orig., 1924), le rappelle dès le début.
2) *Le Transformisme* (in-8° écu, Vrin, 1927).

crire le chapitre central : *Hérédité et Pathologie*. L'anci directeur adjoint du Laboratoire de psychologie pathologic aux Hautes Études étudie successivement les cas tératoloi ques, les maladies dominantes et récessives, la patholo mentale qui donne, elle, quatre-vingts pour cent de maladi héréditaires, enfin les maladies infectieuses (y compris question de l'hérédité du cancer). A cette « accumulati de désastres provoqués par l'hérédité morbide », la conc sion oppose les résultats de la science moderne, tel le vac B.C.G. (Dr Calmette) pour l'hérédo-tuberculose.

Comme le professeur Létard, le Dr Léonet, dans s mémoire *Hérédité et Psychologie* fondé principalement sur idées de MM. Achille-Delmas et Marcel Boll, montre ava tout combien les stigmates de l'hérédité psychologique e gent une analyse subtile et des recherches qui ne peuve évidemment se borner aux proches ascendants.

Avec M. Claude Petit, avocat à la Cour d'Appel de Ly et le R. P. Auguste Valensin, de la Faculté de Théolog c'est l'aspect social puis l'aspect moral du problème qui trouvent scrutés. *Hérédité et Sociologie* livre l'état de la lég lation dans les divers pays (« eugénisme » légal : certifi prénuptial, stérilisation forcée). Le chapitre est pureme documentaire, d'ailleurs fort précieux à cet égard. La cc clusion morale en est tirée par le P. Valensin (*Hérédité Morale*) : la loi ne doit intervenir ni d'ailleurs ne peut ét efficace en ce domaine, parce que ses dispositions sont fo dées sur une conception matérialiste de la vie et ne respe tent pas la conscience humaine.

La seconde section de l'ouvrage aborde ensuite l'étude d races. La partie descriptive, documentaire, est faite av clarté par le Dr Lucien Mayet, chargé des cours d'Anthrop logie et Paléontologie humaine à la Faculté : bon résumé d travaux modernes, particulièrement ceux de J. Denick E. Pittard. La conclusion oriente l'étude du problème biol gique vers celle des valeurs psychiques, le cerveau « pe

nt « de l'homme constituant un élément de complexité et ictivité tout à fait exceptionnel.

Le colonel Constantin, ancien président de la Société Anthropologie, nous livre le résultat de recherches person-lles (aux conclusions parfois audacieuses, semble-t-il) et ıne vaste érudition, concernant *le Problème biologique et chologique des races* : il est intéressant de le voir conclure, ıt en affirmant la réalité objective de la race, à la possibi-é des fusions. L'auteur réserve pourtant « l'inégalité des ces humaines », pour croire « à une inégalité entre des ces aussi dissemblables que les blancs et les jaunes ou les oirs ».

Cette réserve est assurément contredite par les vues très narquables de M. André Philip sur *Le problème social des ces*. C'est peut-être l'article le plus personnel et le plus vant tout ensemble. D'abord l'examen des conditions dans quelles est né le *racisme*, c'est-à-dire un raccourci de la e et des idées de Gobineau. Un second paragraphe étudie *conscience de race chez les peuples* en isolant un exemple pe : la situation des nègres aux États-Unis. La profonde nnaissance qu'en a l'auteur (1) lui permet de nous offrir ı tableau curieux, vivant, rempli d'idées et de faits. Sa nclusion très chrétienne est aussi fort intelligente : le voir des blancs est de ne pas se prévaloir des avantages te leur ont valus *certaines circonstances*, à *certains moments*. oici un protestant (et député socialiste) dont les idées joignent fort bien, sur ce point du moins, les directives ontificales.

L'essai de synthèse de M. l'abbé Monchanin, membre de Société lyonnaise de philosophie, tend à dégager *l'unité l'Espèce humaine*, unité accordée à l'idée biblique du cou-e originel. C'est dans une perspective transformiste que la uestion est étudiée, à la lueur avant tout (un peu exclusi-

(1) Il a publié un travail extrêmement riche et digne d'attention ur le *Problème ouvrier aux États-Unis* (in-8°. Alcan. 1928).

vement sans doute) des livres de Bergson et Le Roy. Pa
intéressantes, d'ailleurs, et raccourci très informé.

Cette esquisse rapide, et d'autant plus fragmentaire q
s'agit d'un ouvrage collectif, a surtout pour but de mont
l'extrême intérêt de telles recherches. Elles ont le vrai mér
de rassembler des activités diverses et des « opinions
variées. Elles portent toutes leur conclusion, ce qui n'
point d'un mérite mince en des sujets si difficiles. Elles s
faites essentiellement pour attirer et retenir l'homme c
tivé.

Ajoutons que le volume, ce qui ne gâte rien, est fort bi
imprimé et édité.

André George.

QUESTIONS SOCIALES ET POLITIQUES

ORGES RENARD. *La Doctrine institutionnelle du mariage.*
ofesseur à la Faculté de Droit de Nancy.

Le mariage est un aménagement rationnel disposé en vue de la prospérité du foyer et librement accepté par les futurs époux. Au moment où l'institution chrétienne du mariage subit, de la part du socialisme et du communisme, un assaut radical, il importe d'en vérifier la naturelle solidité.

ÉODAT BOISSARD. *La Turquie nouvelle.*
Ancien député.

Au retour d'un voyage à Ankara, M. Boissard nous décrit, dans ses grandes lignes, l'évolution politique et religieuse de la Turquie nouvelle.

★ ★ ★ *Les Comités de l'Union européenne.*

Les premiers fondements de la Fédération européenne sont-ils jetés?

M. PERQUY, O.P. *Principes d'éducation socialiste.*

Analyse d'une importante étude sur l'éducation socialiste en Allemagne et dans les pays de culture allemande.

La doctrine institutionnelle du mariage

Un écrivain qui n'est « pas suspect de cléricalisme, e pour cause » — ainsi s'exprime-t-il —, analysait hier, dan la *Revue de l'Alliance nationale pour l'accroissement de l population française* (février 1931), l'encyclique adressé par le Pape Pie XI à l'épiscopat « sur le mariage chrétie considéré au point de vue de la condition présente de l famille et de la société ». Il déclarait avoir « tenu à le fair personnellement..., afin de rendre tous les non-catholiqu attentifs à des vérités qui, pour être dites sous une forme laquelle bien des Français ne sont plus habitués, n'en son pas moins vitales pour les sociétés ». Et il concluait e ces termes :

On peut être parfaitement laïque, affranchi de toute préoccup tion confessionnelle, et considérer le mariage comme une *institu tion juridique supérieure à tout contrat*, lui assigner comme bu essentiel la procréation et l'éducation des enfants, exiger des épou la fidélité et l'amour mutuels, condamner l'immoralisme contemp rain, le néo-malthusianisme, l'avortement, la stérilisation, l'éman cipation de la femme et la multiplication des divorces, enfin com ter pour la restauration de la famille sur des moyens moraux et s des moyens matériels au premier rang desquels se place une bon **législation familiale.**

Le *mariage-institution* : telle est donc, pour M. Pa Haury, la pensée directrice des enseignements donnés pa le Pape dans l'Encyclique *Casti connubii.*

éjà quelques mois plus tôt (août 1930), dans la même
e et au cours d'un compte rendu justement laudatif
ouvrage du professeur Bonnecase, *La philosophie du
Napoléon appliquée au droit de la famille*, le même
ur élevait une vive critique contre la thèse du
ïage-contrat, la dénonçait comme « antisociale, anti-
orique, antinaturelle », dénombrait les catastrophes
ui sont imputables — décadence de la famille, multi-
tion des divorces, dissolution des mœurs — et, en
llents termes, lui opposait la thèse rivale dont l'ency-
e devait bientôt apporter le confirmation ; on nous
a gré de reproduire un fragment de cette page :

nstitution juridique est un composé de règles de droit formant
ut organique et embrassant une série indéfinie de relations,
écoulent toutes d'un fait unique fondamental pris comme point
part et comme base. Qui ne reconnaîtrait la les traits distinc-
u mariage et de la famille, et qui ne souscrirait à la définition
ée par un juriste contemporain : « La famille est un organisme
al d'ordre naturel, reposant sur la différenciation des sexes et
différence corrélative des fonctions, et ayant pour mission
réme d'assurer, non seulement la perpétuité de l'espèce
maine, mais aussi le mode d'existence qui seul convient à ses
irations et à ses caractères spécifiques »?

a conception contractuelle du mariage traduit, en
, la manière individualiste dans la structure juridique
association la plus étroite, de l'interdépendance la
complète, qui se puisse concevoir entre les hommes.
ortium vitae, communion dans une même tâche,
arquement pour une même destinée, conjugaison de
. êtres pour se soutenir à travers la vie dans la bonne
mauvaise fortune, pour se prolonger par la généra-
pour s'entr'aider, et, le cas échéant, se suppléer dans
ication des enfants... : toute la réalité substantielle
'union conjugale, tout ce qui en fait l'irréductible
nalité et l'incomparable noblesse, — cela échappe à

la conception contractuelle du mariage. Conceptio
génératrice d'un égoïsme qu'elle légitime et qu'elle su
excite; menace pour la fécondité du foyer, source
discorde dans les ménages, péril pour la famille, pé
pour la société !

Celle du mariage-institution, au contraire, reprend M. Haury, a
souvent comme régulateur des impulsions individuelles et, par
sacrifices mutuels qu'elle exige, élève au-dessus d'elles-mêmes
créatures humaines, dont les imperfections finissent par s'user re
proquement après s'être entrechoquées. Nous connaisons tous
ménages où, après des moments critiques, les angles ont fini
s'arrondir — parce qu'il ne pouvait en être autrement et qu'il
avait pas d'autre solution — et les enfants ont fait le reste.

Et l'auteur d'illustrer ces judicieuses réflexions par
roman de M. Jacques Chardonne, *L'Epithalame*, —
roman dont l'héroïne, un moment séparée d'un mari av
qui elle n'eut jamais et auquel elle procura jamais bonhe
intime et profond, et songeant à son retour, éprouve do
cement l'impression qu'elle revient du « court trajet d
voies déviées » à cette « vie organisée autour du mêm
axe, cette relation du présent au passé, cette réalité du
ble d'un sentiment consacré par les épreuves spirituelle
qu'est le mariage.

Le mariage-contrat, c'est « le court trajet des voies déviée
l'existence gâchée, la stérilité des caprices individuels ; le maria
institution, c'est la continuité et la plénitude de la vie. — Mais d
t-on, c'est une cage! Qu'importe? vivre l'un pour l'autre et la p
pler de jeunes vies, c'est y créer du bonheur et de la durée —
par les barreaux de cette cage, pour peu qu'on sache lever les yeu
on peut apercevoir le ciel.

M. Paul Haury ne se pique pas plus de science jur
que que d'orthodoxie religieuse. Nous avons cette dou
prétention — la première excusable par notre situat
professionnelle, la seconde justifiée par notre franche s

sion à l'Église. Le témoignage du distingué collabora-
: de l'*Alliance nationale* ne nous en est que plus pré-
.x : c'est le témoignage de ce bon sens naturel — *recta*
) — dont la science du droit et la philosophie thomiste
déclarent également tributaires et où elles doivent
essairement opérer leur conjonction. A quoi nous som-
, tout de même quelques-uns à travailler aujourd'hui ;
i'est pas aux lecteurs de *La Vie Intellectuelle* qu'il faut
prendre (1) !

) Il est permis de juger cette tentative indésirable. Qu'on le
! Si l'on estime, au contraire, qu'il est utile de soustraire la
nce du droit à l'empire de la philosophie qui y règne encore
ourd'hui et de l'amener à la pensée thomiste, il convient de se
venir : d'abord que celle-ci n'est point une doctrine morte, fixée
fois pour toutes dans les formules de la *Somme théologique*, sans
ibilité de développement et d'adaptation, — un « thomisme
orique » qui évoque (toutes distances observées) l'analogie du
eux « Christ historique » — mais que ces formules tiennent *en*
sance une vertu d'épanouissement et d'appropriation dont il
ent à chaque époque d'assurer le rendement; ensuite que saint
mas ne fut point un juriste, et que, s'il est possible de tirer de
octrine quelque profit pour l'enrichissement du droit, c'est sous
lition, non d'y apporter des additions et moins encore des cor-
ons, mais d'en infléchir l'expression suivant les exigences pro-
de cette discipline et notamment les opportunités de mise en
re technique auxquelles elle a mission de satisfaire. Ainsi l'en-
ait, nous assure-t-on, l'un des premiers des Frères Prêcheurs
se préoccupèrent de l'exploitation juridique du trésor thomiste :
oto est avant tout un thomiste; mais non point avec la rigidité
eux qui arrêtent le développement intellectuel de la scolastique;
ontraire avec la souplesse d'esprit dont le Docteur angélique fut
même l'exemple et qui permet à ses vrais disciples d'être les
inuateurs du maître, non de simples répétiteurs de ses doctrines;
i furent-elles, par lui, diffusées et enrichies, autant qu'il était
sible, et manifestèrent-elles leur aptitude à un nouvel épanouis-
ent et de nouvelles applications. » (A. Mendizabal-Villalba, *La*
ica juridica de la ley segun Domingo Soto, Revista general de
slacion y jurisprudencia (Madrid), 1930, p. 460.) Ainsi l'entendait
nçois Suarez, — je veux en croire le R. P. Descoqs, S.J., qui,
es avoir fait honneur au *Doctor eximius* de ses « essais person-
s » (dont il n'ose toutefois affirmer qu'ils furent toujours heu-

La théorie institutionnelle du mariage s'oppose à l
théorie contractuelle; mais ce n'est qu'une oppositio
partielle, car tout le monde est d'accord pour reconnaitr
un certain élément contractuel dans le mariage. Il s'ag
seulement de savoir si l'*acte de mariage* — l'échange de
consentements — est uniquement un acte *productif d'*

reux), proteste qu' « en suivant cette méthode » il s'est mont
« vraiment thomiste, fidèle à l'esprit foncièrement progressiste d
saint Thomas, et bien meilleur et plus intelligent disciple de l'A
quinate que tant de représentants même réputés de l'école thomis
qui s'en tiennent au texte littéral et matériel du grand Docteu
mais chez qui l'on cherche en vain ce en quoi ils ont fait progre
ser, ne fût-ce que d'un millième » la doctrine du maître (*Thomism
et suarézisme*, *Arch. de phil.*, vol. IV, cah. IV, p. 180, cf. *Thomism
et scolastique*, *Arch. de phil.*, vol. V, cah. I, *passim*). Nos très hum
bles « essais » de philosophie juridique ne sauraient se recomman
der d'un suffrage plus qualifié. Enfin, pour citer une gloire d
l'Ordre qui donna saint Thomas à l'Eglise, à la théologie et à l
philosophie, telle est encore, nous semble-t-il, la leçon à reten
d'un beau discours prononcé par Lacordaire le 18 février 1852 à l
basilique Saint-Sernin, devant le chef de saint Thomas, et cité a
Bulletin de la Société Saint-Thomas d'Aquin de Toulouse (janvie
février 1931) : « O Thomas, quand pour la première fois vous appa
rûtes au monde dans votre berceau, ce fut le siècle de saint Lou
qui vint à votre rencontre et qui vous reçut. Aujourd'hui le siècl
qui se presse autour de vous ne pourrait pas vous dire son nom
car il n'en a point encore... Mais ce qui me rassure, c'est que je l
vois près de vous, et que votre nom, un moment obscurci, lu
apparaît de nouveau avec l'auréole du génie dans la sainteté. Ah
ne méprisez pas ses instincts et ses efforts. Ouvrez-lui les mystère
de cette doctrine où, lors même que vous n'avez pas prévu, vou
avez encore tout dit. » Ce point de vue est en opposition avec celu
du recenseur de mon étude sur la propriété (publiée par *La V
Intellectuelle* en septembre 1930) dans le *Bulletin de littérature eccl
siastique* de l'Institut catholique de Toulouse (janvier-février 193
p. 37 à 48); notre philosophie juridique ne cadre évidemment pa
avec le thomisme statique du R. P. Cavallera, S. J.; après tou
notre thomisme n'est peut-être pas de si mauvaise qualité, ni le
théologiens dont nous avons eu la bonne fortune de recevoir l'ap
probation, aussi naïfs qu'on a cru pouvoir l'insinuer. Sur cette con
ception progressive du thomisme, voir en dernier lieu le dernie
chapitre du *Saint Thomas* du R. P. Sertillanges, O. P., dans la Co
lection des « Grands cœurs ».

ations ou s'il est quelque chose de plus, un acte *fonda-*
d'institution, — et par conséquent si l'*état de mariage*
un *état contractuel* ou un *statut institutionnel.*

e caractère contractuel est net dans les *fiançailles* :
t un échange de consentements qui engendre deux
gations réciproques ; pas davantage. Le *mariage* est
1 autre chose !

ette différence est suggérée par saint Thomas — ou
continuateur — au *Supplément* de la 3e partie de la
ıme théologique (q. 43, a. 2, ad 6). La question posée est
avoir s'il convient de fixer l'âge des fiançailles à sept
et voici l'objection :

rsque plusieurs personnes entreprennent une œuvre commune,
ue l'une n'apporte point, l'autre le donne : ainsi en est-il de
: qui tirent un bateau. Or le contrat de fiançailles est l'œuvre
mune des fiancés ; si donc l'un d'eux a déjà l'âge de puberté, il
: se fiancer avec un enfant même âgé de moins de sept ans, car
éfaut l'âge de l'un est compensé par l'excès d'âge de l'autre.

aint Thomas répond :

eux qui tirent un bateau agissent comme s'ils ne faisaient qu'un :
il l'un supplée à ce qui manque à l'autre. Mais les fiancés, eux,
sent comme des personnes distinctes, car les fiançailles sont un
rat passé entre deux parties. Les conditions nécessaires au con-
doivent donc se vérifier des deux côtés. Le manque de dispo-
n de l'un ne peut alors être suppléé par l'autre. (Trad. Misserey,
Revue des Jeunes.)

– Mais le mariage !... Les *fiancés* agissent comme des
sonnes distinctes ; les *époux* ne font plus qu'un ; ils
t « complémentaires » en cette unité ; c'est la loi du
riage qu'ils se suppléent... Le mariage lui aussi est-il
ıc un contrat, n'est-il qu'un contrat ?

Certes, l'explication contractuelle du mariage va de soi
ır les partisans du divorce ; et, soit dit en passant, nous
nous expliquons pas très bien la réserve très discrète-

ment insinuée par M. Haury, à la fin de son compte-rendu de l'encyclique, sur le principe de l'indissolubilité (1). Le divorce apparaît de prime abord soit comme le *mutuus dissensus* qui met fin au contrat formé par *mutuus consensus*, soit comme la résolution du contrat pour cause d'inexécution des conditions : vous m'avez promis fidélité, or vous m'avez trompé, donc je suis dégagé.

Mais, pour la même raison, la doctrine institutionnelle ne devrait pas faire difficulté du côté des partisans de l'indissolubilité ; et comme, de plus en plus, les juristes se déclarent adversaires du divorce, — il n'est pas surprenant de trouver sous la plume de l'un d'eux cette encourageante déclaration :

> Je ne crois pas que l'on trouve à l'heure actuelle, dans le monde des juristes, un seul défenseur du mariage envisagé comme situation contractuelle. Tous s'accordent à y reconnaître une situation institutionnelle qui prend naissance, mais naissance seulement dans un contrat : ce qui est fort différent (2).

Notre collègue Paul Cuche est trop optimiste. A la vérité, la théorie institutionnelle du mariage progresse

(1) Voici les dernières lignes ; nous tenons à les citer par scrupule d'avoir mal compris : « Sans doute, c'est là, aux yeux du catholicisme, un programme minimum, laïcisé dans la forme et quelque peu diminué au fond, notamment en ce qui touche le divorce, que l'Eglise condamne en soi ; mais il nous paraît qu'il peut aisément rallier toutes les âmes saines qu'effraie la dangereuse facilité des mœurs contemporaines, et en particulier tous les bons Français. »

(2) Leçon à la *Semaine Sociale* de Grenoble, 1923, p. 294 du compte-rendu. Rapp. la notion du mariage de M. E. Lévy : « Le mariage est une procédure qui, consacrant l'union de l'homme et de la femme, crée la famille... Donc, si le mariage n'est pas un vrai contrat, — soit quant aux conjoints (il n'y a pas ici du plus ou du moins, une situation relative, mais une modification de l'état, de la capacité qui ne sont point dans le commerce); — soit quant aux biens (le mariage n'est pas un milieu d'échange, mais de distribution et de succession), — il nécessite le contrat... » (*La définition du mariage*, dans la *Revue trimestrielle de droit civil*, 1930, p. 68).

lement chez les maîtres en droit civil ; les maîtres en logie et en droit canonique y viennent à leur tour ; la partie n'est point gagnée.

n s'étonnera peut-être que théologiens et canonistes soient pas venus les premiers. C'est tout simplement e que le mot contrat n'a pas tout à fait sous leur ne la même signification qu'il a prise dans la langue e ; c'est aussi pour des raisons très plausibles d'opporté : nous nous expliquerons là-dessus tout à l'heure. préalable, il échet d'établir la thèse au point de vue orique et rationnel (1) ; ensuite, nous interrogerons « autorités ».

I

l faut bien l'avouer : les plus anciens documents de la nce du droit, par exemple la loi mosaïque, le code ammou-Rabi, présentent le mariage comme un con- . — Mais quel contrat ? — Non point une promesse iproque de fidélité entre mari et femme, mais un mar- : la vente de la jeune fille par son père à prix d'argent. mari achète sa femme : Voilà l'origine de la thèse du riage-contrat.

Or, si telle est la première conception *juridique* du riage, telle n'est point la conception *primitive* du riage : la loi mosaïque et le code d'Hammou-Rabi, elle qu'en soit l'antiquité, ne nous font point connaître qu'il en était dans le commencement...

1) Il nous plaît de signaler les vues tout à fait convergentes de J. Vialatoux dans les trois belles conférences publiées sous la rique *La maison humaine*, 1 br., Paris, Bloud et Gay, 1930.

Touchant la loi mosaïque, c'est l'Évangile même qui l déclare. Quand les Pharisiens demandent s'il est perm à l'homme de quitter sa femme, et qu'ils mettent en avar la loi de Moïse, — le Christ leur oppose la loi divine ét blie au premier jour de l'humanité : *N'avez-vous point l qu'au commencement le Créateur a dit... : Ils seront deu dans une seule chair ; ils ne sont plus deux, mais une seu chair ; ce que Dieu a uni, l'homme ne peut le dissoudr* Nous sommes loin du contrat, n'est-il pas vrai? L'unio conjugale est l'œuvre de Dieu ; c'est pourquoi cette unio est au-dessus du pouvoir de l'homme : voilà l'obstacle a divorce. Après cela, est venue une loi, purement humaine celle-ci, — une loi purement nationale, qui, prenant e considération la dureté du cœur des Juifs, *duritiam cordi vestri*, leur a permis de répudier leurs femmes : voilà l loi mosaïque ; au commencement, au temps de la loi natu relle, il n'en était pas ainsi ; *ab initio autem non fuit sic* (1

Comment donc en était-il, au commencement? L'É vangile nous reporte à la Genèse.

Que nous apprend la Genèse sur le mariage?

Le mariage y paraît, d'abord... au commencement, dan la récit de la Création : c'est l'institution divine d mariage. Dieu fonde le mariage et lui donne sa loi pou la propagation du genre humain. A ce stade de la fonda tion divine, pas un mot qui éveille le contrat. Dieu s'a dresse au premier couple : *Croissez et multipliez-vous* ; e l'homme se tournant vers son épouse : *Voici l'os de me os et la chair de ma chair* ; enfin la loi du mariage que nou rappelait l'Évangile : *L'homme quittera son père et sa mère il s'attachera à son épouse, et ils seront deux dans une seu chair.* Voilà ce qui était au commencement. Cela, c'est l mariage tel qu'il est sorti des mains du Créateur ; ce n'es

(1) Math., XIX, 3-9.

une construction de juriste ; c'est le « donné » natu-
du mariage ; à ce stade, il n'est point question de con-
t.

Pour trouver le contrat, il faut sauter trente chapitres
la Genèse... et quelques décades de siècles. Nous voici
histoire de Jacob : par une curieuse coïncidence, c'est
point où les influences babyloniennes commencent à
xercer en Palestine (1). Dinah, fille de Jacob, a été
uite par Sichem, fils d'Hémor. Sichem veut réparer
'aute en épousant sa victime. Il s'adresse aux frères de
le-ci : *Je veux trouver grâce devant vous... Tout ce que
s me demanderez, je vous le donne. Portez le chiffre si
nt que vous voudrez. Augete dotem ! N'importe quel prix,
rvu que, de cette jeune fille, je puisse faire ma femme !*
st le marché. Il est touchant, n'est-il pas vrai, cet
oureux ! Son père, lui, est beaucoup plus positif ; et le
là qui jette les bases d'une alliance, dont l'incartade de
fils serait l'occasion et dont le trafic des filles ferait les
s : *Negotiamini ! Prenez nos filles et donnez-nous les
res !* Donnant, donnant ! *Filias vestras tradite nobis, et
as nostras accipite !* — Mais les fils de Jacob restent
xorables : Ce n'est pas du tout que le marché répugne
ur conception juridique du mariage ; mais ils ne se rési-
ent pas à vendre leur sœur à un incirconcis.

Ces deux tableaux se font pendant. D'un côté, la *fon-
ion divine* : l'institution du mariage, dès le premier
r, pour la propagation du genre humain ; de l'autre, la
tume juridique : la vente de la jeune fille par ses
ents. D'un côté, le mariage dans sa *constitution natu-
'e* ; de l'autre, la *structure juridique* du mariage suivant
oi mosaïque. La constitution naturelle du mariage :

) Supplément du *Dictionnaire de la Bible*, article *Babylone et la
le*, col. 808.

quelque chose d'immuable; la structure juridique, la vente : un système! Les systèmes juridiques se culbuteront les uns les autres, sans atteindre la constitution essentielle du mariage. Le sort du mariage n'est lié à aucun d'eux : ni à la vente, ni aux systèmes qui lui succéderont. Les représentations juridiques du mariage passent; le mariage demeure immuable dans sa constitution essentielle.

Effectivement le système de la vente de l'épouse a disparu. Une autre représentation contractuelle l'a remplacé : le contrat entre époux. Le contrat entre époux est assurément une représentation plus adéquate que la vente; mais, pas plus que la vente, il n'épuise la constitution naturelle du mariage; la voie reste ouverte, indéfiniment, à de nouvelles représentations et à de nouveaux systèmes; et le progrès du droit matrimonial consistera justement à découvrir des structures juridiques de plus en plus approchées. Comme la théorie de la vente par les parents a cédé devant celle du contrat entre époux, cette dernière sera dépassée par la théorie plus adéquate de l'institution; mais à son tour la théorie de l'institution pourra céder devant une représentation plus parfaite; nous ne lui promettons pas du tout la pérennité. Toute notre thèse est qu'elle est préférable à celle du contrat — qu'il y a dans le mariage plus d'institution que de contrat, — que ce n'est donc *pas la notion contractuelle* qui est *déterminante* de la *physionomie juridique du mariage...*; et c'est bien par là que nous rejoignons l'encyclique *Casti connubii.*

*
* *

Cela, c'est la façon de l'histoire; entamons la démonstration rationnelle.

— Le contrat noue une obligation entre les parties ; stitution tend à un établissement qui dépasse la per- ne des fondateurs : la fondation est la chiquenaude déclanche un ébranlement général dans le sens d'une lité lointaine. Entre personnes tenues dans les liens l'obligation, c'est une simple chaîne qu'on secoue et doit en tout cas tomber un jour — *vinculum juris* ; re membres de l'institution, c'est une intégration — *icem membra.*

e mariage n'est point une chaîne ; la vie conjugale st point un amoindrissement de la personnalité, une nière de servitude : il est la fusion, l'intégration de x êtres ; c'est le mot de la Genèse et de l'Évangile : *in carne una*, une « unité à deux » ; c'est le premier t du premier époux à la première épouse : *os ex ossi- meis.* Deux en un, et chacun d'autant plus parfaite- nt lui-même qu'il se complète par son conjoint : eille « communion » passe la vertu du contrat. Elle se même la vertu de l'institution ; et si le droit peut enir le mariage sous ce concept ou sous quelque con- t que ce soit, c'est parce qu'il s'interdit d'en épuiser substance. Le mariage, c'est du droit ; mais cela passe droit : pour le droit du moins, et pour ce qu'il est capa- d'en assujettir à sa discipline, — c'est en tout cas ucoup plus qu'un contrat.

acite a une formule un peu paradoxale, mais pourtant te et riche, pour traduire cette pensée que l'union jugale n'est point un simple engagement réciproque, is un commun attachement à un bien supérieur où se oignent leurs biens individuels : « Les femmes, dit-il, lant des Germains, n'ont qu'un mari,... et dans le mari elles ont, ce n'est pas le mari qu'elles aiment, c'est le riage (1). » Traduisez : l'union conjugale est au-dessus

des époux, et les époux s'élèvent vers elle, et c'est en elle et par elle qu'ils s'aiment l'un l'autre : institution ! Conjonction par exhaussement !

II. — Le contrat est égalitaire : l'institution est une structure hiérarchique. « Le mari doit protection à sa femme, la femme doit obéissance à son mari,... le suivre partout où il juge à propos de résider »... : ainsi s'expriment les articles 213 et 214 du Code Napoléon —, moins spirituel que Tacite. Que ces formules soient un peu crues ; soit ! nous préférons encore le cliché des discours de mariage « la grâce appuyée sur la force ». Tout de même, la femme se rend bien compte qu'il faut de l'ordre dans le ménage, et qu'il n'y a point d'ordre sans autorité. Ouatez comme il vous plaira l'autorité maritale, supprimez le mot — sinon la chose — et parlez de différenciation des fonctions : il reste que l'union conjugale est un *régime constitutionnel*, à base de séparation des pouvoirs ; le ménage est un petit État, et le droit matrimonial un chapitre de droit constitutionnel.

III. — Le contrat est immuable ; il ne saurait donc embrasser une longue période ; l'institution s'adapte, et c'est pourquoi elle est capable de durée...

Le mariage est conclu pour la vie, mais ce n'est point assez dire : le mariage fonde une famille, et, normalement, la famille ne doit pas mourir ; le premier « bien »

(1) *De mor. Germ.*, XIX, in fine. — Sous l'observation quelque peu paradoxale de Tacite, peut-être est-il permis de voir une lointaine réminiscence et comme un écho affaibli de la doctrine du « commencement », relevée et surelevée par la loi chrétienne, savoir que suivant le mot du Livre de Tobie — ce livre qu'on a appelé le code religieux des époux —, mari et femme sont unis à Dieu avant d'être unis l'un à l'autre : *Deo conjungimur, et postea in nostro erimus conjugio* (VIII, 3). — Saint Thomas dira : *non est directe consensus in virum, sed in conjunctionem ad virum ex parte uxoris, et similiter ex parte viri est consensus in conjunctionem ad uxorem* (*Summ. th.*, III Supp., q. 45, a. 1).

nariage, — *proles* ! Aussi bien ne saurait-il être ques- . de dénombrer les obligations réciproques des époux ; icle 212 du Code civil s'y est essayé : il énumère la lité, le secours et l'assistance, et l'on propose d'y ajou- l'amour ; mais la fidélité, le secours, l'assistance et l'a- ır, c'est tout simplement le don de soi-même ; c'est dette qui ne s'épuise jamais ; c'est un devoir dont écution s'adapte, au jour le jour, à toutes les vicissi- es les plus imprévues et les plus imprévisibles de la conjugale. Que l'époux devienne infirme et misérа- — jamais, jamais, celui ou celle qui lui a donné sa ne sera en droit de se dérober : dans le mariage, on ıt jamais « quitte ». Pardonnera-t-on à l'auteur de ces es de se souvenir d'une gracieuse chanson où, pour reste prise la voix de la sainte compagne hier enle- à sa tendresse ? — elle songeait à une séparation pro- ine :

Si mon aimé revient blessé, tirant de l'aile,
Plus il aura souffert, plus je devrai l'aimer.

Et cette autre d'un poète anglais :

Le cœur que tu m'avais donné,
Ma douce amie, en gage
Ne l'ai perdu ni détourné
A fol usage.
L'ai mêlé tant et tant au mien,
Que ne sais plus quel est le tien.
Pourquoi vouloir les diviser ?
A ce penser je tremble ;
Sans effort pourrait-on briser
Le nœud qui les rassemble ?
Il faudrait déchirer le mien ;
Hélas ! peut-être aussi le tien.
A les séparer, désormais
Nous souffririons l'un et l'autre !
Laissons-les unis pour jamais,

Ce destin est le nôtre!
Ne cherchons plus quel est le tien,
Ne cherchons plus quel est le mien.

Voilà le mariage. Le mariage, cela passe toutes les possibilités du contrat ; l'institution — nous l'avons confess — n'en est elle-même qu'une figuration juridique moin inadéquate.

IV. — *Les contrats se dissolvent comme ils se sont formés.* Et il en serait ainsi du mariage s'il était un contrat Le mariage-contrat entraîne, non seulement le divorc pour cause d'infidélité ou d'injures graves, mais le divorc par consentement mutuel : ainsi l'avait-on compris a temps de la Révolution...

L'institution échappe au fondateur ; elle vit sa propr vie ; le fondateur n'a plus de prise sur elle ; il pouvait n pas la fonder : l'ayant fondée, il ne peut pas la retirer... Les époux ne peuvent supprimer l'union qu'ils ont libre ment fondée : elle ne leur appartient plus. Ni par consen tement mutuel, ni par volonté unilatérale : il n'y a pa de droit de sécession dans unions « constituées ». Ni pa caprice, ni à raison des torts de leur conjoint : la claus résolutoire est sous-entendue dans les contrats, non dan les constitutions ; l'article 1184 du Code Napoléon n'a pa cours en droit constitutionnel. Le divorce est contraire à la loi organique du mariage : à celle qui était au com mencement, avant la loi mosaïque et les systèmes juridi ques, — avant la vente des filles et le contrat entr époux !

V. — *Le contrat ne produit d'effet qu'entre les parties* c'est écrit dans l'article 1165 du Code civil (1) ; *l'institu*

(1) Il y aurait, du reste, des distinctions à faire ; la formule es trop absolue : les civilistes les plus judicieux en conviennent ; c n'est pas ici le lieu d'entrer daus cette discussion.

s'impose aux tiers... L'état institutionnel des gens riés est opposable aux tiers. Les effets du mariage se ercutent sur les membres des deux familles qu'il unit ; eur impose une alliance dont peut-être ils ne se souient pas ; il leur impose même une concurrence dans succession de leur parent. Les effets du mariage se ercutent sur les créanciers du mari auxquels va s'opser l'hypothèque légale de la femme mariée. Enfin le riage réfléchit sur les tiers qui traiteront avec la ame, et contre lesquels, dans certains pays du moins, le-ci pourra se prévaloir de son incapacité ou le mari n prévaloir lui-même. Et je ne parle pas du réfléchisnent des clauses du contrat de mariage, dont le caracre institutionnel n'est pas moins évident que celui du ariage lui-même : elles sont même si dangereuses pour tiers que la loi a dû organiser une publicité, afin de mettre en mesure de prendre leurs précautions.

VI. — Enfin l'exemple du mariage illustre un *dernier ractère* de l'institution.

La charte des gens mariés (soit les devoirs respectifs s époux) est fixée par les articles 212 et suivants du ode Napoléon — ceux dont l'officier d'état civil donne cture aux fiancés avant de leur poser l'interrogation usage. Remarquez-le : c'est à prendre ou à laisser ; c'est ut ou rien — de 212 à 226 inclus ; il n'y a pas un iota à outer ou à supprimer. Même le mariage civil ! *A fortiori* mariage canonique !

De ce point de vue, le mariage pourrait être classé armi les contrats d'adhésion. Mais, en réalité, il est ncore moins contractuel qu'un contrat d'adhésion... qui 'est lui-même qu'une breloque de contrat suspendue à ne loi. Le type du contrat d'adhésion, c'est la police assurance : un papier établi unilatéralement par la

Compagnie et dont on a rempli les blancs. Mais, en somme, rien n'empêche de modifier la police par un contrat véritable : s'il plaît à la Compagnie de vous faire personnellement, des conditions de faveur, aucune règle juridique ne l'en empêche, ni vous d'accepter cette aubaine. On peut déroger à un contrat d'adhésion par un contrat individuel ; tout cela se passe dans l'atmosphère contractuelle... Il n'en est pas de même pour le mariage : pas plus au cours du mariage qu'au moment de la célébration de celui-ci, il n'est permis aux époux de modifier, par consentement mutuel, un seul des articles qui forment la charte légale de leur union : le mariage, à la différence du contrat d'adhésion, n'est donc pas dans l'atmosphère du contrat ; il est dans une atmosphère supérieure, où aucun contrat ne peut l'atteindre. Ni en droit canonique ni en droit civil, il n'y a de convention juridiquement obligatoire contre la loi posée au premier jour comme la charte du mariage : *Duo in carne una. Crescite et multiplicamini !* (1)

II

Il y a aujourd'hui une puissante réaction contre la doctrine du mariage-contrat. Le professeur Marcel Planiol l'attribue à une préoccupation religieuse et à l'influence canonique (2) : cette déclaration tendrait à prouver qu'on

(1) Faut-il faire observer en outre que la doctrine contractuelle n'oppose aucune barrière au néomalthusianisme ? la doctrine institutionnelle la réprouve comme contraire à la *fin* d'où découle la *loi* du mariage : *proles*.

(2) *Traité élémentaire de droit civil*, t. I, n° 692.

t être un éminent civiliste sans avoir une information ; sûre en histoire.

'est à saint Augustin que l'Encyclique *Casti Connubii* ɔrunte la doctrine célèbre des « biens du mariage » : *'es, fides, sacramentum.* L'évêque d'Hippone considé- -il le mariage comme un contrat ? D'aucuns le préten- t sur la base d'une étymologie qu'il emprunte à Cicé- : *Fides appellata est ab eo quia fit quod dicitur. Duae 'abae sonant cum dicitur fides : prima syllaba est a facto, ında a dicto. Interrogo ergo in utrum credas? Dicis : lo. Fac quod dicis et fides est* (1)... L'encyclique n'a pas ɜnu cette explication...

)uoi qu'il en soit de ses origines, l'explication contrac- lle du mariage est en tout cas antérieure à saint Tho- s. Le Docteur angélique en effet s'explique deux fois sujet du mariage.

)'abord dans ses œuvres de jeunesse (les *Commentaires les Sentences* de Pierre Lombard), à l'aide desquelles :é composé, après sa mort, le Supplément à la IIIe par- de la *Somme théologique* : dans ce Supplément pos- ıme le mariage est présenté comme un contrat, — du te avec une foule de réticences, qui attestent les dou- éprouvés, dès alors, sur la doctrine qu'il avait héritée ses maîtres.

)r ces doutes devaient l'amener plus tard, lorsqu'il senta, dans la *Somme contre les Gentils*, sa propre théo- du mariage, à abandonner totalement la conception tractuelle ; désormais, il ne prononcera plus une seule le mot de contrat, ni aucun terme équivalent. Et au trat que va-t-il substituer ? la fondation du foyer, qu'il

) Mlle G. Serrier, *De quelques recherches concernant le mariage 'rat-sacrement, et plus particulièrement de la doctrine augustinienne mariage*, Paris, de Boccard, 1928, p. 84.

développe dans une sorte de trilogie : la procréatio des enfants, continuée par l'éducation des enfants et pa la transmission de l'héritage. Quant aux rapports person nels entre époux, il les traduit par un mot charmant — l mot qui remplace contrat, convention, et dont Lacordair offrira un jour le splendide commentaire (1) : le mariag est une amitié, *amicitia*...

Procréation, éducation, héritage ; et donc finalité trans cendante aux époux, organisation et hiérarchie, fidélit dans la bonne et la mauvaise fortune, indissolubilité... saint Thomas déduit toutes ces conséquences, — dont i compose, avant la lettre, la physionomie de l'institution

Depuis saint Thomas, la législation du mariage s'es précisée, mais la conception du mariage n'a pas bougé telle dans la *Somme contre les Gentils*, telle dans les acte de Léon XIII et de Pie XI.

Et pourtant, le terme de contrat est couramment usit par les théologiens et les canonistes ; il est employé a XVe siècle par le concile de Florence, au XVIe par l concile de Trente, au XIXe par le Pape Léon XIII ; i figure au Code de droit canonique de 1917 ; on le retrouv dans l'encyclique du 31 dééembre 1930. En voici l'expli cation, ou plutôt les explications, car il y en a deux.

C'est d'abord que, sous la plume des écrivains ecclésias tiques, le terme contrat prend une signification beaucou plus large que sous la plume des juristes.

Il ne faut pas jouer sur les mots : les études moderne de lexicographie prouvent justement que les termes d droit romain changent souvent de sens en passant dan le vocabulaire théologique et canonique (2). C'est le ca

(1) *Sainte Marie-Madeleine,* aux *Mélanges*, éd. Poussielgue, 187 p. 378.

(2) Cf. C. Spicq, *Notes de lexicographie philosophique médiévale* dan la *Revue des Sciences philosophiques et théologiques,* 1929, p. 269 et

not contrat : on lit, par exemple dans certains ouvra- que la profession monastique est un contrat entre u et le novice qui prononce ses vœux (1), ou que le tême est un contrat entre l'Église et l'enfant repré- é par son parrain et sa marraine. Et je ne parle pas innombrables utilisations du mot mariage dans le lan- e de la mystique : utilisations très respectables certes ! s ce serait plus qu'une faute de goût d'ajuster la ter- ologie théologique ou mystique au vocabulaire de la nce du droit.

ar ailleurs, et sur le terrain juridique même, nous nous ndons bien d'établir une muraille infranchissable re le contrat et l'institution : nous avons parlé quel- part d'une continuité réelle entre le contrat et l'ins- tion (2) : c'est à mesure que ce facteur causal prédo- e sur le facteur consensuel, que le contrat obligatoire ne au contrat institutionnel ; il ne faut pas craindre convenir : il y a un germe institutionnel en tout rat, et c'est pourquoi le glissement du contrat vers titution est un processus normal, tandis que le glisse- t contraire est morbide : l'évolution de la domesticité le régime contractuel est une dégénérescence ; la esticité est une intégration dans la famille *minuto* Or si les civilistes n'attachent qu'un médiocre inté- la cause dans les contrats, il n'en va pas de même roit canonique ; et donc, sous la plume des écrivains ésiastiques, le mot contrat, même pris dans son accep- juridique, ne rend pas tout à fait le même son que la plume des juristes formés à la manière du Code

De même, pour Suarez, le deuxième « état de perfection », copat, dérive d'un contrat conclu par l'évêque avec son église *de statu religionis*, cap. XVI).

Cf. notre *Théorie de l'institution*, 1er vol., *Partie juridique*, irie du Recueil Sirey, 1930, p. 354 et s.

Napoléon; c'est une première raison pour qu'ils con nuent à parler du mariage-contrat (1).

Et puis, de quelque manière qu'on l'entende, il y a t certainement dans le mariage un élément contractuel toute récente Encyclique *Casti connubii*, du 31 décem 1930, le met très exactement à sa place :

Ce n'est point par les hommes, mais par l'auteur même d nature et par le restaurateur de la nature, le Christ Notre-Seign que le mariage a été muni de ses lois, confirmé, élevé; par su ces lois ne sauraient dépendre en rien des volontés humaines d'aucune convention contraire des époux eux-mêmes... Mais l que le mariage, à raison de sa nature même, soit d'institut divine, la volonté humaine y a cependant sa part, qui est noble; car chaque mariage particulier, en tant qu'il constitue nion conjugale entre un homme et une femme déterminés, d'autre origine que le libre consentement de chacun des d

(1) Du reste au péril d'une équivoque. Il faut lire la thèse pr tée — excellente d'ailleurs à bien des égards — de Mlle G. Serr pour se rendre compte du vertige que ce mot peut provoquer. livre précité de Mlle Serrier débute ainsi : « Si l'on consulte ouvrage de théologie, de morale ou de droit canonique, on frappé de l'insistance avec laquelle l'Eglise a qualifié le mariage contrat. Elle ne sent nul besoin cependant d'expliquer ce terme d'en justifier l'emploi et ne formule aucune réserve quant à nature ou la qualité de ce contrat. » Il y a là quelque exagérati L'Eglise impose une réserve singulièrement énergique lorsqu'e déclare inséparables le contrat et le sacrement. Plus bas : « mariage, loin d'être un statut rigide qui s'impose automatiquem dès lors que deux êtres décident de se prendre pour mari et fem apparaît au contraire avec un caractère nettement contractuel faisant jouer à la volonté des époux un rôle prépondérant tant point de vue de la formation même du lien, qu'au point de vue l'exécution des obligations qui en dérivent » (p. 118). L'auteur po suit en exposant qu'à cet élément contractuel « *s'ajoute* (c'est n qui soulignons) automatiquement et *indépendamment de la volo des époux* (c'est toujours nous qui soulignons) le caractère « sac mentel ». A cette affirmation, nous avions opposé Noldin, Leh kuhl... (v. notre *Théorie de l'institution*, 1er vol., p. 136, n. 2); on plus bas l'encyclique *Casti connubii*; Mlle Serrier ne maintient certainement plus aujourd'hui son point de vue.

ix: cet acte libre de volonté, par lequel chacune des deux par-
livre et reçoit son propre droit conjugal (cf. *Cod. jur. Can.*,
81, § 2), est si nécessaire pour réaliser un mariage véritable que
lle puissance humaine n'y pourrait suppléer » (*Cod. jur. Can.*,
81, § 1). Cette liberté, toutefois, porte seulement sur un point,
ir : si les contractants veulent effectivement entrer dans l'état
nariage, et s'ils le veulent avec telle personne ; mais l'essence
nariage est absolument soustraite à la liberté de l'homme, en
: que, quiconque l'a une fois contracté se trouve du même coup
nis à ses lois divines et à ses propriétés essentielles.

.n somme, le mariage est une intégration volontaire
s un régime juridique dont la constitution échappe
èrement à la volonté des époux. En cela consiste et à
se réduit l'élément contractuel. La notion chrétienne
mariage est symétrique à la définition thomiste de la
(1) : celle-ci, — un aménagement rationnel disposé
r le bien public (élément causal) et promulgué par le
ice (élément volontaire) ; le mariage, — un aménage-
nt rationnel disposé en vue de la prospérité du foyer
ment causal) et accepté librement par les futurs époux
ment contractuel).

)r, à un moment donné, cet élément contractuel et
conséquences qui s'ensuivent ont été méconnus, et
r cela, il était nécessaire de les mettre dans un vigou-
x relief. Il s'est même produit à ce sujet deux erreurs :
e théorique, de la part de certains docteurs, l'autre
tique, du fait de certaines coutumes contre lesquelles
glise crut devoir s'élever.

)'après une école, le mariage ne se serait formé que
la consommation : il convenait de réagir, en faisant
sortir l'importance de l'élément consensuel, — le con-
:. Certaines doctrines modernes, que réprouve la

Summ. th., I° II°, q. 90, a. 4 ; cf. q. 90, a. 1 : *Utrum lex sit ali-
i rationis?*

récente encyclique, ne sont pas exemptes de l'erre inverse : on ignore trop l'importance considérable at chée par l'Église à la consommation charnelle ; c'est e seule qui rend le mariage indissoluble (1) ; à plus fo raison faut-il repousser l'opinion de Max Scheler, suiva laquelle l'amour dans le mariage doit s'entendre d' « rapport purement psychique », et « acquiert une vale indépendante de la structure accidentelle de l'organis humain (2) » : telle quelle, cette représentation du maria semble bien apparentée à l'interprétation cartésienne d rapports de l'esprit et de la matière dans le compo humain ; et ce n'est pas l'interprétation chrétienne. Ai tour à tour l'Église peut être amenée à mettre davanta en relief l'un ou l'autre des deux éléments qui entre dans la structure juridique du mariage.

Il était une deuxième raison d'accuser le facteur conse suel du mariage.

Une fâcheuse coutume tendait à s'introduire : on faisait du mariage l'idée d'un arrangement de famille : c' tait affaire à régler entre parents comme au temps Sichem et de Dinah ; la jeune fille devait accepter l'épou

(1) Cf. A. Esmein, *Le mariage en droit canonique*, 2e éd., p R. Génestal, t. I, p. 89 et s.

(2) « La monogamie n'est phénoménologiquement possible qu partir du moment où le mariage, en tant qu'institution destinée assurer la procréation, devient une relation amoureuse à base ps chique, à partir du moment où l'*amour sexuel* cesse d'être conside comme une fonction banale et uniforme, exercée par deux représe tants quelconques appartenant à des sexes opposés, mais com un *rapport purement psychique, hautement qualifié et à nul au pareil*. C'est alors seulement que l'amour acquiert une *valeur in pendante de la structure accidentelle de l'organisme humain, vale qu'il garderait même dans d'autres mondes où la structure huma serait différente*. » (Max Scheler, *Nature et formes de la sympath* trad. Lefebvre, Payot, 1923, p. 272 et s.) : c'est la signification q l'auteur veut trouver dans l'expression symbolique des « mariag écrits au ciel ».

e ses père et mère lui avaient choisi. Françoise de ennaz, mère de saint François de Sales, avait sept ans s de son contrat de mariage ; son fiancé en avait trente plus qu'elle, l'entrée en ménage fut différée cinq ou ans ; la jeune mère avait quatorze ans lorsqu'elle donna jour au futur évêque de Genève :

n ne voit point, observe son historien, que ces circonstances nt soulevé dans leur entourage aucun étonnement. La mère de mariée, Bonaventure de Chevron (une très noble dame dont un le fut pape aux environs de l'an mille), avait perdu trois maris ; comme depuis elle se remaria encore, elle était pressée sans ste d'établir sa fille. Et puis, en ce temps-là les usages différaient nôtres (1).

Aujourd'hui, les jeunes filles préfèrent choisir elles-mes. Ont-elles tort ou raison?... L'Église, en tout cas, ris le parti des enfants ; elle a enseigné et continue à seigner que le mariage est essentiellement une affaire rsonnelle entre les futurs époux : elle ne les engage int — certes ! — à se passer des conseils de leurs parents ; is du consentement des parents, elle se refuse à faire e condition de validité du mariage. Un très docte théo-gien, hier supérieur du grand Séminaire de Nancy, ppiste aujourd'hui, M. Godefroy, remarquait justement guère la prépondérance des préoccupations pratiques r les vues systématiques chez les Pères de l'Eglise (2) ; ilà justement, sous leur plume, la portée de la théorie mariage-contrat : elle était tout à fait à sa place de ır temps ; elle l'est peut-être moins dans la célébration s mariages modernes.

Or en aucun temps les théologiens n'ont fait abstrac-n des opportunités. A l'époque des négations protes-

1) M. Henry Coûannier, *Saint François de Sales et ses amitiés*, ris, Per Orbem, 1923, p. 2.

2) *Dictionnaire de théologie catholique*, au mot *Mariage*, col. 2114.

tantes, écrit judicieusement le R. P. Charles, S. J., c'éta le moment d'affirmer avec vigueur la réalité de la présen du Christ dans l'Eucharistie.

Ils avaient raison. Mais à force de répéter que le Christ était pr sent, à force de l'entendre répéter surtout, on finit par s'imagin que cette présence était la raison ultime du sacrement, on pen que le Christ était présent pour être présent, et le second chapit de la doctrine eucharistique disparut, comme une étoile au sole dans la clarté accrue du premier (1).

Pie X a remis en valeur « le second chapitre de la do trine eucharistique », qui est en réalité le premier, pui que la « présence » n'est pas « la raison ultime du sacr ment » : il a enseigné la communion fréquente.

Ainsi Pie XI a cantonné dans son juste rôle le facteu contractuel du mariage et remis en valeur, après sai Augustin et saint Thomas, le facteur complémentaire, pr mier lui aussi : la fidélité, la procréation, l'éducation, famille, — la fin extracontractuelle, supracontractuelle d l'union des sexes et les disciplines qui s'ensuivent, ce que les juristes affranchis des illusions individualist appellent l'institution.

La théorie contractuelle du mariage répond, en somm à certaine préoccupation qu'un juste zèle pour la caus familiale fait parfois réléguer dans l'ombre, même de no jours. Revendiquer les droits de la famille à l'encontre d ceux de l'individu et de ceux de l'État, c'est bien ; il y aussi une revendication nécessaire des droits du foyer co jugal à l'encontre de la famille. Le foyer conjugal est un institution et les foyers conjugaux autant d'institutio dans le sein de l'institution familiale.

Le premier des droits du foyer est celui de se form librement. Il est entré dans nos mœurs ; il en est peu

(1) *La prière de toutes les heures*, 1re série, 31e méditation.

e d'autres à défendre. Nous voulons parler du respect cette intimité conjugale qui, fermée, durant le ménage, . famille ascendante ou collatérale et même, quoique ins strictement, à la famille descendante, ne saurait e enfreinte par celles-ci après la mort, sous prétexte de iidation successorale (1). Pour nous, chrétiens, la vie jugale se déroule à la façon d'un rosaire : après les es joies de l'union terrestre, les apaisements de l'union iloureuse et les espoirs de l'union glorieuse : nous ne nandons pas au législateur de l'écrire dans le Code ; ıs entendons seulement qu'il respecte nos croyances et souffrances et nos espérances...

)uoi qu'on dise, ceci n'est pas de la sentimentalité, c'est la moralité. Ce sont les exigences d'une haute moralité, non pas seulement les convenances et la délicatesse, sont méconnues par notre Code, lorsqu'il substitue ement et simplement à l'époux prédécédé sa famille ıs l'exercice de tous ses droits avec toutes les facultés ıvestigation qui s'ensuivent, sans prendre le moindre ci de l'intimité d'un foyer dont l'époux survivant neure, seul, le représentant. Nous ignorons si la reven-

) Liquidation : cette expression mercantile va pour le divorce, iel va lui-même contre l'essence du mariage. Après le divorce, . est fini... Tout n'est pas fini après la mort, ni de l'homme, ni 'union conjugale ; les croyances chrétiennes permettent même visager une autre vie plus pleine, une autre activité plus féconde, autre union plus précieuse, sur le plan d'autres réalités qui, r être invisibles, n'en sont pas moins réelles : *Vita mutatur, non tur*. Et quant à protester : tout cela, c'est de la mystique, la tique n'a rien à voir avec le droit !... c'est le langage d'un natu- me, en opposition flagrante avec la pensée chrétienne (cf. card. cier, *La vie intérieure*, 20e mille, Louvain, 1927, p. 42 et s. ; aritain, *Religion et culture*, Paris, 1930, passim ; A. Piot, *Droit rel et réalisme*, Paris, 1930, p. 177 et s.). Le mariage est le lieu- où s'avère la déficience du naturalisme : c'est lui que l'Église damne en réprouvant, pour les chrétiens, la séparation du contrat lu sacrement.

dication du secret conjugal (1) figure dans les livres d théologie morale ! nous ne sachions pas qu'elle ait é jusqu'ici prise en considération par les juristes ; c'e pourquoi nous nous permettons d'y insister. Elle e exactement dans la ligne des vérités morales que l théologiens et les canonistes ont traduites dans la fo mule... approximative du mariage-contrat.

*
* *

Saint Thomas, dans les *Commentaires sur les Sentence* d'après lesquels a été rédigé le *Supplément*, a un joli mo pour traduire l'application du concept contractuel a mariage ; et c'est par là que je veux finir. Il dit : *Matr monium fit ad modum obligationis in contractibus materia libus.* A la manière de...

Il y a une analogie évidente entre l'échange de con sentements qui fait le contrat et l'échange de serment qui fait le mariage. Mais le serment est autre chose qu'u simple consentement ; c'est un acte religieux.

Les théologiens marquent cette différence essentiell en plaçant un trait d'union entre les mots contrat et sacre ment : le mariage, disent-ils, est un « contrat-sacrement »

Ce trait d'union accuse la signification purement analo gique du rapprochement entre le mariage et le contrat et comme une analogie n'est jamais qu'un à peu près, — l porte reste ouverte à de nouvelles analogies ; la nouvell théorie de l'institution *n'est qu'un...* UN PEU PLUS PRÈS !

La leçon à tirer de là, c'est qu'il ne faut jamais confon dre le « donné » théologique et les systèmes théologi ques (2), — pas plus que, dans les sciences physiques, i

(1) Cf. notre *Théorie de l'institution*, 1er vol., p. 298 et s. sur l secret professionnel et le droit à l'intimité.

(2) Distinction courante, qu'entre autres le R. P. Descoqs, S. J.

faut confondre le donné de l'expérience et les systè-
es rationnels.

Le mariage-contrat n'est qu'une construction systéma-
que; le système contractuel a eu son heure, et cette
ure se partage même en deux demi-heures : la vente
l'épouse, et puis le contrat entre époux. L'heure sonne,
ce moment, d'une construction plus parfaite. Il n'y a
s de pire maladresse, de quelques bonnes intentions
'elle procède, que d'engager l'immutabilité du dogme
ns nos pauvres constructions de philosophes ou de juris-
s (1).

GEORGES RENARD.

end pour point de départ de sa critique du livre de M. Rougier,
scolastique et le thomisme, aux *Archives de philosophie*, vol. V,
h. I, *Thomisme et scolastique*.

(1) Nous recevons, au moment de la correction des épreuves, le
l et trop bienveillant article du R. P. Delos sur *La théorie de l'ins-
ution*, aux *Archives de philosophie du droit*, 1931, p. 97 et s. Notre
er collègue y présente (p. 136 et s.) une conception du contrat qui
outit à l'englober dans l'institution. Du point de vue d'une saine
ilosophie du droit, il a raison; nous nous tenons pour convaincu.
ais ce n'est malheureusement pas ainsi que l'entendent habituel-
ment les juristes. Juriste formé aux vieilles méthodes, nous n'avons
s songé à nous en affranchir aussi complètement : nous péchâmes
r excès de prudence; une fois n'est pas coutume! Nous avons
erché seulement à faire ressortir l'insuffisance du concept contrac-
el *classique* et nous en avons libéré l'institution, non d'ailleurs sans
sister longuement sur « le glissement du contrat vers l'institu-
on » (v. notre *Théorie de l'institution*, 1er vol., p. 433 à 572). Le
P. Delos continue le mouvement en raccordant le contrat à la
sition institutionnelle. Ainsi s'enchaînent nos deux pensées. Nous
sommes pas moins joyeux de nous sentir dépassé par notre
stingué collaborateur et ami qu'il ne le sera lui-même de nous
oir conquis. Il est certain que le passage reproduit ci-dessus,
116, de l'encyclique *Casti connubii* offre une magnifique illustra-
on de la doctrine contractuelle du R. P. Delos. Le jour où les
ristes s'y seront alignés, nous deviendrons, en tant que juriste,
artisan de la conception contractuelle du mariage : et ce n'est pas
ous qui aurons changé d'avis!

La Turquie nouvelle

La Turquie, comme conséquence de la guerre et du fait des traités de Sèvres et de Lausanne, a perdu près des trois cinquièmes de son territoire ; il lui reste moins de 14 millions d'habitants. Elle a été rejetée presque complètement hors d'Europe où elle n'a conservé que Constantinople et un infime hinterland d'à peine 300 kilomètres dans les plus grandes longueur et largeur.

La Turquie actuelle, la Turquie nouvelle semblerait donc redevenue une nation purement asiatique, n'était que, — limitrophe à la fois de l'Union des Républiques socialistes et soviétiques d'une part, de la Perse et de l'Arabie d'autre part, et enfin, par ses frontières européennes, de la Grèce et de la Bulgarie, — elle apparaît plutôt comme spécifiquement destinée à servir de trait d'union entre Asie et Europe et de point de rencontre et de confrontation de deux, ou mieux même — avec la soviétique — de trois civilisations.

Dans cette situation très particulière qui l'expose à des difficultés de tous les jours, à des attirances et à des tiraillements en sens opposés, la Turquie est en train de tenter une expérience tout particulièrement originale et hardie de renouvellement national, de « risorgimento » intérieur.

De cette expérience peuvent résulter des conséquences considérables pour elle-même ; mais aussi des contre-

ups : contagion ou réaction, non sans gravité pour ses isins directs et, à travers eux, pour l'ordre européen tout tier.

Il n'est donc pas sans intérêt d'éveiller sur elle l'atten- n que trop de nos compatriotes éprouvent quelque ine à accorder à ce qui se passe au delà des limites de Suisse, de la Belgique, de l'Allemagne...

***

Le régime actuel de la Turquie nouvelle se rattache, storiquement, au mouvement jeune turc — libéral et açonnique — qui, avant la guerre et par les agissements ı Comité « Union et Progrès », s'était efforcé de trans- rmer le gouvernement absolu et arbitraire des sultans ı un gouvernement constitutionnel.

Le « Ghazi » Mustapha Kemal, cette espèce de demi- eu dont tous, en Turquie, ne parlent qu'avec une révé- nce faite, chez les uns, d'admiration mystique et, chez s autres, d'une sorte de crainte superstitieuse, le ghazi ait appartenu, comme jeune officier, à l'état-major de l'Armée de mouvement » du général Mahmoud Schefket ıcha qui, à la suite du coup d'état réactionnaire du mars 1908, marcha sur Constantinople pour y exiger rétablissement de la Constitution.

Après la guerre mondiale et ses vicissitudes, après l'ar- istice de 1918, le ruineux et ignominieux traité de èvres et le débarquement des Grecs à Ismid, c'est Mus- pha Kemal qui incarna le sursaut de révolte du peuple ırc et, par les Congrès d'Erzeroum et de Siwas (23 juillet 11 septembre 1919), par la grande Assemblée nationale 'Ankara (23 avril 1920), puis encore — et conjointement vec son ami Ismet pacha — par l'arrêt de l'offensive ellénique (1921) et, quelques mois plus tard, par le refou-

lement des armées grecques jusqu'à la mer (sept. 1922) aboutit à l'armistice de Moudania, à la signature du traité partiellement réparateur de Lausanne (24 juillet 1923) et — enfin — à la proclamation de la République turque (29 octobre 1923).

Telles sont les origines héroïques du pouvoir à peu près discrétionnaire qu'exerce actuellement sur la Turquie nouvelle le ghazi Mustapha Kemal.

Président de la République tout récemment confirmé nouveau dans ses fonctions, le ghazi paraît poursuivre un plan au premier aspect assez contradictoire.

Il semble avoir pris définitivement son parti du refoulement de la Turquie vers son territoire asiatique et estimer que sa nation et sa race ne peuvent reconquérir leur personnalité et la part d'influence mondiale à laquelle elles ont droit de prétendre qu'en se retrempant dans leurs origines ethniques, en se repliant sur elles-mêmes et en expulsant de leur sein tout élément hétérogène de nature à altérer leur pureté.

C'est dans ce but qu'il a fixé définitivement le siège de son gouvernement dans le nid d'aigle d'Ankara, à près de mille mètres d'altitude, à 5 ou 600 kilomètres de la mer au centre d'un désert — non pas de sable, mais de pierres — sans un arbre, sans végétation, à un très grand nombre de kilomètres à la ronde.

Mais, en même temps qu'il affiche sa volonté de retremper le peuple turc dans ses origines primitives, Mustapha Kemal proclame cette autre volonté, en apparence difficilement conciliable, de mettre ce même peuple au niveau de tous les progrès occidentaux et de le faire renoncer à toutes les traditions — de forme et même de fond — qui le différencieraient de la civilisation européenne et des modernités même les plus risquées, même les plus contestables de cette civilisation.

'ous nous proposons de montrer succinctement com-
ıt se manifeste aux yeux de l'observateur du dehors
effort de mue de tout un peuple dans sa vie sociale et
ıomique, dans son organisation administrative et poli-
ıe et, enfin, dans son for moral et religieux.

***

.a Turquie a complètement changé d'aspect extérieur,
'uis quelques années.
out pittoresque est désormais banni de la vie de la
à Stamboul. On n'y voit plus ni fez, ni turbans, pour
hommes, ni voiles pour les femmes; on laisse tomber
'uines les charmantes maisons de bois, avec leurs mou-
rabiehs; et si tout un quartier de ces maisons est
'uit par l'incendie, on s'en félicite, car cela permettra
ı construire d'autres, sur un modèle tout différent et
n les plans d'un urbanisme rationnel. D'ailleurs, il n'y
ıl inconvénient — au moins momentané — à ce que
ıombre des logements diminue dans l'ancienne capi-
des sultans dont la population a été réduite de moitié
1.600.000 hab. à 800.000).
ette diminution tient moins encore à l'émigration à
ıara de la plupart des Services publics et du Gouver-
ıent qu'à l'expulsion presque totale des éléments non
ıentiquement turcs de la population, éléments qui
aient la principale vie de la rue et du port.
.es Grecs, les Arméniens, les Levantins ont été élimi-
aussi largement que possible, et la répercussion s'en
considérablement sentir sur le commerce, l'industrie,
anque, la navigation.
ans doute, il est à la fois esthétique et méritoire pour
peuple de vouloir se suffire le plus possible à soi-
me.

Et les Turcs affirment avec orgueil que la droiture
affaires proverbiale de leur race et son affabilité exemp
de servilité leur feront promptement regagner, dans
relations internationales, ce que leur ont fait perd
momentanément l'habileté, la souplesse et les mille ing
niosités, où le scrupule d'honnêteté n'avait aucune pa
des innombrables parasites qui s'étaient installés en Tu
quie dans les divers compartiments de l'activité économ
que, de la production et des échanges.

Il n'en est pas moins très apparent que, pour l'instar
les concours dont les Turcs authentiques se sont dé
bérément privés n'ont pas encore été remplacés (1).

Cela se constate par la diminution considérable d'act
vité du port et des marchés, qui — en vérité — est d
aussi, pour partie, à la crise économique générale et
dumping russe, lequel atteint, de façon ruineuse, la Tu
quie dans tous les produits qui lui permettaient d'équi
brer sa balance commerciale.

Le résultat en est que le gouvernement du ghazi, q
s'était engagé, avec une résolution pleine d'optimism
dans une voie de grands travaux d'amélioration économ
que et sociale, de construction de routes et de chemins
fer, de développement industriel et de réformes cultur
les, se voit obligé de s'arrêter dans son élan, de rédui
son plan de travaux en même temps que ses dépens
budgétaires; car — dans la préoccupation, qui l'hono
grandement, de maintenir intacte l'autonomie nationa
— il se refuse à entrer dans la voie d'emprunts intern

(1) On annonçait tout récemment d'Ankara qu'un nouveau proj
de loi allait interdire aux étrangers résidant en Turquie d'exerc
certaines professions, notamment celles de pharmacien, médeci
avocat, chauffeur, garçon de café, interprète, etc... Toutefois l
étrangers exerçant déjà ces professions pourraient continuer le
travail.

aux qui risqueraient d'hypothéquer à nouveau l'indé-
dance politique de la Turquie.

n conséquence de quoi le ghazi a pris la résolution
cale et draconienne de diminuer, pour le présent
-cice financier, tous les crédits bugétaires de 20 o/o.
'est, très évidemment, pour son gouvernement une
de graves difficultés matérielles qui s'ouvre. Celles-ci
ient, sans doute, surmontables si on était en droit de
pter que ne viendront pas s'y ajouter des difficultés
a ordre plus délicat.

***

olitiquement, Mustapha Kemal a paru vouloir faire
er, d'un seul coup, la Turquie de l'obéissance passive
gard d'un pouvoir absolu à la fois religieux et mili-
, qui était le régime d'hier, au « self government » le
moderne, par l'exercice intégral des libertés démocra-
es.

ulement, il faut bien reconnaître qu'il ne s'agit là
d'une apparence.

ais, cette apparence est devenue pour beaucoup un
ir, un espoir fervent qui tend, lui-même, — tous les
s davantage, — à se muer en une pressante revendi-
on.

étais en Turquie au moment précis où se jouait l'a-
ante comédie d'élections générales.

e mot de « comédie » n'est pas ici excessif; il n'est
non plus, malveillant, car il n'est que juste de se
ander si, dans l'état actuel d'insuffisante éducation de
asse populaire turque, il serait possible de se livrer à
e chose qu'à un simulacre, à une répétition un peu
matique d'opérations électorales.

e régime électoral actuellement en vigueur — régime

d'élections en deux temps — ne laisse aucune marge à
surprise.

On vote d'abord pour les partis.

Or, il n'y a qu'un parti organisé : le « Parti du P
ple ».

Et quand ce parti a recueilli (comme dans le cas p
sent) les suffrages de 83 o/o dès électeurs inscrits
100 o/o des suffrages exprimés, — on soumet à u
seconde approbation populaire des listes officielles
candidats élaborées par le Comité Directeur du Parti, c'
à-dire par le ghazi.

Ce mode d'élections a — pour le moins — un défa
c'est qu'il manque d'imprévu !

Et, dans ces conditions, il ne saurait paraître surp
nant que le ghazi ait été réélu à l'unanimité Président
la République et qu'il ait pu conserver son ancien Mi
tère avec tous les précédents titulaires.

Seulement, ce jeu sera-t-il longtemps possible?

Il y a deux ans, le ghazi a estimé qu'il serait utile p
le régime d'avoir une opposition : une petite opposit
bien sage, intelligemment complice.

A cet effet, il a fait venir de Paris son ami, alors mi
tre de Turquie en France, Fehty Bey.

Mais lorsque Fehty Bey, d'accord avec le Président
la République, se fut mis à recruter les cadres d'un p
d'opposition, ne voilà-t-il pas que les adhérents à ce p
se présentaient en foule et prenaient au sérieux leur
d'opposants?

Cette erreur ne pouvait être longtemps tolérée; a
le parti d'opposition fut-il dissous sans aucun retard.

On avait, — antérieurement et dans le but de prép
les jeunes générations à leur devoir patriotique et
que, — créé les « Foyers Turcs » et, sous la directio
quelques hommes éminents et de quelques jeunes dév

nts absolument fanatiques du nouveau régime, ces oyers » s'étaient rapidement installés dans la plupart ; centres importants. Au moment de la guerre d'indé-ıdance contre la Grèce, on peut dire que ces foyers ıtribuèrent puissamment à déterminer l'atmosphère nthousiasme qui permit à la Turquie de triompher de agresseurs malgré une infériorité écrasante des moyens tériels.

Seulement ces « Foyers Turcs » — petit à petit — s'é-ent mis à se croire appelés à jouer un rôle et les jeunes mmes qui les fréquentaient prenaient goût à discuter commençaient à se permettre de critiquer telle ou le mesure du Gouvernement.

Quelques jours avant les élections, la veille de la visite e je devais rendre, dans sa riante villa de Ferner gtché, à leur Président général, l'éminent homme itique et poète national Abdulah Souffy Bey, les Foyers Turcs » étaient brusquement supprimés. Ils ient — disaient les communiqués officieux — si parfai-ıent rempli leur rôle de préparation civique des jeunes nérations qu'ils étaient devenus pratiquement inutiles que leurs effectifs n'avaient plus qu'à se fondre dans grand « Parti du peuple » lequel, — seul, — devait ıuper et tenir dans sa discipline toute la nation agis-ıte.

Ces jours derniers, les journaux de Constantinople ıonçaient qu'un nouveau parti politique semblait cher-r à se constituer, dans le plus grand secret, sous le e de « parti paysan et ouvrier ».

l est peu probable qu'un accueil chaleureux lui soit ervé.

mmédiatement, d'ailleurs, un parti tout à fait analogue t révélé dans le but de lui souffler les adhérents...

En somme, la méthode de gouvernement du ghazi

semble se rapprocher considérablement de la méthod fasciste.

Il s'appuie, pour l'appliquer, sur une armée nombreus et enthousiaste. On voit beaucoup de soldats, en Turqui Ils donnent l'impression d'avoir conservé toutes les qu lités militaires de la race. On les maintient d'ailleu dans la tradition qui semble vouloir qu'ils soient mite sement équipés.

Le ghazi avait étayé, aussi, le régime sur une admini tration de fonctionnaires rajeunie et rénovée ; et il ava été, par cette équipe nouvelle, très utilement servi da ses desseins et dans ses initiatives. Malheureusement zèle de ses auxiliaires paraît s'attiédir. La routine et nonchalance reprennent leurs droits.

On m'avait parlé des fâcheuses habitudes de noctar bulisme de certains hauts employés des Ministères. Ca sant avec l'un d'eux et la conversation étant tombée s un de nos plus éminents hommes politiques français, mis quelque malice à dire : « Cet homme est un travai leur exceptionnel. Depuis de nombreuses années il es tous les matins, dès cinq heures à son bureau de travail. — « Tiens, répondit mon interlocuteur avec le plus cha mant humour, comme c'est amusant ! C'est précisém l'heure à laquelle, chaque matin, je me couche ! »

***

Pour asseoir solidement le régime nouveau qu'il co çoit comme un régime de rénovation totalitaire, le gha s'est attaqué délibérément à la réforme la plus grave et plus profonde.

Il cherche à remplacer la foi ancienne de son peup la religion mahométane, par un civisme laïque et agnos que, l'iman par l'instituteur.

Il veut façonner la Turquie nouvelle par l'école.

A cet égard, il faut le reconnaître, un effort prodigieux ·été accompli :

Sans se laisser arrêter par aucune considération budgé- re, des écoles primaires ont été créées dans les moin- es villages.

Lorsqu'on fait le trajet de Haïdar-Pacha, c'est-à-dire la gare de la rive asiatique du Bosphore jusqu'à ıkara, et lorsque le train s'arrête, au milieu du désert, ıne station constituée parfois simplement par un wagon ·ti des rails et fixé en terre, — station qui n'est d'ai - ırs·là très souvent que pour permettre, de distance en ıtance, un croisement des trains sur cette ligne à voie ique et sans que cela suppose l'existence à proximité ıucune agglomération, — il arrive, tout de même, que n aperçoive, à une certaine distance, un petit groupe cases on ne peut plus primitives ; — parfois aussi, par ntraste, un groupe de petites maisons toutes neuves et ıez coquettes, bâties en série.

Dans un cas comme dans l'autre, — au centre du oupe de cases ou du groupe de maisons neuves, — sur- : toujours, les dominant et les prenant pour ainsi dire us sa tutelle et protection, l'école, l'école nouvelle, ute, spacieuse, largement aérée, construite selon les escriptions les plus modernes de l'hygiène collective.

Et cette école, sur laquelle flotre le drapeau national, ·paraît vraiment comme le symbole de la Turquie nou- ·lle.

Cette école, comme toute l'administration publique, mme l'État lui-même, est entièrement séparée de toute ·ligion.

Ce n'est pas que la République ottomane enseigne, ·mme les Soviets, un athéisme officiel et dogmatique.

Non. — Je pense que la Turquie est actuellement le

pays où s'observe le plus exactement la neutralité rel gieuse la plus complète et la plus consciencieuse.

Seulement, on peut supposer ce que cette attitude no velle représente dans un pays où la religion paraissait intimement soudée à la race et à la nation même : il su fit, pour cela, de se remémorer le mépris traditionnel d musulman pour le roumi !

L'école donc, — l'école laïque et neutre, — fait, e Turquie, des libres penseurs. Cela n'enchante aucun d Ministres du culte anciennement privilégié et cela n'e chante pas la généralité des parents.

Néanmoins il semble bien apparent que la religi mahométane, qui demeure autorisée et libre — ni plus moins que les autres d'ailleurs, — perd beaucoup de s adeptes.

A cet égard, j'ai eu la même impression que cet aut voyageur récent qui qualifiait la Turquie de « pays d mosquées vides (1) ».

On m'a dit, cependant, que celles-ci étaient, au co traire, les vendredis et jours de fête, plus pleines qu'a trefois, comme par une sorte de protestation muette d générations encore élevées dans la foi et que scandali l'audace laïcisatrice.

Et j'ai vu, de mes yeux vu, encore d'authentiqu croyants qui — notamment dans la si extraordinaireme impressionnante mosquée d'Eyoub — passaient la ma et posaient leur front sur la grille dorée derrière laquel se trouve la tombe vénérée du porte-étendard du Pr phète avec le même regard extasié qu'ont certains pèl rins de Lourdes lorsqu'ils baisent, au passage, le roch de la grotte miraculeuse.

Mais que donneront demain les générations nouvell

(1) José Le Boucher, *d'Angora à Wilna*. Éditions Prométhée, 192

on élève dans la neutralité et dans l'esprit de libre men ?...

.es croyants qui restent croyants sont, d'ailleurs, bien heureux.

ls continuent à s'ablutionner consciencieusement sur parvis et à se déshabiller presque entièrement, dans nosquée même, pour mieux prier. Mais, ils y conser- it la tête couverte, suivant la coutume traditionnelle. comme ils portent maintenant de vulgaires casquettes série, ainsi que n'importe quel prolétaire occidental, sont obligés de retourner ces casquettes à l'envers, la ière par derrière, pour que celle-ci ne les blesse pas and ils se frappent la tête contre terre !

Pour que toutes ces nouveautés — et je n'ai pas parlé la révolution formidable qui a consisté à proscrire, esque du jour au lendemain, les caractères usuels de criture : l'alphabet arabe remplacé obligatoirement r les caractères latins ; — pour que toutes ces mesures onoclastes n'aient pas soulevé tout le monde contre es ; pour qu'un peuple dépouillé brusquement et multanément de ses costumes traditionnels, de son criture séculaire, du sentiment enfin de l'excellence et la prééminence de la religion de ses pères, n'ait pas agi davantage, il a fallu vraiment le prestige prodigieux un homme qui venait — dans des conditions désespé- ées — de sauver la patrie.

Mais cela se perpétuera-t-il longtemps ?... Je doute que ghazi puisse indéfiniment s'en tirer par les voies de utoritarisme absolu.

Sans doute, le peuple turc a-t-il une longue accoutu- ance de l'arbitraire.

Seulement, par un simulacre de constitution démocra- que, on a paru vouloir l'initier à la liberté et l'associer u gouvernement ; et par l'école laïcisée, on l'achemine à *nser librement.*

Quelles seront, d'ici quelques années, les traductio
politiques et sociales de cette pensée libre?...

***

Quoi qu'il en soit, ce que je constatais, il y a deux a
aux pays teutoniques, baltes et scandinaves, pour le lut
ranisme, et ce que j'ai vu tout récemment, pour le r
orthodoxe, en Yougoslavie, en Grèce et en Roumar
semble à la veille de se produire aussi pour l'islamis
dans les régions mêmes où il dominait en maître sou
rain et où résidait le Commandeur des croyants.

Lui aussi paraît menacé de sombrer dans la libre pe
sée et dans le matérialisme.

Seul des religions issues du judaïsme demeure ai
solidement debout, là où il a pu pénétrer, notre catho
cisme avec son dogme immuable et sa non moins immu
ble hiérarchie.

S'il n'a pas perdu sa puissance de rayonnement et
conquête, quelles splendides moissons lui sera-t-il pe
être donné de réaliser demain parmi ces âmes musulm
nes qui, si longtemps, ont vécu dans le contact direct
le soliloque mystique avec cet Allah dont on prétend
détacher, et quelles recrues précieuses pourront être ai
ramenées à l'Unité de la Foi et de l'Amour !

A. Boissard,
Ancien député.

NOTES ET REFLEXIONS

Les Comités de l'Union européenne

La récente réunion, dans le courant du mois de mai, la Commission d'études pour l'Union européenne a outi à la création de divers comités ou commissions, paraissent constituer un commencement d'armature la future fédération européenne.

Saisie des problèmes posés en Europe par la crise économique et des moyens proposés pour y remédier, notamnt du memorandum français et du protocole austroemand d'union douanière, la Commission d'études a nsé qu'il était préférable de sérier les questions. La thode consistant à vouloir apporter aux problèmes e solution d'ensemble — telle, par exemple, que la trêve uanière — s'est, à l'expérience, révélée trop ambitieuse. ivant en cela la voie tracée par le memorandum fans, la Commission a donc estimé nécessaire d'étudier parément les diverses catégories de questions qui se sent actuellement, aussi bien les questions générales ordre économique et financier que les questions concernt plus directement les intérêts de certains pays. Pour pondre aux premières préoccupations, ont été constités : le comité d'experts économiques, le comité du chôage, le comité des crédits. Quant aux questions partilières, un comité spécial s'occupe des problèmes agrico ; un autre, dont la création n'a finalement pas été mise, devait s'occuper des affaires d'Autriche.

Si la division des questions est un bon procédé d'étude, est indispensable de rétablir ensuite la synthèse, les lutions étant en fait interdépendantes les unes des

autres et la politique ayant à jouer son rôle dans les dé-
sions finales des gouvernements. A cet effet, se superp-
sant aux comités particuliers, a été constituée la so-
commission de coordination en matière économique.

1) *Sous-Commission de Coordination en matière économique*

Le rôle de cette sous-commission est pu être joué p
la Commission d'études elle-même, dont il est certain
ment un des attributs essentiels. Mais c'est été sa
doute trop exiger des membres habituels de cette Co
mission. Il importe hautement de maintenir à la Commi
sion d'études son caractère actuel de réunion des mini
tres des Affaires Étrangères des différents États eur
péens. Or, si l'on peut demander à ces hautes personnal
tés de se réunir à Genève trois fois dans l'année à l'épo
que des sessions du Conseil de la Société des Nations,
ne serait certainement pas opportun de leur demand
d'abandonner trop souvent leur pays et la direction effe
tive de leur département. On s'exposerait à les voir dése
ter les sessions de la commission. Par ailleurs, il est indi
pensable que les travaux des divers comités soient suiv
de près par des personnalités non spécialisées dans tell
questions particulières, qui soient qualifiées pour appo
ter les directives d'ensemble et les préoccupations d'ord
politique. C'est la tâche qui incombera aux représentan
des divers gouvernements à la sous commission de coo
dination. De cette façon, les techniciens qui composen
en général les comités spéciaux pourront être sans cess
rappelés à la réalité et seront assurés de ne pas faire d
propositions purement abstraites. C'est un rôle analogu
qui a été joué avec succès par la sous commission
laquelle la Commission d'études avait confié le soin d
suivre les travaux techniques de la délégation du Comi
financier chargée de préparer une organisation intern
tionale du crédit agricole.

I) *Comités s'occupant des problèmes généraux*

Problèmes de la production et des échanges.

n comité de dix experts économiques de compétence
érale a été chargé d'étudier les problèmes de la produc-
, et des échanges.

ans l'idée de la délégation française, ces experts
aient surtout étudier le mécanisme des ententes inter-
onales entre producteurs, et la possibilité d'obtenir
ce moyen — de préférence à un abaissement généra-
des droits de douane qui s'est révélé à l'épreuve à
près impossible pour le moment — une organisation,
quelque sorte une rationalisation, de la production
opéenne. Aussi sont adjoints à ce comité les quatre
erts qui avaient déjà été chargés de travaux dans ce
s par le Comité économique permanent de la Société
Nations, et dont les noms de MM. Marlio, pour la
nce, et Lammers pour l'Allemagne, suffisent à indi-
r la compétence.

Mais le mandat de ce comité a été élargi ; en fait, les
erts doivent connaître de l'ensemble des problèmes
nomiques qui se posent en Europe et des remèdes qui
ivent y être apportés. Leur mission est « d'examiner
toute liberté et dans un esprit de large compréhension
s moyens paraissant susceptibles d'assurer une colla-
ation plus étroite et plus fructueuse entre les diffé-
ts pays, collaboration dont l'objet doit être une meil
re organisation de la production et des échanges dans
ntérêt général ».

Une première session de ce comité s'est tenue à Genève
24 au 29 juin. Les experts y ont examiné les aspects
damentaux de la question qu'ils étaient invités à étu-
r. Bien que sur certains points — notamment l'orga-
ation de la production par le moyen des ententes
ernationales, et la collaboration pour l'organisation
ernationale de crédit — ils fussent arrivés à un accord,
n'ont pas cru pouvoir formuler dès maintenant des

conclusions définitives, étant donné les modifications pr
fondes que le plan Hoover et ses suites sont susceptib
d'apporter dans les relations économiques européenn
et par conséquent dans les données mêmes du problèr
soumis à leur examen. Le comité a donc décidé d'ajourn
ses travaux jusqu'au 18 août.

b) *Problèmes du chômage.*

Une sous-commission de six membres a été désign
pour étudier, en liaison avec six membres du Cons
d'administration du Bureau International du Travail, l
problèmes du chômage et notamment « la possibilité
développer immédiatement le placement international
l'émigration des travailleurs en Europe », conforméme
aux propositions faites sur ces deux points, en vue d'u
action pratique, par le Bureau International du Travai

c) *Problèmes du crédit.*

A la suite d'une proposition de la délégation françai
il a été décidé qu'un comité restreint de cinq membr
composé de représentants des Gouvernements, serait cr
pour « examiner les modalités pratiques qui permettrai
de faciliter l'émission des emprunts d'État à caractè
international par une intervention plus active de
Société des Nations, dans le cadre de son organisation
d'accord avec les organes directeurs des principaux ma
chés ». Ce comité profitera en cette matière de l'exp
rience du Comité financier de la Société des Nations av
lequel il travaillera en étroite liaison.

On peut espérer ainsi arriver, grâce à une interventi
systématique du Comité financier de la Société d
Nations, à une organisation rationnelle des emprun
internationaux et à une direction commune des plac
ments, de capitaux qui seraient à l'avantage aussi bien d
emprunteurs que des prêteurs. La concurrence à laquel
se livrent actuellement les différents marchés financie
ferait ainsi place à une collaboration fructueuse.

a question du financement des grands travaux publics ernationaux qui seraient entrepris en vue de l'atténua- n du chômage — solution esquissée par le memoran- n du Bureau International du Travail — sera égale- nt soumise à ce comité.

III) *Comités s'occupant de problèmes spéciaux*

.) *Problèmes agricoles.*

Jn comité pour l'écoulement des excédents futurs de éales avait été constitué par la Commission d'études ır l'Union européenne à sa session de janvier. Ce nité s'était réuni à Paris du 26 au 28 février, sous la sidence de M. André François-Poncet, sous-secrétaire :tat de l'Économie nationale à la Présidence du Con- .; cette première réunion n'avait pas abouti à de nds résultats. Le mandat de ce comité, comme sa nposition (1), ont été élargis par les dernières décisions la Commission d'études, de telle façon que sa compé- ıce s'étend en fait à l'ensemble des problèmes agrico- .

Il doit notamment étudier la question de la préfé- ıce agricole demandée aux autres pays européens par États danubiens exportateurs de céréales. Après de ıgues controverses, cette question parait devoir entrer ns la voie des réalisations. Des négociations bilatérales tre États exportateurs et importateurs sont dès main- ıant en cours (par exemple entre la France et la You- slavie, l'Allemagne et la Roumanie, l'Autriche et la ɔngrie, l'Italie et la Hongrie). Ces États devront en faire nnaître les résultats au Comité, qui s'efforcera de les ɔrdonner et qui en a dès maintenant, dans une session ıue à Genève du 25 au 27 juin, approuvé le principe. est bien spécifié que cette préférence douanière, qui se

1) L'Union des républiques soviétiques socialistes, qui est rede- ıue une grande exportatrice de céréales, a été notamment invitée 'y faire représenter.

heurte d'ailleurs encore aux protestations des É d'outre-mer exportateurs de céréales (Canada, Éta Unis, Argentine, Australie), ne doit être accordée q titre temporaire et pour des contingents limités. D'au part, les avantages douaniers, ou autres, qui pourrai être la contrepartie de cette préférence, ne devront p avoir eux-mêmes un caractère préférentiel.

Dans le domaine agricole, il faut encore signaler décision prise en faveur de la création de la Société int nationale de crédit hypothécaire agricole. La conventi préparée à cet effet a immédiatement reçu la signatu de seize États, parmi lesquels l'Allemagne, la France l'Italie; la Grande-Bretagne vient de faire connaît qu'elle allait à son tour y apposer sa signature. On pe espérer que les ratifications nécessaires interviendront temps utile pour permettre à cette institution, dont peut attendre une notable amélioration de la situati des populations agricoles de l'Europe orientale, de co mencer ses opérations vers la fin de l'automne. Un comi d'organisation, chargé de préparer la constitution de société et la souscription du capital, a été nommé par Conseil de la Société des Nations dans sa session de m Ce comité a tenu une première réunion à Paris, le 4 jui et a élu pour président M. Regard, Sous-Gouverneur Crédit Foncier de France (1).

b) *Problèmes spéciaux à l'Autriche.*

La Commission d'études avait été saisie d'une propo tion, contenue dans le memorandum français, qui tend à la création d'un comité chargé de rechercher les mes res susceptibles de porter remède aux difficultés partic lières de l'Autriche.

Le Gouvernement autrichien paraît avoir craint voir rétablir sous cette forme une sorte de contrôle an

(1) Pour l'ensemble des problèmes agricoles européens, et nota ment les questions de la préférence et du crédit agricole, voir *Ac Politique* du 15 mai 1931 : *Vers l'organisation agricole de l'Europe*

que à celui qui était exercé autrefois par le Comité nancier de la Société des Nations. Il a déclaré qu'il ıdmettait pas cette proposition, mais que l'Autriche se ervait de faire connaître son point de vue spécial et ıpporter des propositions précises devant les divers mités où seront traitées des questions la concernant. n'est d'ailleurs pas impossible que, devant les difficultés ajours plus grandes que traverse actuellement ce pays, question de la création d'un comité ayant pour objet lui apporter l'assistance des autres États soit de nouau envisagée.

★ ★ ★

Principes d'éducation socialiste

Le Père Breitenstein, franciscain allemand, en présence l'extension grandissante du mouvement des amis de nfant, « Kinderfreundbewegung », en Allemagne et ns les autres pays de culture allemande (1), a fait une ude approfondie et très objective des principes d'édution socialiste, qui sont à la base de ce mouvement (2). Après avoir exposé ce qu'est la pédagogie et comment a pédagogie normative on oppose une pédagogie cone comme science positive, « Seins-Wissenschaft », le Père caractérise les deux tendances et observe très jus-

(1) Cf. *Les Documents de la Vie Intellectuelle*, septembre 1930, . 265-394 : « Les républiques d'enfants en Allemagne et en Autrie. Essai d'éducation socialiste. »

(2) Dr Breitenstein, O.F.M. : *Die sozialistische Erziehungs-Bewegung, Ihre geistigen Grundlagen und ihr Verhältnis zum Marxismus.* Herder, Freiburg im Breisgau, 1930, in-8°, VIII-207 p. Cartonné : 20 M., en toile : 5.20 M.

tement que, par nature, toute pédagogie dépend d'autr
sciences ou disciplines : notamment de la philosophie
de la théologie, ainsi que de la psychologie et de la soci
logie. L'orientation foncière des théories pédagoqu
a sa source dans la conception philosophique dont
s'inspire (pp. 2-12).

*
* *

Le mouvement éducatif socialiste n'étant qu'une se
tion spéciale de l'ensemble du mouvement socialiste.
R. Père analyse d'abord le socialisme.

C'est aujourd'hui un vrai problème de définir les co
ceptions socialistes. Les doctrines du socialisme scienti
que ou marxiste ont évolué et évoluent plus que jamais

Ed. Bernstein porta la première atteinte sérieuse au
dogmes marxistes, en 1899, par son ouvrage : *Problème
des Sozialismus*.

La thèse fondamentale du marxisme était le matéri
lisme historique non pas tel qu'on l'interprète assez com
munément, — comme si Marx avait prétendu que tout
spirituel dans l'homme n'était que le reflet du matériel
— mais dans le sens plus restreint que les condition
économiques de leur existence sont, pour les hommes,
point de départ de la détermination de leurs conception
de leur façon d'être et de se comporter.

Marx et Engels avaient prédit la ruine catastrophiqu
de la société capitaliste.

La catastrophe ne s'étant pas produite, la concentra
tion des capitaux n'étant pas fatale, puisqu'elle ne s'eta
pas réalisée, Bernstein et ses disciples se mirent à revis
les doctrines marxistes ; le revisionnisme était né.

Le déterminisme fut abandonné. On reconnut et
proclama que c'est le prolétaire qui devra réaliser, par
lutte contre le capitalisme, la société socialiste.

C'est dans ce sens, dit Bernstein, que j'ai écrit jad
cette phrase : « Le mouvement est tout : ce qu'on nomm
communément le but final du socialisme n'est rien. »

faut donc conquérir le pouvoir politique pour réali-
le socialisme.
Heinrich Schule a eu le mérite de tirer de ces principes
socialisme revisionniste, des conclusions pédagogiques
'avoir ainsi posé le premier, en 1906, le problème de
ucation socialiste (1). Depuis lors, la littérature péda-
ique socialiste a été extraordinairement abondante en
magne et en Autriche (voir p. 33).
e revisionnisme a engendré le communisme.
n s'est posé la question : Y a-t-il moyen de créer des
munautés socialistes, de donner une éducation socia-
, au sein de la société bourgeoise?
es uns ont proclamé cette possibilité ; les autres l'ont
.
es derniers proclament que tout ce qu'on peut pour-
re et atteindre, dans l'état actuel des choses, est la
quête du pouvoir politique. Ce sont les communistes.
'auteur donne des renseignements très précis et très
ressants, d'abord sur la « deutsche Kinderfreund-
egung » dont von Löwenstein est l'animateur (pp. 40-
et ensuite sur les efforts éducatifs des communistes
leurs groupements d'enfants (pp. 72-78), leur mouve-
t éducatif (pp. 78-86) et leur mouvement de jeunesse
86-92).

*
* *

près la guerre, on n'en resta pas au revisionnisme :
narxisme idéaliste vit le jour. D'après le P. Breitens-
, il est la résultante de l'influence grandissante de la
-pensée sur le socialisme, qui de tout temps lui a
oigné beaucoup de sympathie.

Rapport au Congrès de Mannheim. Ce rapport ne fut pas dis-
mais parut avec des développements nouveaux sous forme de
en 1911 : « *Die Schulreform der Sozialdemocratie* ». En 1919
la 2e édition. Ce livre est la première théorie éducative socia-
considérée dans ses fondements spirituels, dit le P. Breitens-

Quand il s'est agi de fixer après la guerre le pro
programme du parti socialiste, ce n'est pas le mar
orthodoxe Kautsky, qui fut chargé de le rédiger, m
socialiste néo-kantien Karl Vorländer.

Tous les réformateurs du programme du parti soci
d'après-guerre en Allemagne et en Autriche (Jungm
mus ; chefs : Max Adler et Otto Bauer) sont néo-kan
et s'appellent volontiers « néo-criticistes ». Tous ve
être de vrais socialistes et se réclament de Marx et
gels. Mais Eppstein reproche à plusieurs d'entre
d'avoir projeté leurs propres conceptions dans le
xisme (p. 94).

Dans ce nouveau socialisme, il y a d'ailleurs div
tendances : les uns, tout en interprétant le marx
d'une manière nouvelle, veulent lui rester fidèles
autres disent qu'on ne peut en rester à ce que Ma
Engels ont enseigné, que leurs doctrines doivent
nuer à évoluer comme tout le reste (p. 95).

Quelques-uns de ces courants du marxisme idé
ont, eux aussi, suscité des mouvements éducatifs.

Le mouvement des « Kinderfreunde » autrichien
à l'initiative de Max Adler, en est un, et a exerc
influence sur la « Kinderfreundbewegung » allem
elle-même.

Après l'avoir constatée, l'auteur étudie de près ce
vement des amis de l'enfant autrichien (pp. 96-122)
côtés de Max Adler, qui en est l'inspirateur, se t
Otto Felix Kanitz.

Parmi les théoriciens du mouvement éducatif mar
idéaliste, l'auteur signale plus spécialement Otto et
Rühle et Anna Siemsen (pp. 122-129).

On est allé plus loin encore. On a voulu dépas
Marxisme.

Parmi les théoriciens de ce nouveau socialisme
appelle le socialisme idéaliste, le P. Breitenstein ci
premier lieu Siegfried Kawerau, puis le belge Her
Man, Gustave Radbruch, Georg Beyer et Victor F

rdt. Il détaille avec beaucoup de précision leurs doc-
nes (pp. 130-146) et attribue à ces quatre derniers le
rite d'être les inspirateurs du mouvement de jeunesse
cialiste et du mouvement jeune-socialiste dont il décrit
principes et l'activité (pp. 146-164).

L'auteur conclut qu'il n'y a pas d'unité dans le mouve-
nt éducatif socialiste. Le revisionnisme, dit-il, qui vou-
t établir un nouvel ordre dans la maison paternelle,
andonne en partie le foyer et s'installe dans une nou-
le demeure.

Dans l'entretemps, on juge nécessaire de recourir à une
ture intense du sentiment par les cérémonies d'initia-
n, les fêtes, les symboles, les drapeaux, etc., et de déve-
per fortement le sens de la responsabilité.

* * *

e néo-socialisme ou socialisme idéaliste restitue à l'é-
que ses droits.

e socialisme, disent de Man, Radbruch et Beyer, a ses
ines dans l'expérience morale et non pas dans des
essités sociales.

a détermination de la nature du socialisme est conçue
c une telle largeur d'esprit et de cœur que toutes les
losophies ou conceptions du monde et de la vie puis-
t y trouver place.

Mais le relativisme et la répudiation de toute métaphy-
ue, communs à tous les fondateurs de ce néo-socia-
ne, dressent de nouveau des bornes.

'individu est ici encore trop exclusivement considéré
nme membre, et, en conséquence, la morale n'est pas
ique comme morale individuelle, c'est-à-dire comme un
re moral qui se trouve au-dessus aussi bien de l'indi-
u que de la communauté, et qui se révèle par l'épreuve
la conscience.

a solidarité d'homme à homme est considérée comme
nier phénomène moral, alors que ce phénomène de la

solidarité nous pousse précisément à poser des questio
plus fondamentales.

De Man a déjà fait un pas en dehors de l'éthique exc
sivement sociale. Mais ce n'est qu'un début (pp. 166-16

Après avoir fait brièvement la critique de ces diver
conceptions, l'auteur conclut : le mouvement éduca
socialiste dans son ensemble tend à réaliser l'hom
socialiste. Cet homme socialiste n'est cependant pas
fin dernière, mais une fin intermédiaire. La dernière
est l'ordre social socialiste.

Le mouvement éducatif socialiste est dans l'ensem
du mouvement socialiste un essai de solution non pas
la question de finalité, mais de la question méthodolo
que (p. 168).

En annexe, l'auteur donne textuellement le program
et les directives des diverses organisations educati
socialistes et communistes allemandes et internationa
L'ensemble de l'ouvrage a une grande valeur docum
taire et met à même de se former une idée assez pré
sur l'extension et les tendances du mouvement éduc
socialiste dans les pays germaniques.

Le Père Breitenstein a traité le même sujet au cong
des catholiques allemands à Münster en Westphalie,
mois d'août 1930, dans un grand discours fort docume

On s'intéressera d'autant plus à ce socialisme éducate
à ses doctrines et à ses méthodes, que, dans sa réce
encyclique *Quadragesimo anno*, S. S. Pie XI a jugé opp
tun de lui consacrer un paragraphe (IIIe partie, ch. 2).

Louvain.

L.-M. Perquy, O. P.

LETTRES ET ARTS

M. MOUNIER. *Dissonances sur quelques thèmes péguystes.*

Une défense de la pensée de Péguy contre certains accaparements. D'aucuns jugent l'œuvre à travers l'amitié qu'ils eurent pour l'auteur. Mieux vaut dégager l' « histoire intérieure », le « drame profond de l'œuvre ».

RENÉ SCHWOB. *Conversation sous le Portail-Royal.*

Une conversation chargée de pensée entre René Schwob et Gabriel Marcel, sous le Portail-Royal. L'art a-t-il pour but de « reproduire » le réel ? Ne doit-il pas plutôt nous offrir « une vue décantée du réel, sa spiritualisation » ?

MADAULE. *L'évolution de la poésie lyrique. De Joseph Delorme à Paul Claudel.*

C'est la critique d'un critique : John Charpentier, qui veut juger d'un siècle de poésie française à la lumière un peu troublante d'une doctrine fondée sur la psychologie de race, une sorte de « panceltisme poétique ».

MAURICE BRILLANT. *Musiques nouvelles.*

La « Symphonie » de P. O. Ferroud. — « Le bouquet inutile » de Jacques Larmanjat. — « Chanson d'Espagne » de la Joselito.

Dissonances
sur quelques thèmes péguystes

> Pourquoi cherchez-vous parm
> les morts celui qui est parmi le
> vivants ?

Charme impérieux de Péguy, qui se propage comm
une grâce. Sa voix, son destin, le rythme de sa phrase, l
hardiesse de son cœur, l'isolement splendide où il emport
le nôtre dans son univers surhumain et fraternel, autan
de vertiges qui chaque fois nous surprennent. Nous som
mes dépossédés, et dans nos membres coule une vigueu
nouvelle. Charme dangereux comme tous les charmes
que dure un prestige, s'il ne révèle une lumière plu
intime ? qu'attendre d'un attrait qui ne débouche sur un
découverte ? Ne regrettons pas d'avoir cédé à la magie : i
fallait cette violence de l'emprise, cette fulguration pre-
mière jusqu'au secret du cœur pour éveiller notre intelli-
gence au désir de comprendre et, avec elle, tout notre être
au désir d'aimer. Mais voici venu le moment de compren-
dre. L'œuvre de Péguy, qui resta longtemps baignée
comme un geste suprême, dans le rayonnement de sa vie
sera bientôt coupée de son primitif entourage. Il faut nous
résigner : en disparaissant, le dernier de ses amis entrai-
nera quelque chose de lui qui ne se retrouvera jamais. Où
prendra-t-elle, cette œuvre, une nouvelle assurance, sinon
dans nos esprits attentifs et fervents ? Avant même que

accomplie cette mort charnelle d'un homme mort, l ne nous soit pas interdit, à nous qui n'avons pas les ıbles richesses d'une amitié partagée, de communier . à la survivance éternelle de lui-même, d'éprouver et ıourrir notre ferveur dans l'immobile fidélité de l'é- . Moment critique pour une œuvre et non sans gran- r : il faut en dégager toutes les avenues et se garder favoriser cette légère déviation au départ qui peut sser tout l'avenir.

'ous avions essayé de le faire ; des voix discordantes se t élevées, qui nous obligent à revenir sur des malen- dus premiers. Nous pensons bien que personne n'en- d exploiter la gloire de Péguy comme un commerce :n monopole, ou préférer au succès de sa cause la satis- .ion d'en être l'agent : nous n'en serons que plus es pour dégager les oppositions et les soumettre au éclairage de quelques idées fondamentales.

***

)n accusera notre présomption d'espérer, nous, héritiers 'thumes, connaître ainsi que les témoins. Rien, hélas ! remplace l'initiation qui se fait au jour le jour et illu- ıe, par les raccourcis du cœur, ces problèmes que nous 'ons, nous, remonter à tâtons. Mais le témoin lui-même -il sans limites ? Trop adhérent par sa chair aux événe- nts communs, offusqué par la présence qui révèle, mais elquefois aveugle, il s'embarrasse à dégager ce qui dans :tion dépasse l'action et dans une destinée émerge destin. Plus que toute autre, l'œuvre de Péguy est effée dans sa vie, et sa vie dans son temps : sans doute, nous serions-nous proposé d'en faire l'histoire humaine, st dans cette lourde étoffe que nous l'eussions taillée

Mais une vie n'est pas plus absorbée par les événeme
qui l'emportent que le souffle spirituel n'est accaparé
le corps qu'il anime. Telle époque, telles rencontres
brodent le récit : la même trame, avec d'autres fils, au
porté un dessin incomparable. Tout cela n'est que p
vrai quand il s'agit d'une vie créatrice. Elle ne s'ins
pas seulement dans la matière de l'histoire successive
charnelle ; sous les erreurs et les reprises comme à trav
des fêtes et des saisons se poursuit la destinée silencie
de l'histoire intérieure, la lente révélation d'un messa
Un jour, sous un regard simple, qui sera peut-être ce
de l'œuvre, cette seconde histoire apparaîtra aussi rée
dans la permanence de sa direction que dans les vicissit
des de ses démarches. C'est alors, certes, qu'il faudra é
ter les systèmes hâtifs ; mais il sera légitime de rejoind
par delà l'histoire, par delà même les premières narratio
de la mémoire, ce rythme unique qui est le drame pr
fond de l'œuvre, sa pulsation propre.

Entre ces deux histoires, nous affirmons notre droit
choisir. A l'œuvre que nous interrogeons, nous ne dema
dons pas une réponse universelle à nos difficultés, u
action à répéter, telle quelle, comme si l'histoire était po
nous la même, un dépôt de foi dont tous nos gest
devraient dessiner la réplique : nous y avons saisi u
attitude fondamentale devant les hommes, devant l
idées, devant la vie, c'est elle que nous pensons repre
dre. Pour le reste, nous entendons garder notre liber
sans que pour autant l'on nous vienne accuser là de pl
der coupable, ici de concéder à une pieuse exégèse. L'
mitié ne saurait exclure chez l'ami ni la clairvoyance,
la nuance propre qu'il apporte à l'échange : à plus for
raison croyons-nous pouvoir adopter une pensée, mên
lyrique, sans en mimer le rythme et en pasticher le to

Telle est la divergence première. Certains se refusent

connaître, dans le visage complexe de Péguy, l'homme méditation pour qui la vie n'était pas seulement de mbattre et de dénoncer, mais de suivre le pénible chein des problèmés intérieurs. Le soldat leur masque l'ouier, l'animateur leur dérobe l'inspiré. Péguy n'aimait s les « intellectuels », certes : mais on sait quel étréssement de l'intelligence et quel défaut du cœur il fiéssait de ce nom. Est-ce aux apôtres zélés des disciplines t'il faut rappeler cet amour de l'artisan des *Cahiers* ur l'intelligence sous ses formes les plus patientes, les us difficiles, les plus ordonnées ; sa passion pour le trail modeste et moléculaire, pour les tapisseries où la préion des fils se soumet aux exigences des plans, pour les ands appareils de pensée aussi parfaitement dociles que métier du tisserand ? « Péguy n'attendait rien des prosseurs, écrivait-on récemment, même des professeurs tholiques. » Non, il n'attendait rien des professeurs : est pour cela qu'il les nommait les maçons de la cité ture. Il n'attendait rien des professeurs d'idées, et c'est ourquoi, contre les amateurs qui prennent pour de la ensée leurs sentiments et leurs partis-pris, il défendait ux qui font, « au sens exact, c'est-à-dire si honorable et moralement beau de ce mot, métier de philosophie ». oit dit par surcroît, il n'attendait rien des professeurs tholiques, et c'est pourquoi le vieux Lotte avec son lletin furent le dernier refuge de son amitié. Toute uvre, il la faisait passer sous le rayon de son intelligence même temps qu'à l'épreuve de son cœur ; et il ne craiait pas de montrer son outil, pensant qu'il n'est pédant e d'éviter, pour s'assurer une élégance, les ressources e la technique.

Il ne suffit donc pas de crier : Péguy ! Péguy ! et de ıbstituer à la richesse d'une destinée l'image irritante 'un jeune clerc qui s'enthousiasmerait à vide pour la

grandeur. De plus discrets ont pu porter l'œuvre et l'âm de Péguy plus profond dans leur intelligence et dans leu cœur que tels qui la couservent à fleur de leurs nerfs o dans le matériel de leur propagande. Faut-il un verb gonflé, des gestes voyants pour faire admettre la ferveur Une surenchère à la « température » a-t-elle jusqu'à c point émoussé notre sens que seules des excitations mas sives sauraient nous révéler la présence de la vie ? Nou ne voulons pas croire que l'on cède à cet entraînemen dans le sillage du poëte de la discrétion, du silence, de vertus privées.

***

Jusqu'à quel point peut porter la malentendu, nous l sentons aujourd'hui. Dans une récente intervention au *Studio franco-russe* nous parlions d'une progression, dan la vie et dans l'œuvre de Péguy, des valeurs d'héroïsme aux valeurs de sainteté. Par quelle optique fatale ou pa quelle théologie improvisée, lui seul le sait, un critiqu présent à la séance crut entendre dans ces paroles inno centes l'apologie des « passions d'un bedeau » !

Croit-il donc, eût riposté Péguy, que les saints étaien des messieurs tranquilles ? Ou croit-il être seul à ressenti l'injure de ces certains catholiques qui n'ont pas assez de petitesses avec leurs saints et leurs poètes, tant que leu présence les offusque, pour après leur mort revendique leur gloire et l'affadir à leur goût ? « Ils se méfient. Quand je serai mort, ils commenceront à avoir confiance », disai Péguy à Lotte. Sous prétexte de flétrir ces pauvretés c'est en tout cas leur tendre une main complice que d'en tretenir à chaque évocation de la sainteté, comme pa une malice ou une déviation de l'âme, l'image obsédante de ses caricatures.

lé certes, Péguy estimait bien que l'héroïsme pût s'en-
enir avec la sainteté puisqu'il voyait en Jeanne d'Arc
réussite d'éminence dans les deux ordres. Lui-même,
le nierait, il resta jusqu'au bout de la lignée des héros.
is c'est que dès l'origine il appartenait à l'amitié des
its, que son héroïsme même prenait sa fleur dans cette
ne préfidélité aux mœurs chrétiennes qui lui consti-
it déjà une paroisse invisible. Si, de l'héroïsme, nous
gardons que la pointe et la vive flamme, réduite
ette ardeur audacieuse, certes, c'est toute l'âme du
os qui s'absorbe en celle du saint. La sainteté, disait
ore Péguy, doit s'arracher de terre comme une assomp-
n, et s'élever sur le dépassement des vertus héroïques,
n sur leur mépris. Qui a parlé de « saintetés lâches » et
ins honneur »? Les passions d'hommes, même pour
chrétien, ont de justes révoltes. Ce n'est pas nous qui
tribuerons à couvrir cette douceur qui n'est qu'insen-
lité, cette bonté qui trahit l'impuissance de juger, le
ne des médiocres.

Toutefois l'héroïsme, Péguy le savait, est une tempête
arrache des poussières. Il portait lui-même, avec la
deur la moins fabriquée et le désintéressement le
ins suspect, un cœur violent, une audace orgueilleuse,
e sensibilité fragile au moindre choc. Quand il s'y aban-
nait, son ardeur grossissait l'adversaire, éveillait des
nplots imaginaires, animait des mythes ; elle se laissait
porter par le goût du défi, la fureur du jeu, et la com-
isance dans la lutte d'un jeune et agile guerrier ; sa
ère d'homme mêlait son sang aux grandes colères en
des causes soutenues ; son ambition d'homme criait
n exigence à travers l'orgueil du créateur. Parfois, au
r des batailles, et c'était la même chose, tout croulait
ns le désespoir. Telle est sa passion : qui songe à l'en
:user, qui osera l'en juger? Nous savons trop bien pour

notre part, et nous l'avons écrit, que toute grandeur
hérissée des défauts, témoins de son arrachement viole
à la médiocrité, et que, pourtant, avec leur misère, e
domine d'une distance sans mesure la plus aimable ba
lité.

Cependant Péguy n'était pas un résigné, même à
propres défauts. Il savait que certaine religion de l'ho
neur et certaine âpreté dans l'affirmation de soi « ne s'
cordaient pas toujours avec une religion qui a mis l'
gueil en tête des Capitaux, qui a fait de l'humilité pl
peut-être qu'une vertu, son mode même et son rythm
son goût secret, son attitude extérieure et profonde, ch
nelle et spirituelle, sa posture, ses mœurs, son expérien
perpétuelle, presque son être ». De ce nouveau point
vue et de ce point de vue supérieur seulement, l'héroïsm
plafond de la grandeur humaine, apparait encore adhér
au sens propre, trop lourd de ce poids terrestre. Héros
saints, Jeanne d'Arc avait relié les deux races, oui, m
« par une intersection unique dans l'histoire de l'hum
nité ». Qu'il y ait de l'une à l'autre une contrariété
jusqu'à une concurrence profonde, forme aiguë de l'ir
ductible concurrence du temporel et de l'éternel, elle ét
« trop profondément peuple et trop profondément ch
tienne et trop grande et trop profondément sainte » po
ne pas le sentir.

Suivons plutôt les *mystères* et les poèmes, au mome
où la vocation de Péguy se replie sur le paysage intéri
et se déploie sur un monde transfiguré. Lui chez qui l'
tention se résolvait en geste sans délai, ses distinctio
n'étaient pas contenues dans la « hiérarchie des fins
elles allaient tout droit informer une vie. Subtilités, d
on ! Oppositions de gratte-fiches ! Subtilité, cet apprent
sage de l'espérance et de la rémission, cette désappropri
tion progressive de soi, de ses vertus comme de ses péch

ses raideurs et de ses éloquences, l'exercice de « cette mise et cette abdication qui est au fond de tout véritament grand homme »? « Momification », cette conquête battue de la faiblesse, ce départ loin des maisons? deur, cette sérénité voilée des reflets de l'épreuve, ce mat de saine gaieté plus vertueuse que la vertu? Honeux reniement, ce tourment de sentir que dans convaine il y a vaincre et ce souci de conduire la bataille comme y participant pas, délivré de la complaisance même qui roduit dans l'impulsion du témoignage une direction rangère : « Que tout ce fiel crève sur tous ces fielleux, *et e bientôt je puisse retravailler d'un cœur pur* »? Testament dévot, cette conviction dernière que la charité mord sa oie infiniment plus profond et l'emplit d'infiniment us de richesses que la cruauté? Toute pureté n'est-elle nc possible que par un épuisement et une déperdition ncière, et d'où vient-on nous le dire? Nous avons affirmé l'il n'y avait, dans la vie et dans l'œuvre de Péguy, pas us de rebroussement que d'unité géométrique, mais la ctoire continue d'une transfiguration, une trempe proessive, de celles qui refondent jusqu'aux abîmes de la rsonne. Nous aura-t-on fait dire, et dans quel dessein, ne Péguy est de ceux qui reculent?

Qu'on suive le mouvement des *entretiens*, depuis les ucis de 1911 : l'Académie, la gloire, la grande vente, la nfusion des ennemis, jusqu'à l' « homme nouveau » qui rira un an plus tard : « Voilà, je m'abandonne. Je ne ens plus à rien. La gloire, qui m'intéressait il y a deux ans, m'en fous. Je m'abandonne. Je suis les conseils que Dieu onne dans mes *Innocents* ! Les *Innocents*, c'est une anticiation. Ce que j'y exprimais, je ne l'avais jamais pratiqué. Maintenant, je m'abandonne. » Un chrétien percevra dans ette transformation le bouleversement de l'Esprit de agesse et que Péguy n'a pas refoulé son héroïsme mys-

tique par une invasion de fadeurs pieuses, mais qu'il e
brûlé les contaminations au feu sévère de la grâce. N
croyons que même sous une plus modeste perspectiv
distinction est valable, et Péguy ne nous eût pas contr
qui séparait dans le monde, avant tout autre groupem
les hommes « graciés » et ceux qui ne le sont
le monde des cœurs avares, fermés, raidis sur soi,
esprits qui « font le malin », et le monde des cœ
jeunes, surabondants et courtois.

*
* *

Le fond du débat, c'est que nous sommes encore q
ques-uns, disséminés hors des partis intellectuels, pour
l'aventure de ce monde n'est pas épuisée par un quad
de marionnettes qui assument tous les jeux de l'enfe
du ciel. Quelques-uns à penser qu'il est assez des gra
déchirements mystiques, inéluctables, douloureux, s
susciter au-dessous des combats arbitraires et des démo
trations tapageuses. Quelques-uns, tout simplement, p
qui les problèmes se posent, et qui n'admettons, dan
libre jeu de l'esprit, ni les conciliations onéreuses, ni
procès préjugés.

Péguy savait les batailles inévitables, et que l'on
peut toucher un point de pensée sans soulever, immé
tement, un point de guerre. De la bataille, il a goûté
ivresses : plus tard il en a ressenti le dégoût. Ce n'est
la lassitude qui l'en désintéressait : il avait trop de sa
et de courage. Dans ce sens, oui, on n'inventera jam
un Péguy pour timides, pour « pacifistes » et pour h
teux. Jamais il n'eût contresigné cette paix qui naît d
frivolité, du bon usage, de l'épuisement ou de l'ou
C'est une tristesse plus profonde que les blessures, u
vision plus authentique du monde qui le navrait. Derri

:s combats partout suscités, il avait décelé, trop souvent, artifice et le mauvais vouloir. A l'épreuve, il savait les olitiques habiles à brouiller tous les jeux, à susciter des ɔufusions et des oppositions arbitraires, à entretenir ici · malentendu, ailleurs à découper des blocs et à y con-·aindre les idées, à défaire les parentés profondes par un ıbtil usage de la mauvaise foi. Il pensait au contraire ɹ'une certaine tendresse est à la moelle du catholicisme, ne « profonde et sérieuse tendresse universelle », un respect total » qu'il nous demande sur la fin de son œu-:e d'étendre non seulement au monde chrétien, mais ısqu'au monde moderne même, « à vrai dire à l'univers ɔut entier, parce que l'univers, c'est la création ». Ni :lâchement, ni sensuelle complaisance dans quelque sub-:ctivisme cosmique : nous avons essayé, sur ce point, de ıstifier par le mouvement général de l'œuvre certaines ıges ambiguës. Il savait l'éternelle opposition des mysti-ues et leur haute désolation. Mais à la capacité de son ne, il jugeait de la générosité de l'esprit. Il pressentait n monde où de partout ressortait l'abondance de l'être, :ait avide de capter ses résurrections dans les régions les lus inattendues, et, sans rien abandonner d'un bien dont n'était que le serviteur, il aimait à découvrir la richesse ɹ lieu d'en piétiner les germes, et de stériliser, dans son œur, le sens même de la découverte. Non, il n'existe pas e « Péguy pour démocrates populaires », mais l'homme ui au matin de la guerre montait et descendait les éta-es à la rencontre des amitiés perdues, l'homme qui rêvait, ans l'ombre de Jeanne d'Arc, au grand rassemblement e toute chrétienté, nous n'en laisserons pas faire davan-ıge un Péguy à l'usage des haines, des violences tapa-euses, et des guerillas intellectuelles.

Un Péguy-pour, quel qu'il soit, est une contradiction ans les termes. Une de ses idées les plus fécondes était

qu'une certaine préoccupation de la victoire ne s'arr pas à gonfler les cœurs de sentiments disharmonieux, n tire la réflexion vers les pensées paresseuses qui ne s'i posent que sur l'autorité de leur simplisme. Il n'aim pas ces penseurs nombreux qui s'occupent d'avoir e solutions au lieu de considérer les problèmes, et qui co mencent toujours par résoudre. On les connait au passa Une phobie de la pensée sereine. Une obstinati rageuse à recouvrir les idées d'un masque hargneux dresser les causes en forteresses. Une amertume fond mentale, perversion aussi radicale de la charité que doute universel de la pensée. Plus profond qu'un g pour le combat, une déviation spontanée de l'inte gence, un don à penser provoquant, par le reflux le jeu le plus naif de l'esprit d'une certaine mauva volonté intellectuelle. Possédée par elle, la pensée devie déformatrice, fomente l'opposition, donne à l'affirmati je ne sais quelle allure tyrannique, ostentatoire et agr sive. La cause disparait, il ne reste plus qu'une thèse arm et l'ennemi en face, qu'il faut exterminer. Une enflu envahit le jugement, qui s'abandonne à un schématisr grossier et opaque. La passion ne le suit pas, pour pousser la pointe, elle est employée directement à jug Le Dieu de la *Sagesse* « juge avec tranquillité » : ma l'émoi des colères physiques emporte son fidèle dans tempête des contradictions et glisse dans son âme l'hab tude, la familiarité du sarcasme : « Il s'agit d'homm d'ordre [je cite *notre jeunesse*], il s'agit d'hommes d'ord qui veulent restaurer, restituer les plus anciennes dig tés de notre race, et on ne fonde, on ne refonde aucu culture sur la dérision, et la dérision et le sarcasme et l'i jure sont des barbaries. »

Il ne faut aimer Dieu contre personne, disait enco Péguy. Entendons bien, il s'agit de sauvegarder la dispo

n du cœur, cette neuvième béatitude dont certains veu-
t énerver la vigueur, et la clarté qu'elle apporte à l'in-
ligence, non pas de refuser les oppositions héroïques qui
nent le fidèle. Il est des hommes qui, par un jeu mono-
ie, aiment *contre*, pensent *contre*, défendent *contre* :
ils ne s'étonnent point de grossir leurs adversaires de
ux mêmes qui seraient favorables à telle cause qu'ils font
r ; il est des amis plus dangereux que certains ennemis.
cérité, on voit dans quel sens. Mensonge non plus, et
rtant, disait Rivière, être réel, c'est aussi indispensa-
que d'être vrai. Nous n'espérons guère leur faire com-
ndre, enfermés qu'ils veulent être dans cet irritante
ition entre le vrai et le faux, ce que Péguy allait cher-
r par les voies de la paix et que ce n'était pas une dimi-
ion des hommes ou un épuisement des idées, mais une
ilité à leur destinée complexe et, par un approfondis-
ent sur place, la révélation des amitiés profondes de
ivers.

***

Peut-être Péguy attendait-il, contre l'histoire, cette
vegarde : des témoins de son âme divers et sans haine,
ils ont approché des paysages différents de sa nature
onnante et ne tiennent pas pour une propriété à perpé-
té la mémoire d'un grand ami parce qu'un jour ils ont
sé dans son ombre. Nous espérons, pour lui, en ces
oignages que ne déforment ni la littérature ni le
ti-pris même sincère. Dans le système de l'honneur
me dans celui de l'amitié, personne ne saurait oublier
te consigne qu'il nous dicte à l'aube de son œuvre :
'est le premier droit des morts que leur mémoire ne
point faussée pour servir de moyen plus commode
es fins qui leur sont étrangères ».

EM. MOUNIER.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Conversation sous le Portail-Royal

Lettre de René Schwob a Gabriel Marcel

Saint-Paul (A.-M.), 10 mai 193

Cher Monsieur et Ami,

Je reçois à l'instant votre analyse pénétrante et je vo remercie de tout cœur d'avoir bien voulu me la consacr Ce témoignage d'estime que vous me faites l'honneur l rendre à mon livre me touche trop pour me laisser le g de protester contre vos critiques. D'autant que celles-ci d'un certain point de vue — sont fort motivées.

Si je vous écris, c'est, avant tout, pour vous remerci Peut-être aussi, un peu, pour me défendre.

Vous avez pleinement raison : mes scrupules à l'égard l'art gothique sont un « repentir » passager.

Vous avez raison encore : un certain universalisme ex que, suivant votre expression : *« le détail même de la créat soit reconnu et célébré »*.

Mais où je crois que s'introduit notre malentendu, c précisément à ce point de savoir si l'art a pour but de *« rep duire la variété merveilleuse du réel »*, ou, plus simplement l'art a pour but de *reproduire* le réel.

Qu'un certain art, et dont je ne songe pas à nier la bea (toute relative...), s'attache à reproduire le réel, cela est s et qu'il est justifié à le faire. Mais, j'ai beau m'interrog entre les arts qui reproduisent la merveilleuse variété réel — et cet art, que l'on peut, presque indifféremme qualifier de mystique ou d'archaïque et qui nous offre vue décantée du réel, sa spiritualisation, comme l'écho d les profondeurs de notre amour, il n'y a, pour moi, auc

nmune mesure. Les uns sont une répétition variée de la iété : l'autre est une transposition sur le plan de l'amour est unité.

ii je préfère celui-ci à tous ceux-là, c'est que, pour ma t, je m'efforce de suivre jusqu'au bout, et le plus loin sible, dans la plastique même, le précepte du Christ : *ane seule chose est nécessaire*. Dans l'art encore c'est cet uni-s-là que j'aime.

Qu'au second degré, dans tout effort de l'esprit vers un le quel qu'il soit, l'unique nécessaire se retrouve, cela st pas douteux — car l'amour ne peut pas ne pas animer tes ses créatures. Et je ne songe pas à nier que tout effort s la beauté est légitime et touchant. Comme me l'écrivait, emment, le Père Allo (dont : « *l'estime première va au gothique es préférences d'art au quattrocento plus qu'au byzantin* ») : *Dieu a l'humilité de transparaître dans toutes les formes qui résentent un mouvement vers Lui, suivant les modes les plus iés et les plus individués de l'action humaine, car il les divi- tous si la charité est au fond et il s'y fait voir, à qui sait , dans sa totalité incompréhensible.* » Cela, je ne songe nul-ent à le nier. Ce serait nier que la paix soit aux hommes bonne volonté !

Ce que, dans mon livre, j'ai simplement essayé de mettre umière, c'est, pour employer une admirable formule que rouve dans une toute récente lettre de Claudel : « *La diction intrinsèque qui fait de la pierre* (et il s'agit ici a pierre romane) *comme du pain bénit, une espèce de sacra-tal.* » Comme me dit enfin le R. P. Charles : « ... *cette son de Notre-Dame est une œuvre d'enfants, œuvre d'aveugles très certainement, croyaient à l'Amour sans discuter et se lais-t agir par Lui. Ce qu'ils sculptaient, ils ne le « voyaient » pas, e le « regardaient » pas, ils ne s'en caressaient pas les yeux.* » 'est exactement là ce qui fait, pour moi, l'immense supé-ité de l'art « pauvre » (si l'on peut dire)... sur tous les es. Cet art pauvre n'est pauvre que dans le sens que le ide donne au mot pauvreté. C'est l'art le plus riche qui , puisque c'est celui qui parvient à recréer avec la plus ide perfection un univers auquel l'univers visible ne sait

faire qu'allusion. Il est le plus riche, puisque lui seul ar à créer de toutes pièces l'univers même où vit l'Amour.

Me reprocher de préférer cette « *pauvreté* » à la « *merveilleuse variété du réel* », c'est donc implicitement contester u le royaume de Dieu ne soit infiniment plus riche que la te C'est dire que Marthe a la meilleure part.

Voilà sur quoi je tenais surtout à insister et j'espère les belles citations de mes correspondants m'excuseront à yeux d'avoir l'air de me défendre si âprement.

Si je mets à ma défense tant d'ardeur, c'est que, rière moi, tout ce que j'aime est visé. Or, il se trouve c'est presque par la plastique que je fus introduit dan royaume de Dieu ; et, si la grâce seule me convertit, je songeai toutefois à poursuivre la grâce que parce qu'à pos de la peinture italienne, dans un long ouvrage en inédit (et que, d'ailleurs, vous fûtes la première person connaître, à aimer et à défendre), je m'avisai que la vi l'art ne se réduisait nullement à la beauté de ses apparen mais qu'elle tenait tout entière à la présence et à la réa de l'amour qui les avait transformées sur la toile. Il ne s'a sait alors que des primitifs italiens et de la Renaissance ; je sentais, à travers ces aspects si naturalistes, l'impéri appel de l'esprit dominant sur tout autre. L'exigence Dieu me fut ainsi révélée. C'est par un lent progrès que rivai à comprendre que la part de cet esprit était plus gra dans les arts les plus archaïques et que, par conséquent, apparente pauvreté était richesse véritable. De plus en p tout le reste me devint comme le plus ou moins séduis *ersatz* de l'unique nécessaire, son approximation plus moins dissimulée.

Ainsi, l'universalisme, dont j'espère que mon *Por Royal* est plein, s'il n'est pas du mépris à l'égard d'au objet ni d'aucun détail de la création, il ne peut être, da tage, une indifférente acceptation de toutes les formes e tous les arts, leur mise au même plan.

La confusion n'est pas celle que vous dénoncez de part. Il me semblerait plutôt qu'elle consiste — et, cette de la vôtre — à mêler la notion d'un universalisme qua

if et spatial à celle qui est la mienne, d'un universalisme
iritueel et qualitatif.

Ma dogmatique, si dogmatique il y a, ne consiste donc
s, comme vous me le reprochez, à rien « *excommunier* »
ais à ordonner, à subordonner et à préférer *par rapport à*
mour.

Je persiste à croire que le plus haut art ou, si vous voulez,
plus riche, est celui dans lequel se trouvent repoussées le
us grand nombre de séductions sensibles au profit d'un
our qui ne se révèle qu'au silence et à l'immobilité.

Ma pensée rejoint en effet celle de Maritain — mais je la
usse plus loin. Et ici je vous rejoins : Mozart me semble
us proche de ceux qui ne « s'appauvrissent » pas, que de
ux qui s'appauvrissent — le mot « *appauvrissement* » étant
illeurs entendu comme nous avons vu qu'il doit l'être —.
seule musique pauvre et qui, sur son plan, équivaut aux
ulptures romanes, c'est le chant grégorien.

Mais je suis trop ignorant de musique pour oser d'autres
potheses. Ce que je sais d'une manière de plus en plus
rtaine, c'est qu'aucun art n'est grand que dans la mesure
il se souvient de cet idéal originel dont l'art du XIIe siè-
e nous offre la parfaite expression.

Si ma dialectique s'est permis d'exagérer mes préférences
ec une passion d'allure partisane, c'est que je ne songeais
'à me placer à un point de vue mystique, d'où il est indu-
table que les statues du *Portail-Royal* apparaissent dans une
reté qui, à partir du XIIIe siècle, va sans cesse se perdant.

Si ces notes peuvent être l'occasion d'un plus vaste débat,
vous en laisse juge. Et, au cas où vous auriez aussi cette
ipression, je consentirais avec joie à leur publication dans
numéro de *La Vie Intellectuelle*. Mais je vous prie surtout
croire, cher Monsieur et Ami, qu'elles ont surtout pour
t de vous dire ma reconnaissance et mon amitié.

Bien fraternellement à vous,

RENÉ SCHWOB.

J'ajoute en P.-S. qu'un très long passage de *Ni Grec, ni*
if exalte l'art de Renoir. C'est vous dire que je n' « excom-

munie » personne! Et que j'essaie de mettre toute la com-préhension dont je dispose à l'interrogation des arts les pu éloignés du XIIe siècle.

Il s'agissait simplement dans le *Portail-Royal* de montre la distance infinie qui sépare, pour le mystique, l'art romand tout ce qui vient à sa suite.

Pour ce qui est de la « pauvreté » (cette fois trop réell et sans contre-partie dans le royaume de Dieu...) de notre ar contemporain, je vous assure que nul n'y est plus sensib que moi; tout mon livre sur Chagall est fait à propos d'de

Mais je doute que cette pauvreté soit où vous la dénoncez dans l'ignorance de la « variété merveilleuse du réel »; le plutôt, je crois, dans une totale absence d'amour à l'égr de ce réel, dans une totale ignorance de l'Amour spirit Ce qui leur manque, pour être grands, ce n'est ni de fa vaste ni de faire somptueux, ni de savoir. C'est d'aimer au chose que soi-même.

Ainsi l'on arrive à la pauvreté soit par excès d'amour, si par manque d'amour. Et selon qu'on suit l'un des chemi ou l'autre, les résultats sont diamétralement opposés. Si on les qualifie également de « pauvres », c'est effet de la pauvreté de notre langage.

Dans la pauvreté de l'art contemporain je vois surtout n caricature de la pauvreté évangélique. Il n'a renoncé à ren volontairement; il n'a renoncé que par impuissance à ren aimer.

Non! Je suis de plus en plus convaincu qu'il n'y a au d'autre critérium chrétien à la grandeur mystique de l que la force ou la faiblesse avec laquelle son créateur aspi à cette mort au monde que le Christ exige.

Et ne voyez, je vous en supplie, dans cette discriminatio binsotée aucune trace d'esprit d' « *excommunication* »...

R. S.

L'évolution de la poésie lyrique. De Joseph Delorme à Paul Claudel (1)

En 1894, Fernand Brunetière, fidèle à sa doctrine de volution des genres littéraires, publiait l'*Évolution de la isie lyrique*. Au bout de quarante ans ou presque, John Charpentier a repris le même sujet, et ce n'est s sans se référer plus d'une fois à son illustre devancier. sous-titre du livre nouveau : *De Joseph Delorme à Pau audel* précise les limites tout ensemble chronologiques spirituelles du mouvement qu'il s'agit d'étudier. Et oue que ce sous-titre met tout de suite en confiance. Joseph Delorme (1829) à Paul Claudel, en effet, tout siècle de poésie s'inscrit, qui fut chez nous une vérita- renaissance, et une renaissance à partir de zéro.

Le livre de M. J. Charpentier est composé presque tièrement de séries d'articles parus dans différentes ues, mais cela ne nuit en rien à son unité. L'auteur, effet, est muni d'une doctrine à l'illustration de laquelle pporte une belle flamme de conviction. Cette doctrine toute entière fondée sur la psychologie des races, et n pourrait, sans trop la fausser, la définir brièvement *panceltisme poétique*. En somme M. J. Charpentier est iste. Je ne dis pas ceci pour le chagriner, mais parce e là me paraît être la principale faiblesse de son livre. 'est-ce qu'un Celte? Qu'est-ce qu'un Latin? Qu'est- qu'un Germain? Est-ce un ensemble de caractères ysiques ou un état d'esprit, une certaine façon de nser, de sentir et de se conduire? Évidemment, pour J. Charpentier, qui introduit ces considérations racia- dans l'étude de la poésie, c'est bien d'états d'âme qu'il question. Mais pourquoi désigner ces comportements

1) John Charpentier, *L'Evolution de la poésie lyrique. De Joseph 'orme à Paul Claudel*, Paris, les Œuvres Représentatives, 1931.

psychologiques par des noms de races? Je crois que e remarques, souvent très justes, de l'auteur gagneraien ne pas être toujours, explicitement ou implicitement, p portées à je ne sais quels celtisme, germanisme ou l nisme. Renan était excusable, en son temps, d'écrire u étude sur *la poésie des races celtiques* (1859); mais aujo d'hui, le concept de race a subi de telles atteintes q est devenu bien difficile de s'en servir sans équivoque

Il est certainement agréable de pouvoir présente génie anglais comme le point de rencontre du celtis et du germanisme; le génie français comme une synth toujours mouvante de celtisme et de latinité; et b explique du même coup les attirances et les répulsi mutuelles de deux peuples. Mais on ne comprend pourquoi la Bavière n'est pas une autre Angleterre e Lombardie une autre France. Ces théories raciales en effet ceci de commode qu'on peut en tirer tout ce l'on veut. Voilà pourquoi il ne faut pas être trop sévè l'égard de M. J. Charpentier, qui en a justement tiré be coup de choses excellentes.

M. J. Charpentier est certainement l'un des homme France qui connaît le mieux la poésie anglaise, et tou qu'il dit, notamment dans la première partie de son liv la *Poésie britannique et Baudelaire*, des rapports de c poésie avec la nôtre, est de premier ordre. J'aime a beaucoup la deuxième partie : la *Réaction parnassie et le renouveau de la fantaisie*. Ici, paraît-il, la Fra aurait subi non plus l'influence celtique de l'Angleterre le celtisme en dehors duquel il ne saurait y avoir, se M. J. Charpentier, de poésie véritable, — mais l'influe germanique. Il est très amusant d'entendre M. J. Ch pentier nous dire que « la théorie de la supériorité monde hellénique, de la mythologie et de la beauté léniques sur la religion et l'art chrétiens » est d'orig germanique. Oyez plutôt : « Illustré par Gœthe dan mythe d'Hélène, cette théorie est soutenue par l'érudit tudesque qui, à la suite de Lessing, de Winckelmann

acobi, de Wolff, découvre l'antiquité et instaure un classicisme d'essence plus pure parce que d'origine plus lointaine. — *plus primitif* ». (p. 102 note 1) Notez qu'il y a du mal, là-dedans ; mais on aimerait savoir ce qu'en pensent M. Maurras et ses disciples panméditerranéens. M. J. Charpentier n'aime pas beaucoup les Parnassiens, et je partage ci-dessus son sentiment ; il donne de cette sévérité des raisons fort pertinentes ; j'aimerais mieux, néanmoins, que le préjugé celtique n'y joûât aucun rôle.

Il est impossible de suivre M. J. Charpentier dans tous les méandres de son gros ouvrage. J'ai hâte d'en arriver à l'époque contemporaine. C'est toujours là-dessus qu'on attend avec un sourire malicieux l'historien des lettres. Il est relativement facile d'apprécier avec équité les écrivains morts depuis plus de cinquante ans. La tâche est plus périlleuse pour les plus récents, pour ceux dont les œuvres ne sont pas encore refroidies, tels, par exemple, Paul Valéry et Paul Claudel, sur lesquels se termine le vaste tableau. Il est bien remarquable que, lorsqu'il parle de ces deux-là, M. J. Charpentier semble presque oublier le celtisme. Ne vous fiez pas aux apparences, du reste. Il n'oublie pas que Paul Valéry est un méridional et il me semble que c'est seulement pour l'exécuter avec plus d'élégance que M. J. Charpentier consent à n'en pas faire état. Ceci dit, il me paraît difficile de ne pas souscrire à ses vigoureuses conclusions. Peut-être siérait-il seulement de ne pas trop oublier que Paul Valéry est, malgré tout, un grand poète. Il fallait bien connaître ce qu'est la poésie pour pouvoir l'étrangler d'aussi savantes mains. Et celui qui n'est pas capable de saisir la Muse, celui-là ne la conduira jamais dans une impasse. D'ailleurs, M. J. Charpentier est certainement de mon avis, sans quoi il n'eût pas mis à Paul Valéry une telle place dans son *Évolution de la poésie lyrique*. Avouez que c'est un bien étrange spectacle celui de ce latin au poil brun en train d'étouffer la blonde charmeresse celtique. Car Valéry n'ignore rien de

toute cette grande vague de lyrisme qui déferle sur nos lettres depuis cent ans ; mais il en prend la mesure et il la brise net sur la plage inondée d'un soleil inhumain, où il réside.

Tout serait donc consommé, et cette conclusion en serait vraiment une, s'il n'y avait Paul Claudel. Par le seul fait de l'avoir pris pour l'une des extrémités de la chaîne lyrique, M. J. Charpentier rend à Paul Claudel un considérable hommage. D'autant que, si Valéry ne conduit à rien, c'est par Claudel, à travers Claudel que l'évolution du lyrisme français peut et doit se continuer, d'après M. J. Charpentier. Dans le portrait qu'il trace, en un peu moins de 20 pages, de ce grand poëte catholique, il y aurait, pourtant, beaucoup à reprendre. Nous ne pouvons pas nous livrer ici à cette critique détaillée. Cependant, lorsque l'art de Claudel m'est donné comme un « art d'essence celtique » (p. 284), je ne puis m'empêcher de protester. Je jure à M. J. Charpentier que je ne nourris contre les Celtes aucune espèce d'animosité et que mon admiration pour Claudel est tout à fait sans réserve. Mais justement pour cela je ne vois rien de proprement celtique dans l'œuvre d'un poëte qui reconnaît pour maître, au premier rang, Virgile et Dante. Il est vrai qu'un peu plus loin, M. J. Charpentier parle de l'élément tragique et sublime de l' « art méditerranéen... représenté par la trinité Eschyle, Sophocle, Euripide et par la Bible ». On voit à quelles contradictions se trouvent acculés ceux qui mettent un préjugé racial à la base de leurs jugements littéraires. Par ailleurs ce que M. J. Charpentier dit de Claudel paraît en gros exact et assez bien vu, mais d'une manière trop allusive. Ce que j'indique ici, du reste, ne s'applique pas à la seule étude sur Claudel, mais à l'ensemble de l'ouvrage. M. J. Charpentier suppose sans doute ses lecteurs infiniment érudits. Je ne veux qu'un exemple : il déclare dans une note que Mesa, le héros de *Partage du Midi*, « trouve Dieu après avoir en vain essayé, par un « coup de main » de dilettante ou de condottiere de l'esprit, de s'emparer de son essence » (p. 290, n. 1). Il y aurait

aucoup à dire sur le fond même de cette remarque (1), is je ne veux retenir pour l'instant que l'expression, se entre guillemets, de *coup de main*. Elle n'a été ployée par Claudel, à ma connaissance, que dans une *troduction à quelques œuvres*, qui n'a pas, que je sache, publiée. Il y est dit à propos de Mesa : « Après tant ventures, il vient de courir la plus haute, celle de la cation religieuse, la Conquête du Soleil, le coup de in sur Dieu. » On voit qu'il ne s'agit pas précisément s'approprier *l'essence* de Dieu (je ne vois pas bien, d'ail- rs, en quoi cela pourrait consister). Mais comment le teur de M. J. Charpentier le devinerait-il, incapable qu'il , selon toute vraisemblance, de se reporter au texte? audrait mieux également que les citations fussent ma- iellement exactes, ce qui n'est pas toujours le cas.

Ceci me conduit à une dernière remarque : M. J. Char- ntier manie souvent avec trop de facilité un vocabulaire précis et prétentieux, une syntaxe où se retrouvent elques-unes des afféteries périmées qui rendent si ouissante aujourd'hui la lecture d'un numéro de la *vue Indépendante*, laquelle florissait environ 1890. Bro- ez là-dessus du panceltisme et des références à Jules de ultier, et vous devinerez tout ce qu'un homme, pour- nt très au courant de son sujet et à qui nul ne déniera sens de la poésie, a pu commettre d'à peu près.

Néanmoins je ne pense pas que son livre soit inutile. Il de ceux qu'il faut refaire chaque demi-siècle, ne fût-ce e pour les manquer. L'ouvrage de M. John Charpentier certainement, à travers cette Brocéliande, le guide le oins imparfait. Si, après avoir marqué ses déficiences, voulais énumérer ses mérites, il me faudrait doubler tendue de cette note. Loué soit simplement M. John

1) Du reste, je ne crois pas, en ce qui concerne Claudel, J. Charpentier soit vraiment allé au fond des choses. Mais la me même de son ouvrage le lui interdisait. Claudel n'est pas is que Virgile, Dante ou Shakespeare, un « moment » d'une évo- ion, fût-ce provisoirement le dernier.

Charpentier d'avoir dressé, pour l'illustration de notr poésie lyrique, un monument qui ne soit pas enfin tro indigne d'un si grand sujet !

JACQUES MADAULE.

Musiques nouvelles

Réveil de la symphonie

C'est un petit événement et qui comporte plus d'un leçon. En soi d'ailleurs la *Symphonie en la* de P. O. Ferroud (1) créée cet hiver par *l'Orchestre Symphonique de Paris*, sous l direction de Pierre Monteux, compte sans nul doute parm les œuvres les plus remarquables de la nouvelle génération

Pure symphonie et d'architecture, sinon certes de langage exactement classique. Il en va de même pour l'instrumenta tion : la composition de son orchestre est celle d'un orches tre normal de symphonie, et, par exemple, vous n'y trouve rez ni harpe, ni celesta... et pas la moindre friandise; Fer roud ne cède à aucune tentation. C'est dire que l'œuvre une figure assez austère. Il se refuse et nous refuse le je des timbres pour les timbres. Je n'ai aucune raison de cache que je suis extrêmement sensible à cet aimable jeu (auque Ferroud est très capable de se livrer, nous le savons pa expérience, dès qu'il lui plaît). Mais j'admets fort bien comme il le déclare et peut-être avec quelque ironie cachée que « l'agrément des timbres ne soit pas (ici) la seule raiso de leur emploi » et qu'il y mette plutôt « une volont expresse de synthèse ». Ce qu'en tout cas je ne reprochera jamais à son auteur, c'est de n'y avoir pas versé une « sen sibilité » — dont beaucoup sont trop gourmands, quand il

(1) Partition d'orchestre et réduction (piano à quatre mains) che Durand.

t au concert, et qu'ayant trouvée peut-être dans le con-
o de Beethoven qu'on venait de leur rabâcher, ils n'au-
nt pas été fâchés de découvrir aussi dans la nouvelle
phonie. Ferroud n'est pas homme à leur faire de telles
fidences — et surtout (vice qui un temps fut commun) à
enclore dans une musique symphonique qui n'est pas
pour les porter. Aussi me parait-il assez malaisé de don-
une exégèse littéraire de son œuvre et d'expliquer — ou
venter ce qu'elle exprime. Il me suffit qu'elle se déve-
pe, comme on dit, selon une logique toute musicale :
ès quoi les auditeurs ou lecteurs qui se servent de la
sique pour nourrir leurs rêves et accompagner leurs états
mes, car voilà ce qu'on appelle de la musique « expres-
: », sont toujours libres de se livrer à leur petit jeu d'in-
rétation ; je ne dis pas au surplus qu'une telle utilisation
la musique ne soit pas licite et parfois bienfaisante ; je
s seulement qu'elle est un peu extra-musicale... Cette
ique, cette architecture solide et mouvante, cette allure
lée jusqu'en son déchainement ou son apparent caprice,
suffit à contenter l'intelligence — et davantage : car elle
st pas « sensible » délibérément, mais elle n'est pas inhu-
ne ; ainsi la noblesse de l'*andante* exhale une émotion
ve, sobre et pudique — sans autre précision... ; mais
à qui est assez pour la musique, voilà qui est assez pour
ller aux hommes, voilà qui, restant vivant, est toutefois
z général et abstrait pour ne déborder point le domaine
uterpe. Cette « logique musicale » contente aussi, chose
spensable, l'oreille, mais à sa façon... Je sais bien que
s les auditeurs ne sont pas de cet avis et quelques-uns,
me des plus huppés, jugent l'écriture de Ferroud assez
èche et cruelle au sens de l'ouïe... Mais il faut accepter
arti de l'auteur et entrer dans son jeu. C'est, dit quel-
un qui résistait d'abord, « une façon nouvelle de conce-
r le plaisir musical » et il ajoute qu'il ne voit pas au nom
quels dogmes on la pourrait condamner. A vrai dire, cette
on-là est moins nouvelle qu'il ne le prétend — et je pense
Ferroud le pense comme moi : si toute notre époque a

cédé plus ou moins à l'ivresse des timbres, il faut avouer qu'en des époques anciennes on en usait autrement et d'une manière qui ressemble davantage à celle de Ferroud. Croyez-vous que Bach... Au surplus, Ferroud n'est pas de ceux qui chantent bruyamment le « retour à Bach », parce qu'il ne « retourne » à personne (tout en connaissant fort bien ses prédécesseurs et les ayant interrogés), parce qu'il est d'abord de son temps.

Quoi qu'il en soit, les auditeurs même qui ont un peu renâclé n'ont pu qu'admirer la maîtrise de son écriture, ce orchestre d'une plénitude et d'une sûreté magnifiques, cette force rythmique et, comme on dit, ce « dynamisme » étonnant qui nous saisit aussitôt, dès le brusque départ du 1er mouvement (*vivace*), ne nous lâche plus un instant jusqu'au repos de la baguette, semble s'atténuer quelque peu dans le bel *andante* et enfin reprend avec une ardeur nouvelle et plus étourdissante dans le tourbillon du dernier *allegro*. « Je n'aime pas ce qu'il fait, dit un autre critique, mais il est fort... » Il est vrai qu'ayant engagé le combat, volontairement, dans des conditions difficiles, où rien ne donne le change, où rien ne veut nous flatter, sans « concessions », et se battant à découvert, il n'en triomphe que mieux, — à la pointe de l'épée.

Cette reprise de la forme symphonique — et la plus traditionnelle, malgré l'audace fréquente du langage — est sans doute un fait notable dans la nouvelle génération. Elle montre aussi que cette « musique du plaisir » dont on a tant parlé — ou disserté — cette musique agréable et parfois trop facile — n'est pas la seule digne de régner en notre temps.

Musiques de France.

Le dernier concert Poulet nous offrait, comme « bouquet », je pense, d'une heureuse saison, *le Bouquet inutile* de Jacques-Larmanjat. Épithète des plus mal choisies, en vérité, car s'il y a beaucoup, beaucoup de musique inutile, inutile surtout à notre plaisir, celle de Larmanjat est l'une des rares que j'affronterais les flammes pour sauver, si un incendie menaçait

es les nouvelles partitions de l'année. D'autant plus lle est encore manuscrite. Je me réserve d'en parler ux, quand ces trois brèves mélodies seront publiées. Ces ieuses œuvrettes, de nécessité, doivent être examinées détail, car tout y est nuances, finesse, sous-entendus, ices, émotion à peine exprimée, poésie infiniment déli- et pudiquement fugitive, parfum qui passe, ne laissant n sillage délicieux.

u même concert, Febvre-Longeray nous invitait à outer » ses danses, ce que nous avons fait avec le plus plaisir. « *Trois danses à écouter* » : ceci veut dire appa- ment qu'il ne les destine pas à Terpsichore. Il est vrai nos virtuoses dansent aujourd'hui, comme on dit, *sur* porte quelle musique; mais enfin, à regarder la pure odoxie et si le musicien de ballet tient à servir la danse, i offrira des rythmes plus carrés ou des choses plus sim- . Quoi qu'il en soit, l'œuvre de Febvre-Longeray me ble remarquable. Au hasard du souvenir, — la partition nt pas davantage publiée, — je dirai que la première e se déploie comme une élégante et souple arabesque, is que la seconde éclôt, lumineuse et souriante, comme en avril, et que la troisième bondit nerveuse, lancée les *pizzicatti* comme par un ressort et animée par le choc timbales et de la batterie, pour finir en une jolie débau- de sonorités.

Chansons d'Espagne.

rès les danses à écouter, les danses à voir — et d'ail- l'oreille y trouve encore son plaisir. Artiste qu'on avait admirée à l'Opéra-Comique dans les ballets de Mme Ar- ina, la Joselito a donné, salle d'Iéna et salle Gaveau, récitals des plus remarquables. Elle est accompagnée son mari, M. Juan Relampago, guitariste rompu à son er, auteur de surcroît et qui ne laisse pas de nous jouer ques morceaux comme intermèdes. Gitane authentique, Joselito chante aussi bien qu'elle danse, et naturelle- t elle chante la musique de son pays.

La musique gitane et andalouse, c'est avant tout le *can jondo*, cher à Falla. Dans la « présentation », très intelligen et d'une forme charmante, que notre ami Roland-Manuel faite au début des séances, ce musicien (qui aurait pu to aussi heureusement parler de la danse) s'est occupé surto de la musique et il en a très bien dégagé l'originalité savo reuse. Issu au Moyen-Age d'une union entre la musiq liturgique romano-byzantine (on sait qu'elle prend en Esp gne une couleur spéciale) et les ragas hindous introduits p le peuple mystérieux des gitanes, le *cante jondo* se caractéri par son rythme libre, la brièveté des échelles et surtout modalité — qu'il partage avec la musique antique, le grégo rien, les mélodies du folk-lore européen, et en génér avec tout ce qui n'est pas la musique moderne, tout ce q n'est pas notre tonalité, un peu monotone parfois et jeune..., car elle ne date guère que de la Renaissance et el n'est achevée qu'avec Rameau ; mais le *cante jondo* en use sa façon, il faut noter que le 4e mode grégorien — ou plut ce qui lui correspond — joue là un assez grand rôl Mme Joselito nous a donné notamment un exemple excelle de certains chants processionnels (célébrant Dieu ou l Vierge) au style extrêmement personnel et à l'accent le plu saisissant. Ces curieuses mélodies et la manière dont on le chante nous font mieux comprendre quelques parties d l'œuvre de Falla et surtout le rôle du jeune récitant, — cett mélopée à la fois souple, aiguë, acide et singulièrement pre nante — qu'on admire dans *les Tréteaux de maître Pierre*. Un autre variété du chant gitane, moins pure et plus tardive est le *flamenco*, mêlé fortement d'italianisme et enfin, comm dit joliment Roland-Manuel, se pliant par courtoisie à nou présenter l'Espagne telle que nous nous la figurons...

MAURICE BRILLANT.

Avec la permission des Supérieurs.

Imprimatur : † BENJAMIN-OCTAVIUS, episc. Versalien.

Le Gérant : E. AUBIN. Imp. E. AUBIN ET FILS. — LIGUGÉ (Vienne)